ID: 083-218301414-20250923-DCM1A230925DM2-DE





COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var – Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice: 29 Conseillers présents: 21 Conseillers représentés: 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves M. GARNIER Thomas par M. le Maire Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Point n°1a – 2025/053: Décision modificative n°2 exercice 2025 - COMMUNE

Rapporteur: Mme H. Ferrier

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57;

Vu le budget 2025 de la Commune :

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-DCM1A230925DM2-DE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°2 de l'exercice 2025, du budget principal de la Commune, afin d'ajuster certains crédits des sections de fonctionnement et investissement.

Il est soumis à l'assemblée les écritures comptables, concernant cette décision modificative, examinées en commission de finances du 15/09/2025.

Les propositions sont les suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2025 DE LA COMMUNE

	DEPENSES	RECETTES
ONCTIONNEMENT	31 036	31 036
INVESTISSEMENT	47 476	47 476
ENSEMBLE	78 512	78 512

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve les écritures comptables concernant la décision modificative n°2 de l'exercice 2025 du budget de la Commune.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire,

Alair AYMARIS

ID: 083-218301414-20250923-1ADMSYNTHESE-DE



DECISION MODIFICATIVE N°2 DE LA COMMUNE FONCTIONNEMENT DEPENSES

O23	ONV	Virement à la section d'investissement		-10 071
6068	BATIM	Fournitures pour travaux bâtiments		10 000
6067	MATER	Fournitures scolaires pour école matern	elle	1 000
6068	GARAGE	Fournitures pour entretien véhicules		3 000
611	INFO	Location panneaux d'affichage numériqu	ie	-6 667
61358	INFO	Location panneaux d'affichage numériqu	ie	6 667
6188	ONV	Mise à disposition agent en autonomie a Espaces verts. (Etablissement ESAT)	u service	16 806
657363	ONV	Subvention complémentaire au CCAS (Dotation aux amortissements)		5 480
6811	ONV	Régularisation dotation aux amortisseme (Commune)	ents	4 821
		(Commune)	TOTAL	31 036
	RECETTES			
73111	ONV	Régularisation impôts directs locaux		9 322
73431	ONV	Régularisation taxe sur les pylones électi	iques	4 800
741121	ONV	Régularisation dotation de solidarité rura	ale (DSR)	16 914
			TOTAL	31 036

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-1ADMSYNTHESE-DE

INVESTISSEMENT DEPENSES

21838 INFO	Acquisit (Solde e	tion de vidéoprotection et fin)		11 177
21838 PM	Ordinat	eur reconditionné accueil PN	1	299
2315 VOIRIE	Provisio	n pour travaux de voirie		35 000
21838 INFO	Ordinate	eur pour service vie associati	ive	1 000
			TOTAL	47 476
RECETTES				
O21 ONV	Viremen	t de la section de fonctionne	ement	-10 071
1322 INFO	Subvent	ion Région acquisition vidéo	protection	29 776
1323 INFO	Subventi Vidéopro	ion Conseil Départemental a otection	cquisition	22 950
2804183 ONV	Dotation	aux amortissements		-523
2805 ONV	11	D		-222
281568 ONV	н			-262
2815738 ONV	11	11		1 410
281578 ONV	11	tr		-1
28158 ONV	**	н		90
281828 ONV	11	n		-217
281838 ONV	n	n		1 145
281848 ONV	n	11		3 412
28185 ONV	13	н		-8
28188 ONV	Ħ	n		-3
			TOTAL	47 476

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune: COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21830141400015

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE MUNICIPALE

M. 57

Décision modificative 2 (3) Voté par nature

BUDGET: BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	A.
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	45 48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environmement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	82
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	83
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	84
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	87
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	91
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	94
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	95
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	96
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	99
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	101
A2.938 - Fonction 8 - Transports	104
3 - Annexes patrimoniales	
31.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
31.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	108
31.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
11.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	112

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Obje
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Obje
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Object
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Object
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	113
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Object
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	115
B9 - Etat du personnel	117
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	120
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	121
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	122
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	124

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'Instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimontales en investissement, les trais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en kalique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations fiscales (N-2)	Collectivité	ales ou potentiel fiscal par habitant (1)
		Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

Dépenses réelles de fonctionnement / population Recettes réelles de fonctionnement / population Dépenses d'équipement brut / population Encours de dette / population (2) (3)	1 112,03 1 090,08 156,72 653,83
onnement / population orut / population Ition (2) (3)	1 99,08 156,72 653,83
orut / population Ition (2) (3)	156,72 653,83
ition (2) (3)	653,83
	20,500
	2000
Dépenses de personne l'Aébenses réelles de fonctionnement (4)	00,07
Départes réalise de fondimentant et rembaire amont de la datte au acastea de la datte dela datte della datte della datte della datte della datte della	% 18,79
nominante en entrodusement aminat de la detre en capital / recettes reelles de fonctionnement (4)	107,23 %
orut / recettes réelles de fonctionnement	14.38 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	70 08 %
delles de fonctionnement (2) (4)	2001
orut / rei	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement Encours de l'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4) Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4) Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)

⁽¹⁾ A renselgner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{ex} janvier N.
(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la toi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	æ
- INFORMATIONS GENERALES	MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante vote le présent budget
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe i ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3)

- Fonctionnement: 7.50%
 - Investissement: 7,50%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5)

VII - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » au « de l'article ».
 - (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 - (4) A compléter par un seul des deux cholx suivants
 - semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative evec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix sulvants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	5
I – INFORMATIONS GENERALES	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	00'0	0,00	0,00 A1	
Investissement	00'0	(8) 00'0	(3) 0,00 A2	A2 0,00
Fonctionnement	00'0	0,00 (4)	(4) 0,00 A3	

		RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	1+11 146 936	146 938,00 III + IV 307	307 931,00 B1 160 993,00
Investissement	1 146 938	146 938,00 III 307	307 931,00 B2 160 993,00
Fonctionnement)	VI 0000	0,00 B3 0,00

	RESULT	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1+B1	160 993,00
Investissement	A2 + B2	160 993,00
Fonctionnement	A3 + B3	00'0

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > receites, et + si receites > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentiaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 146 938,		
018	RSA	0,		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,		
13	Subventions d'investissement (3)	0,		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,		
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,		
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,		
21	Immobilisations corporelles (3)	69 209,		
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	77 729,		
26	Participations et créances rattachées	0,		
27	Autres immobilisations financières (3)	0,		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,		
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT TOTAL	(II) 0 ,		
011	Charges à caractère général (4)	0,		
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,		
014	Atténuations de produits	0,		
016	APA	0,		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,		
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,		
66	Charges financières	0,		
67	Charges spécifiques (4)	0,		

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptablité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes cartaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

⁽²⁾ Sulvant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres	restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	307 931,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		307 931,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de llalson : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DICTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes cartaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent tetles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ř

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	
	VUE D'ENSEMBLE		A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	47 476,00	47 476,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
	la	ų	=
	Total de la section d'investissement (3)	47 476,00	47 476,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	31 036,00	31 036,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	11	et .	u
	Total de la section de fonctionnement (4)	31 036,00	31 036,00
			(i
	TOTAL DU BUDGET (5)	78 512,00	78 512,00

(1) Au buuget priniff, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget aux crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget aux crédits votés correspondent aux crédits votés aux crédits votés de l'étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget et l'aux crédits votés correspondent aux crédits votés de l'étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget et l'aux crédits votés correspondent aux crédits votés de l'étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget et l'aux crédits votés correspondent aux crédits votés de l'étape budgétaire. De même, pour les décisions de l'aux crédits votés correspondent aux crédits votés de l'étape de l'étape de l'étape de l'aux crédits de l'aux crédits de l'aux crédits de l'aux crédits de la correspondent de l'aux crédits de l antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquament à l'étape budgétaire de reprise des résultais de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Las restas à réaliser de la saction de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Las restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telies qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes, aux dépenses, aux dépenses ou mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telies qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement ≃ RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la saction de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

\$

I TRUE IN GENERAL DO BODOE!	
PRESENTATION DES AP VOTEES	

Montant		00'0	00'00	00'0
Chapitre(s)	/a\		020	
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Libelié	TOTAL	« AP de dépenses imprévues » (2)	TOTAL GENERAL
	Numéro			

(1) II s'agit dos AP nouvellos qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existent.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	B2	Montant		00'0	00'0
		Charitrole	(e) property		022
II - PRESENTATION GENERALE DO BUDGET	PRESENTATION DES AE VOTEES	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Libellé	TOTAL	« AE de dépenses imprévues » (2)
			Numéro		

(1) II s'agit des AE nouveltes qui sont votées fors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existent.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur mordant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

TOTAL GENERAL

00'0

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) Il	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	231 094,00	0,00	12 476,00	12 476,00	243 570,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	573 839,00	0,00	35 000,00	35 000,000	608 839,00
Total des dépenses d'équipement		804 933,00	00,0	47 476,00	47 476,00	852 409,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 494,00	0,00	0,00	0,00	14 494,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	363 950,00	0,00	0,00	0,00	363 950,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses financières	378 444,00	0,00	0,00	0,00	378 444,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 183 377,00	0,00	47 476,00	47 476,00	1 230 853,00
		-				
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses d'ordre	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00

d'Investissement					
Total des dépenses d'ordre		150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (8)				
040	Opérations ordre transf. entre	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00

	TOTAL	1 333 377,00	0,00	47 476,00	47 476,00	1 380 853,00
II.						+
		D 001 SC	LDE D'EXECUTIO	N NEGATIF REPORT	E OU ANTICIPE	495 672,00
0						=
1		то	TAL DES DEPENS	ES D'INVESTISSEME	NT CUMULEES	1 876 525,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hora dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnatisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ļ ļi
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D	/NI'C	/EST	ISSE	MENT
------------	-------	------	------	------

Chap.	Libelié	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL (V = 1 + (I + (II)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	433 140,00	0,00	52 726,00	52 726,00	485 866,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	433 140,00	0,00	52 726,00	52 726,00	485 866,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	495 672,00	0,00	0,00	0,00	495 672,00
138	Autres subventions invest, non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	865 672,00	0,00	0,00	0,00	865 672,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	1 298 812,00	0,00	52 726,00	52 726,00	1 351 538,00

Total d	les recettes d'ordre d'investissement	530 237,00	-5 250,00	-5 250,00	524 987,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	227 416,00	4 821,00	4 821,00	232 237,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	302 821,00	-10 071,00	-10 071,00	292 750,00

TOTAL	1 829 049,00	0,00	47 476,00	47 476,00	1 876 525,00
					A Day in All Assess

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 876 525,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

374 987,00

⁽¹⁾ Voir état i-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérleur.

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mals un article du chapitre 10.

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

· COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

- (9) Saul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
011	Charges à caractère général (4)	1 722 885,00	0,00	30 806,00	30 806,00	1 753 691,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 467 588,00	0,00	0,00	0,00	4 467 588,00
014	Atténuations de produits	302 252,00	0,00	0,00	0,00	302 252,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	662 018,00	0,00	5 480,00	5 480,00	667 498,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total de	es dépenses de gestion courante	7 154 743,00	0,00	36 286,00	36 286,00	7 191 029,0
66	Charges financières	69 502,00	0,00	0,00	0,00	69 502,0
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,0
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		00,0	0,00	0,0
	es dépenses réelles de nnement	7 226 245,00	0,00	36 286,00	36 286,00	7 262 531,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	302 821,00		-10 071,00	-10 071,00	292 750,0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	227 416,00		4 821,00	4 821,00	232 237,0
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00

	es dépenses d'ordre de nnement	530 237,00	-5 250,00	-5 250,00	524 987,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	227 416,00	4 821,00	4 821,00	232 237,00
	d'investissement (5)				

TOTAL	7 756 482,00	0,00	31 036,00	31 036,00	7 787 518,00
	1			2097 ·	A

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 787 518,00

⁽¹⁾ Voir état i-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁶⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) Ili	TOTAL V = + +
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	532 096,00	0,00	0,00	0,00	532 096,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	594 297,00	0,00	4 800,00	4 800,00	599 097,00
731	Fiscalité locale	4 801 700,00	0,00	9 322,00	9 322,00	4 811 022,00
74	Dotations et participations (4)	790 000,00	0,00	16 914,00	16 914,00	806 914,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	203 000,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00
Total de	es recettes de gestion courante	6 941 093,00	0,00	31 036,00	31 036,00	6 972 129,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		00,0	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	6 941 093,00	0,00	31 036,00	31 036,00	6 972 129,00

042	Opérations ordre transf. entre	150 000,00	Part Brand	0,00	0,00	150 000,00
	sections (5) (6)					0.40
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre de	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
fonction	nnement		Andre Letters			

TOTAL	7 091 093,00	0,00	31 036,00	31 035,00	7 122 129,00
					+
		R 002	RESULTAT REPORT	E OU ANTICIPE	665 389,00

	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 787 518,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
--	--

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	12 476,00	0,00	12 476,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	35 000,00	0,00	35 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	00,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	ALTERNATION AND ADDRESS OF THE	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)	CANAL DE LA CONTRACTOR	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	47 476,00	0,00	47 476,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 476,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	30 806,00		30 806,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	In the same	0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 480,00	0,00	5 480,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	4 821,00	4 821,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-10 071,00	-10 071,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	36 286,00	-5 250,00	31 036,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 036,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rettachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

. COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiate au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	H
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	52 73	26,00	0,00	52 726,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00
18	Cpte de llaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (3)	(7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00	0,00	0,00
018	RSA		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations			4 821,00	4 821,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)			0,00	0,00
39	Dépréclation des stocks et en-cours (4)	The suite of a		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours			0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	Albert Sammer Land		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		-	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			-10 071,00	-10 071,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00
	Recettes d'investissement Total	52 72	26,00	-5 250,00	47 476,00

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE QUI ANTICIPE	0,00
		+
The second secon	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
		=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 476,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (v compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00	SII .	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	00,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 800,00		4 800,00
731	Fiscalité locale	9 322,00		9 322,00
74	Dotations et participations (8)	16 914,00		16 914,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	31 036,00	0,00	31 036,00

. COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

TOTAL	Opérations d'ordre (2)	Opérations réelles (1)	FONCTIONNEMENT
+	-1		
0,00	TAT REPORTE OU ANTICIPE	R 002 RESUL	y .
31 036,00	NCTIONNEMENT CUMULEES	TOTAL DES RECETTES DE FOI	

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

NESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDIT Passemblée au l'essemblée				III - VOTE	E DU BUDGET	_				
Chapitre Budget de RAR N-1 (2) Tassamblée au l'assamblée Propositions		SECTION D'INVESTISSE	EMENT - VUE D	ENSEMBLE-	DEPENSES - AI	P NOUVELLES	ET CREDITS D	E L'EXERCICE		4
Propositions Prop					DEPENSE	S				
RSA		Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
RSA		TOTAL	1 333 377,00	00'0	0,00	47 476,00	47 476,00	00'0	47 476,00	47 476,00
Immobilisations incorporteles (sauf 204)	018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
Subventions of équipement versées (10) 0,00	2	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations corporelles 231 094,00 0,00 0,00 12 476,00 12 476,00 Immobilisations reques en affectation 0,00	204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations reçues en affectation 0,000 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	21	Immobilisations corporelles	231 094,00	00,0	00'0	12 476,00	12 476,00	00'0	12 476,00	12 476,00
Intrinobilisations en courte (seuf 2324)	22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00.0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
Total des opérations d'équipement (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	573 839,00	00'0	00'0	35 000,00	35 000,00	00'0	35 000,00	35 000,000
Dotations, fonds diverse et réserves 14 494.00 0,00 0,00 47 476,00 47 476,00 Dotations, fonds divers et réserves 14 494.00 0,00 0,00 Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) 0,000 0,00 0,00 0,00 0,00 Cipte de liaison : affectation (BA,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Ides dépenses réelles 1183 377,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Apérations orde transf entre 150 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Apérations patrimoniales (8) 0,00		Total des opérations d'équipement (4)	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Subventions dinvestissement 14 494.00 0,00 0,00 0,00 Subventions dinvestissement 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1638 non budgétaire) 363 950,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP) 1444,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Ides dépenses financières 378 444,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Chapitres d'opérations pour compte de penses réelles 1183 377,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Opérations ordre transf. entre 150 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Opérations patrimoniales (B) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Tota	l des dépenses d'équipement	804 933,00	00'0	00'0	47 476,00	47 476,00	00'0	47 476,00	47 476,00
Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) 363 950,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations et réances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières 378 444,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Chapitres dépenses financières 378 444,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Chapitres dépenses financières 1183 377,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Ides dépenses réelles 1183 377,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Ides dépenses réelles 1183 377,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Opérations partimoniales (9) (7) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	9	Dotations, fonds divers et réserves	14 494.00	00'0		00'0	00'0	T. T.	00'0	0.00
Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) 363 950,00 0,00 <td>13</td> <td>Subventions d'investissement</td> <td>00'0</td> <td>00.0</td> <td></td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td></td> <td>00.0</td> <td>0.00</td>	13	Subventions d'investissement	00'0	00.0		00'0	00'0		00.0	0.00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie) 0,00 <td>16</td> <td>Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)</td> <td>363 950,00</td> <td>00'0</td> <td></td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td></td> <td>00'0</td> <td>00'0</td>	16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	363 950,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Participations et créances rattachées 0,00	∞	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00,00		00'0	00'0		00'0	00.00
Autres immobilisations financières 0,00	26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
Dépenses imprévues (dans la cadre d'une AP) 1483 377,000 148	27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	0.00
des dépenses financières 378 444,00 0,	020	Dépenses imprévues (dans la cadre d'une AP)			00,00					
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 il des dépenses réelles 1 183 377,00 0,00 47 476,00 47 476,00 47 476,00 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) 0,00 0,00 0,00 0,00	Tota	des dépenses financières	378 444,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0.00
Il des dépenses réelles 1 183 377,00 0,00 47 476,00 47 476,00 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) 150 000,00 0,00 0,00 0,00 Opérations patrimoniales (8) 0,00 0,00 0,00 0,00	5	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Opérations ordre transf. entre 150 000,00 sections (6) (7) Opérations patrimoniales (8) 0,00 0.00	Tota	des dépenses réelles	1 183 377,00	00'0	00'0	47 476,00	47 476,00	00'0	47 476,00	47 476,00
Opérations patrimoniales (8)	040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	150 000,00			00'0	00'0		00'0	00'0
	041	Opérations patrimoniales (8)	00'0			00'0	00'0	A PARTY	00'0	00'0
Total des dépenses d'ordre 150 000,00 0,00 0,00	Tota	l des dépenses d'ordre	150 000,00			00'0	00'0		000	00'0

00'0

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

m, (RAR N-1 +		ilées 47 476,00
information,	gérées hors	issement cumu
Pour information,	gérées dans le cadre d'une AP	Total des dépenses d'Investissement cumulées
Vote de l'assemblée	=	Total des
Propositions nouvelles		
Vote de l'assemblée sur	séance séance budgétaire (3)	
RAR N-1 (2)	-	
Budget de l'exercice (1)		
Chapitre		

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée fors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à fanticle 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'axécultan reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objel d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	A		TOTAL (RAR N-1 + Vote)	= +	47 476,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	52 726,00	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0
			Vote de l'assemblée	=	47 476,00	0,00 52 726,00	0,00	00,00	0,00	00'0	00'0	00'0	52 726,00	00,00	00,0	00'0	00,0	00'0	00'0
ET	- VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	TES	Propositions nouvelles		47 476,00	0,00 52 726,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	52 726,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
III - VOTE DU BUDGET		RECETTES	RAR N-1 (2)	-	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	SECTION D'INVESTISSEMENT		Budget de l'exercice (1)		1 333 377,00	0,00 433 140,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	433 140,00	370 000,000	0000	00.00	00.0	00'0	00'0
			Chapitre		TOTAL	RSA Subventions d'investissement (hors 138)	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Subventions d'équipement versées (10)	Immobilisations corporelles	Immobilisations reçues en affectation	Immobilisations en cours (sauf 2324)	Total des recettes d'équipement	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	Autres subventions invest. non transf.	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	Participations et créances rattachées	Autres immobilisations financières
						13	9	20	204	72	22	23	Total d'équ	9	138	16	8	26	27

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						1+1=11
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tot	Total des recettes financières	370 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des recettes réelles	803 140,00	00'0	52 726,00	52 726,00	52 726,00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	302 821,00		-10 071,00	-10 071,00	-10 071,00
040	040 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	227 416,00		4 821,00	4 821,00	4 821,00
041	041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		00'00	00'0	00'0
Tot	Total des recettes d'ordre	530 237,00		-5 250,00	-5 250,00	-5 250,00

00'0	00'0
001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	Affectation au compte 1068 (9)
R00	

47 476,00

Total des recettes d'investissement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renselgner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042),

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgéaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le ecide d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent (un raport et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si raprise ankicipée des

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publication			III – VOTE	DU BUDGET					=
Table Part		SECTION D'INVE	STISSEMENT	· DEPENSES - D	ETAIL PAR ART				P4
PAL. 1333 377,04 9,00 0,00 47 476,00 0,00 47 476,00	p. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)		Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
altitude late of the late of t	TOTAL	1 333 377,00	00'0	000	47 476,00	47 476,00	00'0	47 476,00	47 476,00
table (seed) solutions) 0,00 0,		000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
One of circle similaries 0,00 0	bilisations porelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
title schildinge let cutility 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 12 476,0	essions, droits similaires	00'0	00'0		00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
ations corporelles 231 094,00 0,00 0,00 12476,00 12476,00 0,00 0,00 0,00 12476,00 12	ventions d'équipement ées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Use of colorations 18 000,00 0,	obilisations corporelles	231 094,00	00'0	00'0	12 476,00	12 476,00	00'0	12 476,00	12 476,00
tefreit, cutillage de 1000,000 0,000	ains nus	18 000,000	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
deficile techniques 7 211,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 string technique 7 211,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 string technique 7 211,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 steriel scheduli. 3 150,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 12 476,00 0,00 12 476	e matériel, outillage ndie	12 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Instmatériel technique 7 211,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	e matériel et outillage de e	107 107,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
inst., material cutil. 3 701,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	e matériel technique	7 211,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
materials de transport 0,00 12 476,00 12 476,00 0,00	es inst.,matériel,outil. niques	3 701,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
e Informatique scolaire Informatique scolaire Informatique scolaire Informatique scolaire Informatique scolaire Informatique scolaire Informatique (a) (a) (a) (b) (a) (a) (a) (a) (a) (a) (a) (a) (a) (a	es matériels de transport	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
radeficiel informatique 71 317,00 0,00 12 476,00 12 476,00 0,00 12 476,00	śriel informatique scolaire	3 150,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
el de bureau et mobilier 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 matériels de bureau et mobilier 6 308,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 el de téléphonie 1 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 diffications reques en Outs (sauf roll) 573 839,00 0,00 0,00 35 000,00 35 000,00 35 000,00 35 000,00 uctions 167 569,00 0,00 0,00 35 000,00 35 000,00 35 000,00 35 000,00 thes opérations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	e matériel informatique	71 317,00	00'0		12 476,00	12 476,00	00'0	12 476,00	12 476,00
matéfirels de bureau et program 6 308,00 0,00	ériel de bureau et mobilier aire	500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
el de téléphonie 1800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 35 000,00 <	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 308,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
filtractions reques en 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 35 000,00 <t< td=""><td>Matériel de téléphonie</td><td>1 800,00</td><td>00'0</td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td></t<>	Matériel de téléphonie	1 800,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
illisations en cours (sauf 573 839,00 0,00 0,00 0,00 35 000,00 35 000,00 0,00	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
167 569,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 35 000,00	Immobilisations en cours (sauf 2324)	573 839,00	00'0	00'0	35 000,00	35 000,00	00'0	35 000,00	35 000,00
406 270,00 0,00 35 000,00 35 000,00 35 000,00 35 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Constructions	167 569,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	all., matériel et outill. inique	406 270,00	00'0		35 000,00	35 000,00	00,00	35 000,00	35 000,00
	Il des opérations uipement (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	(RAR N-1 + Vote)
Total des d	Total des dépenses d'équipement	804 933,00	00'0	00'0	47 476,00	47 476,00	00'0	47 476,00	47 476,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 494,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
10226	Taxe d'aménagement	14 494,00	00'0		00,00	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimitées (sauf le 1688 non budgétaire)	363 950,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
1641	Emprunts en euros	363 950,00	00'0		000	00'0		00'0	00'0
18	Cpte de Italson : affectation (BA,régie)	00'0	0,00		00'0	0,00		00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			000					
Total des c	Total des dépenses financières	378 444,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	000	00'0	0,00	000	00'0	00'0
Total des c	Total des dépenses réelles	1 183 377,00	00'0	00'0	47 476,00	47 476,00	00'0	47 476,00	47 476,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	150 000,00			00'0	0,00		00'0	00'0
	Reprise sur autofinancement antérieur	00'0			00'0	0,00		00'0	00'0
	Charges transférées (8)	150 000,00			00'0	00'0		00'00	00'0
2313	Constructions	70 000,00			00'0	00'0		00'0	00'0
2315	Install., matériel et outill. technique	80 000,00			0,00	0,00		00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (9)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses d'ordre	150 000,00			00'0	00'0		00'0	00'0

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

 ⁽²⁾ Voir état l-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cele concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriennuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

7

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 - (6) If y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Le chapitre 204 ∢ Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libelié de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement forsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	IH
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

III – VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

		VOTE DU BUDGET	L.			
8	SECTION D'INVESTISSEM	MENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	DETAIL PAR ARTIC), E		A3
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					=	+
	TOTAL	1 333 377,00	00'0	47 476,00	47 476,00	47 476,00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	433 140,00	00'0	52 726,00	52 726,00	52 726,00
1322	Subv. non transf. Régions	20 862,00	00'0	29 776,00	29 776,00	29 776.00
1323	Subv. non transf. Départements	215 000,00	00'0	22 950,00	22 950,00	22 950,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	113 397,00	00'0	00'0	00'0	00'0
1335	Amendes radars automatiques et de police	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	83 881,00	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles (5)	00'0	00'0	00'0	00'00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	00'00	00'0	00'0	00.00	00'0
Total des recei	Total des recettes d'équipement	433 140,00	00'0	52 726,00	52 726,00	52 726,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	370 000,00	00'0	00'0	00'0	000
10222	FCTVA	140 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
10226	Taxe d'aménagement	230 000'00	00'0	00'0	00'0	00'0
138	Autres subventions invest: non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recei	Total des recettes financières	370 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ites réelles	803 140,00	00'0	52 726,00	52 726,00	52 726,00
021	Virement de la section de fonctionnement	302 821,00		-10 071,00	-10 071,00	-10 071,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	227 416,00		4 821,00	4 821,00	4 821,00

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		=	= -
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	00'0		00'0	00'0	00'0
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	34 230,00		-523,00	-523,00	-523,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 567,00		-222,00	-222,00	-222,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	17 178,00		-262,00	-262,00	-262,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	36 450,00		1 410,00	1 410,00	1 410,00
281578	Autre matériel technique	66,00		-1,00	-1,00	-1,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	31 942,00		90,00	00'06	00'06
281828	Autres matériels de transport	14 202,00	CAN SHARE	-217,00	-217,00	-217,00
281838	Autre matériel informatique	66 428,00		1 145,00	1 145,00	1 145,00
281848	Autres matérieis de bureau et mobiliers	11 678,00		3 412,00	3 412,00	3 412,00
28185	Matériel de téléphonie	499,00		-8,00	-8,00	-8,00
28188	Autres immo. corporelles	176,00		-3,00	-3,00	-3,00
041	Opérations patrimoniales (10)	00'0	THE SECTION OF THE PERSON	00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	530 237,00		-5 250,00	-5 250,00	-5 250,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à ranseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lars du vote du budget primits.

(4) Sauf 185, 166 et 16449.

(5) Excaptionnellement, les comples 20, 204. 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(8) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dens le défeil du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgéraires, conformément aux dispositions législatives et réglamentaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (d. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) La chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

=	m
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES- AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

	Libelié	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
- 1	TOTAL	7 756 482,00	00'0	00'0	31 036,00	31 036,00	00'0	31 036,00	31 036,00	
_	Charges à caractère général (4)	1 722 885,00	00'0	00'0	30 806,00	30 806,00	00'0	30 806,00	30 806,00	
	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 467 588,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0	
	Atténuations de produits	302 252,00	00'0		00'0	00.00		00'0	00'0	
	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	
	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00.0	
	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	662 018,00	00'0	00'0	5 480,00	5 480,00	00'0	5 480,00	5 480,00	
	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0000	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0	
50	Total des dépenses de gestion des services	7 154 743,00	00'0	00'0	36 286,00	36 286,00	00'0	36 286,00	36 286,00	
	Charges financières	69 502,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0	
	Charges spécifiques (4)	2 000,000	00'0		00'0	00'0		00'0	00:00	
	Dotations aux provisions, dépréciations (seml-budgétaires) (4)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0	
_	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0						
80	Total des dépenses financières	71 502,00	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00.0	
w	Total des dépenses réelles	7 226 245,00	00'0	00'0	36 286,00	36 286,00	00'0	36 286,00	36 286,00	
	Virement à la section d'investissement	302 821,00			-10 071,00	-10 071,00		-10 071,00	-10 071,00	
	Opérations ordre transf. entre sections (5)	227 416,00			4 821,00	4 821,00		4 821,00	4 821,00	
	Opérations ordre intérieur de la section	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0	
100	Total des dépenses d'ordre	530 237,00			-5 250,00	-5 250,00		-5 250,00	-5 250,00	

31 038,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est è renselgner qu'en l'absence de reprise anficipée lors du vote du budget primitif.
- (3) il s'agit des AE nouvelles qui sont votées tors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 - (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectività a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementlaires applicables.
 - (6) insortre en cas de reprise des résultais de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	æ
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 091 093,00	00'0	31 036,00	31 036,00	31 036,00
013	Atténuations de charges (3)	20 000'00	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Prod. services, domaine, ventes diverses	532 096,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	594 297,00	00'0	4 800,00	4 800,00	4 800,00
731	Fiscalité locale	4 801 700,00	00'0	9 322,00	9 322,00	9 322,00
74	Dotations et participations (3)	00'000 062	00'0	16 914,00	16 914,00	16 914,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	203 000'00	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes de gestion des services	6 941 093,00	00'0	31 036,00	31 036,00	31 036,00
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Produits spécifiques (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes réelles	6 941 093,00	00'0	31 036,00	31 036,00	31 036,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	150 000,00		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes d'ordre	150 000,00		00'0	00'0	0.00

0.00	
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	
R002	

31 036,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes impulées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D1040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et règlementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (df. chapitre 024 « produit des cessions offinmobilisations »).
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocke ou tiées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise arridipée des résultats.

			III – VOTE D	OTE DU BUDGET					
	SECTI	SECTION DE FONCTIONNEMENT	ONNEMENT - C	– DEPENSES – DI	DETAIL PAR ART	ARTICLE			B 1
									F
Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
£		l'exercice (2)		l'assemblée sur les AE lors de la	nouvelles	l'assemblée	information Crédits gérés	Information Crédits gérés	(RAR N-1 + Vote)
				séance budgétaire (4)		=	dans le cadre d'une AE	hors AE	= =
	TOTAL	7 756 482,00	00'0	00'0	31 036,00	31 036,00	00'0	31 036,00	31 036,00
011	Charges à caractère général (5)	1 722 885,00	00'0	00'0	30 806,00	30 806,00	00'0	30 806,00	30 806,00
6042	Achats de prestations de services	58 200,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60611	Eau et assainissement	40 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60612	Energie - Electricité	207 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60622	Carburants	38 000,00	00'0		000	00'0	00'0	00'0	00'0
60623	Alimentation	232 760,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
80628	Autres fournitures non stockées	3 250,00	00'0		0,00	00'0	00'0	00.00	00'0
60631	Fournitures d'entretien	25 200,00	00'0		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
60632	Fournitures de petit équipement	27 345,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60633	Foumitures de voirie	54 000,00	00'0		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
60636	Habillement et vêtements de travail	24 230,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6064	Foumitures administratives	12 900,00	00'0		000	00'0	00'0	00'0	00'0
2909	Fournitures scolaires	35 900,00	00'0		1 000,00	1 000,00	00'0	1 000'00	1 000,00
8909	Autres matières et fournitures	101 100,00	00'0		13 000,00	13 000'00	00'0	13 000'00	13 000,00
611	Contrats de prestations de services	93 369,00	00'0		-6 667,00	-6 667,00	00'0	00'299 9-	00'299 9-
6132	Locations immobilières	18 540,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61351	Matériel roulant	12 384,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61358	Autres	16 455,00	00'0		00'299 9	00'299 9	00'0	00'299 9	00'299 9
614	Charges locatives et de copropriété	1 120,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615228	Entretlen, réparations autres bâtiments	32 673,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615231	Entretien, réparations voiries	5 300,00	00'0		000	00'0	00'0	00'0	00'0
61524	Entretien bols et forêts	31 696,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61551	Entretien matériel roulant	51 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61558	Entretien autres blens mobiliers	24 836,00	00,00		000	00'0	00'0	00'0	00'0
6156	Maintenance	85 350,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6168	Autres primes d'assurance	126 032,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6182	Documentation générale et technique	16 941,00	00'0		0,00	0,00	00'0	00'0	00'0
6184	Versements à des organismes de	29 810,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6188	rormation Autres frais divers	20 877,00	00'0		16 806,00	16 806,00	00.00	16 806,00	16 806,00

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

	+		00.0	00.0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	000	000	000	00'0	0.00	00'0	000	000	00'0	0000	00'0		00'0	00'0
TOTAL		Vote)	# C	O	Ü	J	D	U	J	0	0	0	0	0	0	0	0	J	0		, _	, 0		0	0	3	0	0	O	O		S	0 0
Pour	Information	Crédits gérés hors AE	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00:0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Pour	information	Crédits gérés dans le cadre	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00										Contract of					
Vote de	l'assemblée	=	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00.0	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
Propositions	nouvelles		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00.00	00.0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
Vote de	l'assemblée sur	les AE lors de la séance	(t) pupper																						- Y								
RAR N-1 (3)		_	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
Budget de	l'exercice (2)		85 380,00	5 000,000	93 380,00	00'0	10 300,00	33 500,00	3 400,00	11 000,00	28 771,00	1 260,00	15 376,00	00'0	7 000,000	1 500,00	00'0	750,00	4 467 588,00	25 283,00	12 815,00	55 290,00	7 650,00	1 990 850,00	35 403,00	21 890,00	407 231,00	514 366,00	6 238,00	2 156,00	12 786,00		21 035,00
Libellé			Autres honoraires, conseils	Annonces et insertions	Fêtes et cérémonies	Catalogues et imprimés	Publications	Transports collectifs	Voyages, déplacements et missions	Frais d'affranchissement	Frais de télécommunications	Services bancaires et assimilés	Concours divers (cotisations)	Autres services extérieurs	Taxes foncières	Autres impôts locaux	Autres impôts, taxes (autres	Autres impôts taxes et versements assim.	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	Versement mobilité	Cotisations versées au F.N.A.L.	Cotisations CNFPT et CDGFPT	Autres impôts, taxes sur rémunérations	Rémunération principale titulaires	SFT, indemnité de résidence	NB	Autres indemnités	Rémunérations	SFT, indemnité de résidence	Indemnités liées à la perte d'emploi	Primes et autres indemnités		Rémunérations des apprentis
Chap. / art.	Ξ		62268	6231	6232	6236	6237	6247	6251	6261	6262	627	6281	6288	63512	63513	637	6378	012	6331	6332	6336	6338	64111	64112	64113	64118	64131	64132	64136	64138		6417

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

		l'exercice (2)	(5) 	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	O I O I O I O I O I O I O I O I O I O
6454	Cofisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 788,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 159,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	482,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	19 635,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6478	Autres charges sociales diverses	58 580,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
6488	Autres	82 650,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
014	Atténuations de produits	302 252,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	3 000,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	299 252,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RM!	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	662 018,00	00'0	00'0	5 480,00	5 480,00	00'0	5 480,00	5 480,00
65311	Indemnités de fonction	103 116,00	00'0		000	00'0	00'0	00'0	00'0
65313	Cotisations de retraite	4 478,00	00'0		000	00'0	00'0	00'0	00'0
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 552,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65315	Formation	18 433,00	0,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65316	Frais de représentation du maire	1 500,00	0,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	25,00	000		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6541	Créances admises en non-valeur	30 000'00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6542	Créances éteintes	4 500,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6555	Contributions CNFPT (pers. privé	52 184,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
657363	Subv Fonct, CCAS/CIAS	149 300.00	0.00		5 480.00	5 480.00	0.00	5 480.00	5 480.00
65741	Subv. de fonctionnement aux	10 000,00	00'0		00.0	00'0	00'0	00'0	00'0
	ménages	1	•		,		1	4	1
65742	Subv. de fonctionnement aux	150 000,00	0,00		00.00	0,00	00'0	00'0	00'0
65748	Subv.fonct.autres personnes droit	129 900,00	0,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65888	prive	00'0	00'0		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour	Pour	TOTAL (RAR N-1 +
				les AE lors de la séance			Crédits gérés dans le cadre	Crédits gérés hors AE	Vote)
				budgétaire (4)		=	d'une AE		=+-==
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses de gestion des services	7 154 743,00	00'0	00'0	36 286,00	36 286,00	00'0	36 286,00	36 286,00
99	Charges financières	69 502,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 312,00	00'0		00'0	00'0	alasta de la compositorio de la compositori della compositorio della compositorio della compositorio della c	00'0	00'0
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-810,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (5)	2 000,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000'00	00'0		000	00'0		00'0	00'0
88	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0	B				
Total des	Total des charges financières et spécifiques	71 502,00	00'0	00'0	000	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	7 226 245,00	00'0	00'0	36 286,00	36 286,00	00'0	36 286,00	36 286,00
023	Virement à la section d'investissement	302 821,00			-10 071,00	-10 071,00		-10 071,00	-10 071,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	227 416,00			4 821,00	4 821,00		4 821,00	4 821,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	227 416,00			4 821,00	4 821,00		4 821,00	4 821,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00	TO THE STATE OF TH		0,00	0,00		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses d'ordre	530 237,00			-5 250,00	-5 250,00		-5 250,00	-5 250,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

-810,00	= Différence ICNE N - ICNE N-1
-9 054,00	Montant des ICNE de l'exercice N-1
8 244,00	Montant des ICNE de l'exercice

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état l-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée fors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements phuriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses insutées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent flourer dans le défail du chaoftre si la collectivité a opté pour le régime des provisions buddétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (d. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	III – VOTE DI	DU BUDGET				
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	ECETTES - DETAIL	L PAR ARTICLE			82
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 091 093,00	00'0	31 036,00	31 036,00	31 036,00
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
016	АРА	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMi	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	532 096,00	00,00	00'0	00'0	00'0
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	000	00,00	00'0	00'0
70323	Red. occupation dom. public	7 000,000	000	00'0	00.00	00'0
70632	Redevances services à caractère loisir	198 000,00	00'0	00'0	00.00	00'0
7067	Redev. services périscolaires et enseign	277 483,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	18 623,00	00'0	00'0	00'0	00'0
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	26 990,00	000	00'0	00'0	00'0
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,000	000	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	594 297,00	00'0	4 800,00	4 800,00	4 800,00
73211	Attribution de compensation	562 353,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73212	Dotation de solidarité communautaire	31 944,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73431	Octrol de mer	00'0	000	4 800,00	4 800,00	4 800,00
731	Fiscalité locale	4 801 700,00	000	9 322,00	9 322,00	9 322,00
73111	Impôts directs locaux	4 049 252,00	00'0	9 322,00	9 322,00	9 322,00
73118	Autres contributions directes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	280 000,00	000	00'0	00'0	00'0
73132	Taxe sur les pylônes électriques	147 448,00	000	00'0	00'0	00'0
73141	Accise sur l'électricité	215 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73154	Droits de place	00'000 9	00'0	00'0	00'0	00'0
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	104 000,00	000	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (4)	790 000,00	00'0	16 914,00	16 914,00	16 914,00
74111	Dotation forfaltaire des communes	180 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
741121	DSR des communes	110 000,00	000	16 914,00	16 914,00	16 914,00
741127	DNP des communes	145 000,00	0000	00'0	00'0	00'0

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		l'exercice (2)	-	nouvelles	=	(RAR N-1 + Vote)
742	Dot. aux élus locaux	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0
74611	DGD des communes et EPCI	00'0	000	00'0	00.00	00'0
7473	Participation départements	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
747888	Autres	240 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	115 000,000	00'0	00,0	00'0	00'0
7485	Dotation pour les titres sécurisés	00'0	0000	00,00	00'0	00'0
74888	Autres	00'0	0000	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (4)	203 000,00	0000	00'0	00'0	00'0
752	Revenus des immeubles	64 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
756	Libéralités reçues	3 236,00	00'0	00'0	00'0	00'0
75888	Autres	135 764,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes de gestion des services	6 941 093,00	00'0	31 036,00	31 036,00	31 036,00
92	Produits financiers	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (4)	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	00'0		00'0	00,00	00'0
Total des recettes réelles	ittes réelles	6 941 093,00	00'0	31 036,00	31 036,00	31 036,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	150 000,00		00'0	00'0	00'0
722	Immobilisations corporelles	150 000,00		00'0	00.00	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	ittes d'ordre	150 000,00		00'0	00'0	00'0

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

00'0	Montant net
00'0	Compensation
00'0	Montant brut

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	00'0

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes. (2) Voir état LB pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée fors du vote du budget primitif.
 - (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017,
- (5) Cf. definitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chaptire 0.24 « produit des cassions d'immobilisations »).
- (7) Les comples 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié,
 - (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la faxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du comple 7622 sera négatif.

PRESENTATION CROI ture Detenses Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Immobilisations corporelles Immobilisations et réserves Immobilisations et réserves Autres immobilisations financières Opérations d'investissement Immobilisations et réserves Autres immobilisations financières Opérations fonds divers et réserves Subventions d'investissement Immobilisations d'investissement Emprunts et dettes assimilées Opérations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Immobilisations corporelles Immobilisations recorporelles Immobilisations recorporelles Immobilisations recorporelles Immobilisations et créances rattachées Immobilisations et créances rattachées Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières				IV - ANNEXES	EXES					≥
Depensions Tubellé Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunis et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA.régie) Immobilisations corporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers Produits des cassions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA.régie) Immobilisations recues et réserves Cpte de liaison : affectation (BA.régie) Immobilisations recues en affectation Immobilisations recues en affectation Immobilisations recues en affectation Immobilisations et créances rattachées Immobilisations et créances rattachées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières		A PRESENT	ATION CROISEE	S	ECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	IENT - VUE D'	ENSEMBLE		Proposition and Proposition	A1
DePENSES Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cote de liaison : affectation Immobilisations reçues en affectation Immobilisations reçues en affectation Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières	Chapitre	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4.4 RSA
Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cote de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations d'équipement versées Immobilisations corporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'inmobilisations RECETTES Cote de fiaison : affectation (BA,régie) Immobilisations corporelles (sauf 204) Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cote de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations reçues en affectation Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financières		DEPENSES	379 251,00	256 665,00	00'0	12 985,00	6 050,00	4 214,00	00'0	00'0
Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'immobilisations Broduits des cessions d'immobilisations d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financières Onévertions et créances rattachées Autres Immobilisations financières	10	Dotations, fonds divers et réserves	14 494,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'immobilisetions Dotations, fonds divers et réserves Bes 67 Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations d'équipement versées Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières	13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0
Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations excues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers Autres immobilisations d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Brecettes Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financières Onévertions et créances rattachées Autres Immobilisations financières	16	Emprunts et dettes assimilées	363 950,00	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0
Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'immobilisations Bubventions, fonds divers et réserves Copte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financières Autres Immobilisations financières Autres Immobilisations financières Autres Immobilisations financières	18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financières Autres Immobilisations financières Autres Immobilisations financières Autres Immobilisations financières	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations corporelles Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tlers Autres immobilisations financières Opérations, fonds divers et réserves Bec ETTES Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financières	204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations rorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations fet réances rattachées Autres Immobilisations fet réances rattachées	21	Immobilisations corporelles	807,00	00'960 68	00'0	12 985,00	00'050 9	4 214,00	00'0	00'0
Immobilisations en cours (sauf 2324)	22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cassions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations et créances rattachées	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	167 569,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations financières Opérations pour compte de tiers RECETTES Produits des cessions d'immobilisetions Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Copte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres Immobilisations financières	26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Produits des cessions d'immobilisations Produits des cessions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financlères	27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Produits des cessions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cote de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations foroure (sauf 2324) Participations et créances rattachées	45	Opérations pour compte de tlers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Produits des cessions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cepte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres Immobilisations financières		RECETTES	1 031 795,00	104 743,00	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Dotations, fonds divers et réserves 865 67 Subventions d'investissement 166 12 Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations et créances rattachées	024	Produits des cessions d'immobilisetions	00,00	0000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,règie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations firancières Autres Immobilisations firancières	10	Dotations, fonds divers et réserves	865 672,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financlères	13	Subventions d'investissement	166 123,00	104 743,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations et créances rattachées Autres Immobilisations financlères	16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres Immobilisations financières	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0
Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres Immobilisations financières	204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres Immobilisations financières	21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Autres Immobilisations financlères	22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	00'0
Participations et créances rattachées Autres Immobilisations financlères	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres Immobilisations financlères	26	Participations et créances rattachées	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
and the state of t	27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Operations pour corribre de tiers	45	Opérations pour compte de tiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

nature Dotations, fonds of Subventions d'inv Emprunts et dette Cepte de lielson : a Immobilisations in Immobilisations of Immobilisations re Immobilisations et of Immobilisations et of Autres immobilisations et of Autres immobilisations et of Immobilisations et o	A PRESENTATION CROISEE	SEC	:TION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE (suite)	JE D'ENSEMBLE	(suite)		A1
nature	Libellé						
		5 Aménagement des	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	86 992,00	00'0	1 300,00	483 396,00		1 230 853,00
	ars et réserves	00'0	00'0	00'0	00,00		14 494,00
	issement	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	Issimilées	00'0	00'0	00'0	00'0		363 950,00
	ctation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	rporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	ement versées	00'0	00'0	00'0	00'0	-	00'0
	orelles	86 992,00	00'0	1 300,00	42 126,00		243 570,00
	es en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	ours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	441 270,00		608 839,00
	ances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	ns financières	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
45 Opérations pour compte de tiers	ipte de tiers	00'0	00'0	00'0	00.00		00'0
R	RECETTES	00'0	00'0	00'0	215 000,00	- New York	1 351 538,00
024 Produits des cessions d'Immobilisations	s d'Immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
10 Dotations, fonds divers et réserves	ırs et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0		865 672,00
13 Subventions d'Investissement	issement	00'0	00'0	00'0	215 000,00		485 866,00
16 Emprunts et dettes assimilées	ısslmilées	00'0	00'0	00'0	00,0		00'0
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	ctation (BA,régle)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	rporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
204 Subventions d'équipement versées	ement versées	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
21 Immobilisations corporelles	orelles	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
22 Immobilisations reçues en affectation	es en affectation	00'0	00'0	00'0	0.00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	ours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
26 Participations et créances rattachées	ınces rattachées	00'0	00'0	00.00	00'0		00'0
27 Autres immobilisations financières	ns financières	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
45 Opérations pour compte de tlers	pte de tiers	00,00	00'0	00.0	00'0		00'0

Ν	A1.01
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01
nature (1)		Opérations non ventilables
	DEPENSES	378 251,00
102	Dotations of fonds d'investissement	14 494,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	363 950,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	907,08
	RECETTES	1 031 795,00
102	Datalions et fonds d'investissement	370 000,00
106	Réserves	496 672.00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	166 123.00

2	A1.900
IV - ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 - Services généraux

				02 Administration générale		
DEPENSES Installat*, matériel, outillage techniq. Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles RECETTES Subv inv rattachées aux actifs non amort	Libellé	020 Admin, générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
Installat", matériel, outiliage techniq. Autres inmobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours RECETTES Subv inv rattachées aux actifs non amort	VEPENSES	256 665,00	0,00	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations corporelles immobilisations corporelles en cours RECETTES Subv inv rettachées aux actifs non amort	iriel, outillage techniq.	3 694,00	00'0	00'0	00'0	00'0
immobilisations corporelles en cours RECETTES Subv inv rattachées aux actifs non amort	lisations corporelles	85 402,00	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES Subv inv rattachées aux actifs non amort	s corporelles en cours	167 569,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Subv inv rattachées aux actifs non amort	ECETTES	104 743,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	chées aux actifs non amort	20 862,00	00'0	00'0	00'0	00'0
133 Fonds affectés à l'équipement amort. 83 881,00	s à l'équipement amort.	83 881,00	00°D	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	NOT DETAIL I EE
IV – ANNEXES	TE SECTION D'INVESTISSEMENT DEFSENTATION DETAIL
	A - PRESENTATION CROISEE - SEC

FONCTION 0 - Services généraux (suite 1)

					03 Conseils			
Article / compte	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social	033 Consell cult., éduc.,	034 Consell éco., soc., environ., culture, éduc.	4 viron.,culture,éduc.	035 Consell de territoire	038 Autres Instances
nature (1)			réglan./Conseil dév.	епу.	0341 Section éco, sociale et	0342 Section culture, Aducation at anorta		
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0
231	immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.900
IV – ANNEXES	A PRESENTATION C

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

				Coop	04 Coop.décent.,act* interrég.,our.,intern.	ntern.		
Article / compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions Interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	256 665,00
215	Installat", matériei, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 694,00
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'D	00'0	00'0	00'0	00'0	85 402,00
231	Immobilisations corporettes en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	167 569,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	104 743,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	20 862,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	83 881,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	0-5
2	A1.90
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 - Gestion des fonds européens

	ICIAL DO CHAPITRE	00'0	00'0
058 Autres	0581 FEAMP	06,0	00'0
0 Au	0580 FEADER	00'0	00'0
052 FEDER		00.0	00'0
051 FSE		00'0	00'0
ZHOUL)	רווסנוס	DEPENSES	RECETTES
Article / compte	nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	2
≥	6.
	Þ
-	\vdash
	ш
	쁘
	불
	ESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE
	Z
	ľ
	≤
	곮
	SH
	1
	늗
	E
	Į
M S	8
INEXE:	S
Z	3
Z	Z
1	
>	O
	E
	Ĭ,
	ĭ
	出
	S
	2
	2
	Ó
	- PRESENTATION CROISEE - SECT
	NTA
	原
	Įį,
	4
	1

FONCTION 1 - Sécurité

TOTAL DU CHAPITRE	12 985,00	12 000,00	985,00	800
18 Autres interv. protect. personnes, blens	00'0	00'0	00'0	000
13 Hygiène et salubrité publique	00'0	00'0	00'0	000
12 Incendie et secours	12 000,00	12 000,00	00'0	400
11 Police, sécurité, justice	985,00	00'0	985,00	000
10 Services communs	00'0	00'0	00'0	900
Libellé	DEPENSES	Installat", matériel, outiliage techniq.	Autres immobilisations corporelles	0
Article / compte nature (1)		215	218	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	2	A1,902
A - PRESENTATION CROISEE -	IV – ANNEXES	A

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte	711-41	20 Services communs	Ensei	21 Enseignement du premier degré	degré	Enseig	22 Enseignement du second degré	degré	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
nature (1)	6 I 6 I 6 I	201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
	DEPENSES	00'0	3 150,00	500,00	00'0	00'0	0,00	90'0	0.00	00.00
215	Installat", matériel, outiliage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000
218	Autres immobilisations corporelles	00'0	3 150,00	200,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	00.0	000	8

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.902
IV – ANNEXES	A PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

								25						
							Formatio	Formation professionnelle						
		251	252	253	254	255			256				257	258
Article /		Insertion	Formation	Formation	Formation	Rémunération		CNFPT - Form	CNFPT - Formation des actifs occupés	sednoc		CFNPT at (CFNPT et CDG - missions	Autres
compte	Libellé	sociale et	professionnalisante certifiante	certifiante	des actifs	des stagiaires						èds	spécifiques	
nature (1)		professionnelle	personnes	sep	occupés		2581	2582	2563	2564	2565	2571	2572	
				personnes			Missions	Développement	Évolution et	Organisation	Autres	Concours	Missions	
							statutaires et	des	transition	des activités			administratives	
							règiementaires	compétences	professionnelle	pédagogiques				
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat*, matériel, outillage	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	techniq.													
218	Autres immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	corporelles													
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	
IV – ANNEXES	A THE PARTY AND A PARTY IN THE

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte		26 Apprentissage	27 Formation		Autres se	28 Autres services périscolaires et annexes	annexes		29 Sécurité	
nature (1)	Libelló		sanitaire et sociale	281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de		CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	2 400,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	6 050.00
215 Installa	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	2 400,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
218 Autres	Autres immobilisations corporelles	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	┖

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

N	A1.903
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

	318 Archéologie préventive	00'0	00.00	00'0
	317 Cinémas et autres salles de spectacles	00'0	00'0	00'0
	316 Théâtres et spectacles vivants	0,00	00'0	00'0
ure	315 Services d'archives	00'0	0,00	00'0
31 Culture	314 Musées	0,00	00'0	00'0
	313 Bibliothèques, médiathèques	00'0	00'0	00'0
	312 Patrimoine	00°0	00'0	00'0
	311 Activités artist, actions et manff.cult,	00'0	00'0	00'0
30 Services communs		00'0	00'0	00'0
	Libellé	DEPENSES	Autres immobilisations corporelles	RECETTES
Article /	compte nature (1)		218	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres,

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

		3273 Aufree soutlens aux sportifis	00'0	00'0	00'0	
	327 Soutlen aux sportifs	3272 Soutien aux clubs Autres	0,00	0,00	0,00	
	nos	Soutien aux Soutien sportife de haut ann invesu	00'0	00'0	00'0	
ie scolaires)	326 Manifestations	sportives So sportives	0,00	00'0	0,00	
32 Sports (autres que scolaires)	_	équipements sportifs ou loisirs	00'0	00'0	0,00	
	324 Centres de	formation sportifs	000	00'0	D0'0	
	323 Placines		00'0	0.00	00'0	
	322 Stades		00'0	00'0	0,00	
	321 Salles de sport,	дуппавез	00'0	00'0	00'0	
	Libellé		DEPENSES	Autres immobilisations corporelles	RECETTES	
	Article / compte	nature (1)		218		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

_		_
	≥	A1.903
	IV ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, Jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

	TOTAL DU	4 214,00	4 214,00	00'0
39 Sécurité		00'0	00'0	00'0
t citayenne	348 Autres	00'0	00'0	00'0
34 Vie sociale et citoyenne	341 Egalité entra les femmes et les hommes	00'0	00'0	00'0
loisirs	338 Autres activités pour les jeunes	00'0	00'0	00'0
33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs	332 Colonies de vacances	00'0	00'0	00'0
Senne	331 Centres de loisirs	4 214,00	4 214,00	00'0
	Libelié	DEPENSES	Aufres immobilisations corporelies	RECETTES
	Article / compte nature (1)		218	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.904
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 ~ Santé et action sociale (hors RSA)

	418 Autres actions	00'0	00'0
	414 Dispensaires et autres éts senitaires	00'0	00'0
92	413 Sécurité alimentaire	00'0	00'0
41 Santé	412 Prévention et éducation pour la santé	00'0	00'0
	411 PMI et planification familiale	00.0	00'0
	410 Services communs	00'0	00'0
	Libelté	DEPENSES	RECETTES
	compte		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

				42	;			
				Action sociale	ciale			
Article /	420		4	421			422	
compte Libellé	Services communs		Familie	Familie at enfance			Petite enfance	
nature (1)		4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
		Actions en faveur de	Aides à la famille	Aides sociales à	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour
		la meternité		l'enfance				la petite enfance
DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.904
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

	425 428 Personnes Autres interventions	sociales	00'0 00'0 09'0 0	0000 0000
	424 Perconnes en	difficulté	00'0	0.00
42 Action sociale	Actions	4238 Autres actions pour les personnes âgées	00'0	0.00
	423 Personnes âgées	4232 Autres actions de Auprévention les	00'0	0,00
		4231 Forfait autonomie	00'0	00'0
	Libetté		DEPENSES	RECEITES
	Article / compte nature	Ē		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A-1904-4
IV – ANNEXES	A - DRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAIL I FE

FONCTION 4-4 - RSA

Article / compte	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagèes	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autros dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	90°0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	99'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trais chiffres.

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	≥	A1.905
	IV – ANNEXES	PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAIL

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

		20				51			
		Services commune			Amén	Aménagement et services urbains	Dains		
Article / compte nature (1)	Libelié		510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménacement	518 Autres actions
									nrbain
	DEPENSES	00'0	00'0	3 105,00	65 887,00	00'0	00'0	00'0	18 000,00
211	Terrains	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	18 000,00
215	installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	3 105,00	65 887,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.905
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

	social	0,00	00'0	00'0	00'0
	555 Logement social				
	554 Aire d'accueil des gens du voyage	00'0	00'0	00'0	0,00
55 Habitat (Logement)	553 Aide à l'accession à la propriété	00'0	00'0	00'0	00'0
	552 Aide au secteur Iocatif	0000	00'0	00'0	00'0
	551 Parc privé de la collectivité	00'0	00'0	00'0	00'0
54 Espace rural et	autres espaces de dév.	00'0	00'0	00'0	000
53 Agglomérations et	villes moyennes	00'0	00.00	0,00	0000
52 Politique de la ville		00'0	00'0	00'0	00'0
	LIbellé	DEPENSES	Terrains	Installat", matériel, outillage techniq.	RECETTES
Article /	compte nature (1)		211	215	

(1) Detailler les comptes à trois chiffres.

-	
2	A1.905
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 -- Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /		56 Actions en faveur du	57 Techno. de l'information	58 Autres actions	setions	59 Sécurité	
compte nature (1)	Libelló	littoral	et de la comm.	581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	86 992,00
211 Terrains		000	00'0	00'0	00'0	00'0	18 000,00
215 Installat*, matérial, outiliage techniq.	techniq.	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	68 992,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	N	A	ANNE AL	IV - ANNEARS	IV - ANNEAES	IV = ANNEXES	IV - AIMEAES	IV - ANNEAES
			ANNEAES	IV - ANNEAES	IV - ANINEAES	IV - ANNEAES	IV - AMMERES	
			MINENES	IV - AINIEAES	IV - ANNEAES	IV - ANNEAES	IV - ANNEAES	
			MINENES	W - ANNEARO	IV - ANNEAES	IV - ANNEAES	IV - AINIEAES	

FONCTION 6 -- Action économique

		633	Développement	touristique		00'0	00'0
		632	Industrie, commerce	et artisanat		00'0	00'0
63	Actions sectorielles		ntaire	6318	Autres	00'0	00'0
		631	Agriculture, pêche et agro-alimentaire	6312	Marchés alimentaires	00'0	00'0
			Agricul	6311	Laboratoire	00'0	00'0
62	Structure d'animation	at de dév. éco.				00'0	00'0
61	Interventions	économiques	transversales			00'0	00'0
09	Services communs					00'0	00'0
		115-015				DEPENSES	RECETTES
	A refer to	Article /	compre	nature (1)			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.906
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 - Action économique (suite)

	-	-
TOTAL DU CHAPITRE	00'0	00'0
68 Autres actions	00'0	00'0
67 Recherche et Innovation	00'0	00'0
66 Maintien et dév. des services publics	00'0	00'0
65 Insertion éco, et éco.sociale, solidaire	00'0	00'0
64 Rayonnement, attractivité du territoire	00'0	00'0
Libelié	DEPENSES	RECETTES
Article / compte nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.907
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 - Environnement

	70	71			-	72		
	Dervices community	Actions			Actions decirate	Actions decides et propiete diognie		
Article		transversales	720		721		1	722
- Iball			Services communs	Collect	Collecte et traitement des déchets	chets	Propret	Propreté urbaine
andrine (4)			collecte et propreté	7211	7212	7213	7221	7227
				Actions prévention	Collecte des	Tri, valorisation,	Actions prévention	Action proprets
				et sensibilisation	déchets	traitement déchets	et sensibilisation	urbaine et
								nettolement
DEPENSES	1 300,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000
218 Autres immobilisations corporelles	1 300,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

		Action	73 Actions on matters de nestion des eaux	Allege		74 Tellision of Picins
Libelié	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux piuviales	735 Lutte contre les Inandations	
DEPENSES	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations carparelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Al	PRESENTATION DETAILLEE
IV ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRE

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

78 Autres actions	CHAPITRE		0,00 1 300,00	0,00 1 300,00	00'0 00'0
-	nfrastructures transports		00'0	00'0	00'0
	naturel,risques tachno.		00'0	00'0	00'0
	758 Autres actions		00'0	00'0	00'0
	754 Energie	hydraulique	00'0	00'0	00'0
75 Politique de l'énergie	753 Energie éolienne		00'0	00'0	00.00
۵.	752 Energie	photovoltaïque	00'0	00'0	00.00
	751 Réseaux de	chaleur et de froid	00'0	00'0	0.00
	Libetté		DEPENSES	Aufres immobilisations corporalies	RECEITES
Section 6	Article / compre nature (1)			218	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A1.908
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 - Transports

Article /		86 Services communs	81 Transports			Trans	82 Transports publics de voyageurs	si nen		
compte neture (1)	Libetté		scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferrovialre	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Aufres transports
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	000	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	
IV ANNEXES	

FONCTION 8 - Transports (suite 1)

Article / compte				TR	83 Transports de marchandises			
nature (1)	elled)le	830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
215	Installat", matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	94004
IV - ANNEXES	A DRESENTATION CROSSES RECTION BUNNESTICSEMENT BESSENTATION BETAIN SE

FONCTION 8 - Transports (suite 2)

Parkings Parkings	Article /						84 Voirie				
Instillat', matériel, outiligae techniq. 0,00	compte nature (1)		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolítalne	845 Voirie communale	846 Vřabilité hlvemale et aléas climatiques	847 Equipements de voirle	848 Parkings	849 Sécurité routière
Installat*, material, cutillage techniq. 0,00		DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	483 396,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations carporelles en ceurs	215	Installat*, matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	42 128,00	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 215 000,00 0,00 0,00 Subv inv rattachées aux actifis non amort 0,00 0,00 0,00 215 000,00 0,00 0,00 0,00	231	Immobilisations corporelles en caurs	00'0	00'0	00'0	00'0	441 270,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Subv inv rattachées aux actifs non amort 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,		RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	215 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
	132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	00'0	00'0	00,00	00'0	215 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	no.
≥	A1.908
	AILLEE
	ION DET
	T - PRESENTATION DETAIL
	NT - PRE
XES	D'INVESTISSEMENT - I
- ANNEXES	D'INVES
≥	ECTION
	ISEE - S
	ION CRC
	SENTAT
	A - PRE

FONCTION 8 - Transports (suite 3)

				85 Infrastructures			86 Ltaisons	87 Circulations	89 Sécurité	
Article / compte nature (1)	Libellé	851 Gares, autres Infrastructures	852 Gares et aufres Infrastructures	853 Halles, aufres infrastructures	854 Ports, autres Infrastructures	855 Aéroports et autres Infrastructures	multimodales	douces		TOTAL DU CHAPITRE
		routières	багтох.	fluviales	portuaires					
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'9	00'0	00'0	00'0	0,00	483 396,00
215	installar, matériel, outillage techniq.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	42 126,00
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	441 270,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	215 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amont	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	215 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

			IV - ANNEXES	EXES				_	2
	A - PRESENTATION CROISEE	ION CROISEE	- SECTION DE	CTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	MENT - VUE	O'ENSEMBLE			A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	1 074 360,00	2 071 515,00	00'0	508 812,00	1 446 382,00	1 173 271,00	00'0	00'0
011	Charges à caractère général	336 632,00	505 001,00	00'0	68 461,00	278 869,00	360 482,00	00'0	00'0
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 794,00	1 378 196,00	00'0	440 351,00	1 167 513,00	812 789,00	00'0	00'0
014	Atténuations de produits	302 252,00	00'0	0000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante	319 180,00	188 318,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
99	Charges financières	69 502,00	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0
29	Charges spécifiques	2 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	6 234 410,00	120 500,00	00.0	00'0	327 483,00	278 236,00	00'0	00'0
013	Atténuations de charges	20 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	52 613,00	200,00	00'0	00'0	277 483,00	198 000,00	00'0	00'0
73	Impôts et taxes	599 097,00	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	4 805 022,00	00'0	0,00	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations	566 914,00	120 000,00	00'0	00'0	50 000,00	20 000'00	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante	190 764,00	00'0	00'0	00'0	00'0	10 236,00	00'0	00'0
76	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
11	Produits spécifiques	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

		N	- ANNEXES					2
	A - PRESENTATION CROISEE - SECTI	EE - SECTION E	E FONCTIONN	EMENT - VUE D	ON DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)	ite)	A. Carrier and Car	A2
Chapitre	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	574 351,00	00,0	3 000,00	410 840,00		7 262 531,00
011	Charges à caractère général	00'0	129 946,00	00'0	3 000,000	71 300,00		1 753 691,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	00'0	284 405,00	00'0	00'0	339 540,00		4 467 588,00
014	Atténuations de produits	00'0	00'0	0000	00'0	00'0		302 252,00
65	Autres charges de gestion courante	00'0	160 000,00	00'0	00'0	00'0		667 498,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
99	Charges financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		69 502,00
29	Charges spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		2 000,00
89	Dotations aux provisions, dépréciations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	11 500,00	00'0		6 972 129,00
013	Atténuations de charges	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		20 000'00
02	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'0	3 500,00	00'0		532 096,00
73	Impôts et taxes	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0		599 097,00
731	Fiscalité locale	00.00	00'0	00'0	6 000,00	00'0		4 811 022,00
74	Dotations et participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		806 914,00
75	Autres produits de gestion courante	00'0	00'0	00'0	2 000,00	00'0		203 000,00
76	Produits financiers	0,00	00'0	00.00	00'0	00'0		00'0
77	Produits spécifiques	00'0	00'0	000	00'0	00'0		00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0

A2.01
ENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE
A - PRESENT

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

Advals non stockée de matières et lourni Contratis de presisions de services Lorenton et réparations de services Lorenton et réparations de services Lorenton et réparations de services Divers Autre implès, tross (autres organismes) Autre implès, tross (autres organismes) Autre simplès, tross (autres organismes) Autre souties and réclaimes informations Autres produits Titres and exercites and information Returnerations du personnel Redurnera utilisation du domaine Autres produits Fricasité inversée Fricasité code Fricasité conservations Fricasité code		OI - CPERATIONS NON VENTILABLES	N VEN I L'ABLES
Achats non stockés de matières et fourii Contrate de presidions de services Locations Locations Entretien et parations Primes d'assurances Divers Autres implist, baxes (Admin implate) Autres mobile, baxes (Admin implate) Charges sécurité sociales Petres en tréances infectourables Charges sécurité sociales Petres au tréances antériens Réfraunérations du prop Subvent? Charges sécurités autières organises Petres annuées (aur exercices antériens antériens sités d'union implate et la presonnel Réfraunérations du presonnel Réfraunérations du presonnel Réfraunérations du presonnel Réfraunérations du presonnel Réfraunérations et protoities Réversité résités de l'outre-mer D.G.F.: Autres produits Réversités immediales Produits de précipations Réversités immediales Produit divers de nation courantes Réversités immediales Réversités immediales Réversités produits Réversités de session courantes	Article / compte nature (1)	Libelié	01 Onérations non ventilables
Achats non stockés de matières et four Contrals de prestations de services Locations Entretien et réparations Primes d'assurances Divers Autres impôts, taxas (Admin Impôts) Autres impôts, taxas (Admin Impôts) Autres impôts, taxas (Admin Impôts) Autres charges securité sociale et prévoyance Autres charges sociales Pertes sur créances irrécouvrables Charges et un créances irrécouvrables Charges d'intérêts Titres annulés (sur exercices antérieurn Reverst et resilt, sur impôts et taxes Rédevances utilisation du domaine Autres produils Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fisca satibuldons et participations Reverus des immeubles Produits divers de cassion courante		DEPENSES	1 074 360,00
Contraits de prestations de services Locations Entretien et réparations Primes d'assurances Divers Autres limpèts, taxas (Admin Impèts) Autres limpèts, taxas (Admin Impèts) Autres charges sécurilé sociale et prévoyance Charges sécurilé sociale et prévoyance Autres charges sociales Pertes sur créances l'récouvrablés Charges d'intervent* cpt prop Subvent* Reverst, et restit, sur impèts et taxes Rémunérations du personnel Rédevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fisca satchoulons et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	909	Achats non stockés de matières et fourni	102 081,00
Locations Entretien et réparations Primes d'assurances Divers Autres Impôts, taxes (Admin Impôts) Autres impôts, taxes (autres organisme Charges sécurité sociale et prévoyance Autres charges sociales Pertes sur créances l'récouvrables Charges sur créances l'récouvrables Charges d'Intérêtis Titres annulés (sur exercices antérieur Rémunérations du personnel Réverances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corea et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Revenus des immeubles Produits divers de aession courante	611	Contrats de prestations de services	2 5 5 1 0 0
Entretien et réparations Primes d'assurances Divers Autres Impôts, taxes (Admin Impôts) Autres impôts, taxes (autres organisme Charges sécurité sociale et prévoyance Autres charges sociales Pertes sur créances Irrécouvrables Charges sintervent" cpt prop Subvent' Charges d'intérêtis Titres annulés (sur exercices antérieur Rémunérations du personnel Réverances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Coree et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	613	Locations	24 715,00
Primes d'assurances Divers Autres Impôts, taxes (Admin Impôts) Autres impôts, taxes (admin impôts) Autres charges sociale et prévoyance Charges securité sociale et prévoyance Autres charges sociales Pertes sur créences Irrécouvrablée Charges d'intérêtis Titres annulés (sur exercices antérieur Rémunérations du personnel Réverances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	615	Entretien et réparations	51 000,00
Autres Impôts, taxas (Admin Impôts) Autres Impôts, taxas (admin Impôts) Autres impôts, taxas (autres organisme Charges sécurité sociale et prévoyanot Autres charges sociales Pertes sur créances irrécouvrables Charges intervent" cpt prop Subvent Charges d'Intérêtis Titres annulés (sur exercices antérieur Réverst, et restilt, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Rédevances utilisation du domaine Autres prodults Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	616	Primes d'assurances	126 032,00
Autres Impôts, taxes (Admin Impôts) Autres Impôts, taxes (autres organisme Charges sécurité sociale et prévoyanto Autres charges sociales. Pertes sur créances inférouvrables Charges intervent" cpt prop Subvent's Charges d'Intérêtis. Titres annulés (sur exercices antérieur Reverst, et restit, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Rémunérations du personnel Rémunérations du personnel Redevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.C.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	618	Divers	21 333,00
Autres impots, taxes (autres organisms Charges sécurité sociale et prévoyante Autres charges sociales Pertes sur créances infocuvrables Charges intervent cpt prop Subvent Charges d'intérênt cpt prop Subvent Charges d'intérênt sit au mpôts et taxes Reverst, et restit, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Rémunérations du personnel Redevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité locate Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.C.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	635	Autres Impôts, taxes (Admin Impôls)	8 500,00
Charges sécurité sociale et prévoyance Autres charges sociales Pertas sur créances irrécouvrables Charges intervent cot prop Subvent' Charges d'intérêtes Titres annulés (sur exercices antérieur Reverst, et restit, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Rédevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.C.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	637	Autres impõis, taxes (autres organismes)	250,00
Autres charges sociales Pertes sur créances irrécouvrables Charges intervent cpt prop Subvent Charges d'intérèts Titres annulés (sur exercices antérieur Reverst, et restit, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Rédevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de cassion courante	645	Charges sécurité sociale et prévoyance	8 159,00
Pertee sur créences irrécouvrables Charges intervent cpt prop Subvent Charges d'intérêts Titres annulés (sur exercices antérieur Reverst, et restit, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Rédevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fiscalité reversée Fisca spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de cestion courante	647	Autres charges sociales	36 635,00
Charges intervent" cpt prop Subvent' Charges d'intérêts Titres annulés (sur exercices antérieur Reverst, et restit, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Redevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité locale Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de aestion courante	654	Pertes sur créances irrécouvrables	34 500,00
Charges d'intérêts Titres annués (sur exercices antérieur Reverst, et resilt, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Redevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité focale Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de cession courante	657	Charges intervent" cpt prop Subvent*	284 680,00
Reverst, et restit, sur impôts et taxes Reverst, et restit, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Redevances utilisation du domaine Autres prodults Fiscalité iocale Fiscalité reversée Fisc, spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de cestion courante	661	Charges d'intérèis	69 502,00
Réverst, et restif, sur impôts et taxes Rémunérations du personnel Redevances utilisation du donaine Autres produits Fiscalité iocale Fiscalité iocale Fiscalité reversée Fisc, spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Reverus des immeubles Produits divers de cession courante	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00
Rémunérations du personnel Redevances utilisation du domaine Autres produits Fiscalité iocale Fiscalité reversée Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer D.G.F. Autres attributions et participations Revenus des immeubles Produits divers de aestion courante	739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	302 252,00
		RECETTES	6 234 410,00
	641	Rémunérations du personnel	20 000,00
	703	Redevances utilisation du domaine	7 (46),00
	708	Autres praduits	45613,00
	731	Fiscalité locate	4 805 022,00
	732	Fiscalité reversée	594 297,00
	734	Fiso. spécif. coli. Corse et Outre-mer	4 800,00
	741	D.G.F.	461914,00
	748	Autres attributions et perticipations	115 000,00
	752	Revenus des immeubles	00'000 29
	758	Produits divers de gastion courante	133 764.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.930
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 - Services généraux

Article / complete nature (st) Libeatile sequences Approprie adminished set in the control of properties of the control of properties of the control of properties of the control of services are maintakes at fournit Appropries of control of properties of control of services are maintakes at fournit Appropries of control of services Appropries of control of contr					02 Administration générale		
Addition on stookee de mailèlese et fournil 100 730,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	ticle / compte nature (1)	Libelle	020 Admin, générale de la	021 Personnel non ventité	025 Cimelières et pompes fundbros	026 Administration générale de	028 Autres moyens généraux
Acheris non stockés de malébree et fourni Contrate de prestations de services Locations Locations Locations Charges locatives et de copropriété Divers Rémunérations intermédialres, honoraires Pub., publications, ralations publiques Déplacements et missions Prais postaux et freis télécommunication Déplacements et missionies Déplacement		DEPENSES	2 061 215,00	00'0	000	00'0	10 300,00
Confraits de prestations de services 64 941,00 Locations 17 281,00 Charges locatives et de copropriété 1 120,00 Entrééen et réparations 105 863,00 Divers 21 521,00 Pub. publications, relations publiques 21 521,00 Pub. publications, relations publiques 2 600,00 Frais postaux et frais télécommunication 2 800,00 Services bancaires et assimilés 30 331,00 Rémunérations du personnel 352 765,00 Autres charges sociales 16 632,00 Autres charges de personnel 135 134,00 Indemnités 52 184,00 Condribudions obligatoires 52 184,00 Autres produits 120 680,00		ts non stockés de matières et foumi	100 730,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Charges locatives at de copropriété 1120,00		rats de prestations de services	64 941,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Charges locatives of de copropriété 1120,00 Entretien et réparations 105 863,00 Divers 21 521,00 Rémunérations intermédiaires, honoralies 70 380,00 Pub., publications, ralations publiques 21 600,00 Pub., publications, ralations publiques 2 800,00 Frais postaux et frais félécommunication 2 800,00 Frais postaux et frais félécommunication 28 755,00 Services bancaires et assimités 30 331,00 Rémunérations du personnel 853,00 Autres charges sociales 16 632,00 Autres charges de personnel 136 134,00 Indemnités 136 134,00 Contrituutions obligatoires 52 184,00 Autres produits 120 500,00		lons	17 281,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Divers 21 521,00 Pub., publications, relations publiques 70 380,00 Pub., publications, relations publiques 81 000,00 Déplacements et missions 81 000,00 Frais postaux et frais félécommunication 28 755,00 Services bancaires et assimilés 510,00 Impôts, taxes, versements (autre orga.) 30 331,00 Rémunierations du personnei 355 705,00 Autres charges sociales 16 632,00 Autres charges sociales 136 134,00 Indemnités 52 184,00 Contributions obligatoires 52 184,00 Autres produits 500,00		ges locatives et de copropriété	1 120,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Divers 21 521,00 Rémunérations intermédiaires, honoraires 70 390,00 Pub publications, relations publiques 81 000,00 Déplacements et missions 2 600,00 Frais postaux et frais félécommunication 28 755,00 Services bancaires et assimilés 51 0,00 Impôts, taxes, versements (eutre orga.) 30 331,00 Rémunérations du personnel 953 064,00 Charges sécurité sociales 16 632,00 Autres charges sociales 158 134,00 Confribudions obligatoires 52 184,00 Confribudions obligatoires 120 500,00 Autres produits		tien et réparations	105 863,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Rémunérations intermédiaires, honoralies 70 390,00 Pub., publications, relations publiques 81 000,00 Déplacements et missions 2 600,00 Frais postaux et freis télécommunication 28 755,00 Senvices bancaires et assimilés 510,00 Impôts, taxes, versements (eutre orga.) 30 331,00 Rémunérations du personnel 353 064,00 Charges sécurité sociale et prévoyance 16 632,00 Autres charges sociales 15 134,00 Indemnités 52 184,00 Contribudions obligatoires 52 184,00 Autres produits 500,00		gs.	21 521,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Pub., publications, raletions publiques 81 000,00 Déplacements et missions 2 600,00 Frais postaux et frais télécommunication 28 755,00 Services bancaires et assimilés 30 331,00 Impôts, taxes, versements (eutre orga.) 30 331,00 Rémunérations du personnel 963 064,00 Charges sécurité sociales 16 632,00 Autres charges sociales 16 632,00 Autres charges de personnel 136 134,00 Indemnités 52 184,00 Contritutudions obligatoires 52 184,00 Autres produits 500,00		unėrations intermédiaires, honoraires	70 380,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Déplacements et missions 2 600,00 Frais postaux et frais télécommunication 28 755,00 Services bancaires et assimilés 510,00 Impôts, taxes, versements (eutre orga.) 30 331,00 Rémunérations du personnel 953 064,00 Charges sécurité sociales 16 632,00 Autres charges de personnel 22 464,00 Indemnités 22 464,00 Contributions obligatoires 52 184,00 Autres produits Autres produits Soulon		, publications, relations publiques	81 000,00	00'0	00'0	00'0	10 300,00
Frais postaux et frais télécommunication 28 755,00 Services bancaires et assimilés 510,00 Impôts, taxas, versements (autre orga.) 30 331,00 Rémunérations du personnel 953 064,00 Charges sécurité sociales 16 632,00 Autres charges de personnel 16 632,00 Indemnités 22 464,00 Indemnités 52 184,00 Autres produits 120 500,00 Autres produits		acements et missions	2 600,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Services bancaires et assimilés 510,00 Impôts, taxes, versements (eutre orga.) 30.331,00 Rémundrations du personnel 963.064,00 Charges sécurité sociales 16.632,00 Autres charges sociales 16.632,00 Indemnités 22.464,00 Indemnités 136.134,00 Contributions obligatoires 52.184,00 Autres produits 500,00		postaux et frais télécommunication	28 755,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Impôtis, taxas, versements (eutre orga.) Remunérations du personnel 953 064,00 Charges sécurité aociale et prévoyance 355 705,00 Autres charges sociales 16 632,00 Autres charges de personnel 136 134,00 Indemnités 52 184,00 Contributions obligatoires 52 184,00 Autres produits 800,00 Autres		ices bancaires et assimilés	510,00	00'0	00'0	00'0	000
Remunérations du personnel 953 064,00 Charges sécurité sociale et prévoyance 355 705,00 Autres charges de personnel 16 632,00 Autres charges de personnel 22 464,00 Indemnités 136 134,00 Contributions obligatoires 52 184,00 Autres produits		ts, taxes, versements (eutre orga.)	30 331,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Charges securité sociale et prévoyance 355 705,00 Autres charges sociales 16 632,00 Autres charges de personnel 22 464,00 Indemnités 136 134,00 Contributions obligatoires 52 184,00 Autres produits 500,00		unérations du personnel	953 064,00	00'0	0,00	00'0	00'0
Autres charges socieles 16 632,00 Autres charges de personnel 22 464,00 Indemnités 136 134,00 Contributions obligatoires 52 184,00 RECETTES 120 500,00		ges sécurité sociale et prévoyance	355 705,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres charges de personnel 22 464,00 Indemnités 136 134,00 Contributions obligatoires 52 184,00 RECETTES 120 500,00 Autres produits 500,00		ss charges sociales	16 632,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Indemnités		ss charges de personnel	22 464,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Contributions obligatoires 52 184,00 RECETTES 120 500,00 Autres produits 500,00		nnités	136 134,00	00'0	0.00	00'0	00'0
RECETTES 120 500,00 Autres produits \$00,00		rfbutions obligatoires	52 184,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres produits 500,00		RECETTES	120 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0
		ss produits	900'009	00'0	00'0	00'0	00'0
747 Participations 6.00		cipations	120 000,00	00'0	0.00	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

-	,
2	A2.930
IV – ANNEXES	

FONCTION 0 - Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)					03 Consells			
nature (1)	Libellé	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social	033 Conseil cult., éduc.,	034 Conseil éco.,soc.,environ,culture,éduc.	4 viron.,culture,êduc.	035 Conseil de territoire	038 Autres instances
			région./Consell dév.	env.	0341	0342		
					Section éco., sociale et environnem.	Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
606 Achat	Achats non stockés de matières et foumi	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
611 Contra	Contrats de prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613 Locations	tions	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
614 Charg	Charges locatives et de copropriété	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	00'0
615 Entret	Entretlen et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00
618 Divers	g.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0
622 Rému	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
623 Pub	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0
625 Déple	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
626 Frais	Frafs postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
627 Service	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633 Impôb	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
641 Rému	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645 Charg	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
647 Authe	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
648 Autres	Autres charges de personnel	00'0	00°0	00'0	00'0	00'0	00.00	0,00
653 Indem	Indernnités	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
655 Contri	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	0.00	00.0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
708 Autre:	Aufres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0
747 Partic	Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	AILLEE A2.930
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAIL

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

				Coop.dt	04 Coop.décent.,act* interrág.,eur.,intern	ntem.		
Article / compte nature	Libellé	041	042	643	044	045	048	CHAPITRE
Ē		Action relevant de la subvention globale	Actions	Actions européennes	Aide publique au développement	Actions	Autres actions	
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	09'0	00°t	2 071 515,00
909	Achals non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	100 730,00
611	Contrats de prestations de services	00'0	00'0	00.00	00'0	000	00'0	64 941,00
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	17 281,00
614	Charges locatives et de copropriété	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 120,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	105 863,00
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	21 521,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	70 380,00
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	91 300,00
625	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	28 755,00
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	510,00
633	Impôls, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	30 331,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	953 064,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	355 705,00
647	Autres charges sociales	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	16 632,00
648	Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	22 464,00
653	Indemnités	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	136 134,00
655	Contributions obligatoires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	52 184,00
	RECETTES	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	120 500,00
708	Autres produits	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200,00
747	Perticipations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	120 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES TION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	2	A2.930-5
A - PRESENTATION CROISEE - SEC	IV - ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - S

FONCTION 0-5 - Gestion des fonds européens

	IOIAL DO CHAPITRE	00'0	00'0
058 Autres	0581 FEAMP	00'0	00'0
0 Au	0580 FEADER	00'0	00'0
052 FEDER		00'0	00'0
051 FSE		00'0	00'0
l ikalik	a local	DEPENSES	RECETTES
Article / compte	nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.931
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hyglène et salubrité publique	18 Autres Interv. protact. personnes, blens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	15 584,00	489 387,00	3 341,00	00,0	500,00	508 612,00
909	Achats nan stockés de matières et foumi	5 000,00	9 700,00	00'0	00'0	200,00	15 200,00
611	Contrats de prestations de services	584,00	9 000,000	000	00'0	00'0	5 584,00
613	Locations	00.0	9 700,00	00'0	00'0	00'0	9 700,00
615	Entrelien et réparations	00'0	910,00	3 341,00	00'0	00'0	4 251,00
618	Divers	10 000,00	00'099 9	00'0	00'0	00'0	16 660,00
625	Déplacements et missions	00'0	900'009	00'0	00'0	00'0	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'069	00'0	00'0	00'0	00'069
628	Divers	00'0	15 376,00	00'0	00'0	00'0	15 376,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	9 253,00	00'0	00'0	00'0	9 253,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	00'0	200,003	00'0	00'0	00'0	500,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	307 267,00	00'0	00'0	00'0	307 267,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	110 475,00	00'0	00'0	00'0	110 475,00
647	Autres charges sociales	00'0	2 580,00	00'0	00'0	00'0	5 580,00
648	Autres charges de personnel	00'0	7 776,00	00'0	00'0	00'0	7 776,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.932
IV - ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

nature (1) Ibbellé 201 211 212 213 221 Services continuturis Services Ecoles Ecoles primaîtres ragroupées Collèges 605 DEPENSES 0,00 396 866,00 506 200,00 0,00 0,00 605 Achals non stackés de matières et fourdi 0,00 13 744,00 24 200,00 0,00 0,00 611 Contrast de prestations de services 0,00 13 744,00 24 200,00 0,00 0,00 615 Erivalien et réparations 0,00 13 704,00 24 200,00 0,00 0,00 618 Erivalien et réparations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 624 Transports blens, transports collectifs 0,00 0,00 4 195,00 0,00 0,00 625 Frait postaux et frais télécommunication 0,00 2460,00 4 195,00 0,00 0,00 633 Impâts, taxes, varsements (suite organ) 0,00 2460,00 24 348,00 0,00 <	21 Enseignement du premier degré	legré	22 Ensetignement du second degré	degré	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
Adhats non stockés de matières et fournil 0,00 13 704,00 24 200,00 0,00 Contrats de prestations de services 0,00 13 704,00 24 200,00 0,00 Entrellen et réparations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Divers Transports biens, transports collectifs 0,00 7 000,00 10 620,00 0,00 Frait postaux et frait étélécommunication 0,00 2 460,00 4 195,00 0,00 Impôts, taxes, varsements (autre orga.) 0,00 2460,00 4 195,00 0,00 Rémunérations du personnel 0,00 248 348,00 123 845,00 0,00 Autres charges sécurifs sociales et prévoyance 0,00 4 464,00 12 666,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5 184,00 0,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5 184,00 0,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5 184,00 0,00 0,00 Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00			222 222 Ages Lycées publics	223 Lycées privés		
Achala non stockés de matières et fournil 0,00 13 704,00 24 200,00 0,00 Contrats de prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00 Entralian et réparations de services 0,00 0,00 0,00 0,00 Transports biens, transports collectifs 0,00 7 000,00 10 620,00 0,00 Frait postlaux et frais télécommunication 0,00 2 460,00 4 195,00 0,00 Impâts, taxes, versements (autre orga.) 0,00 2 48348,00 11 770,00 0,00 Rémunérations du personnel 0,00 248 348,00 123 845,00 0,00 Autres charges sociales et prévoyence 0,00 4464,00 8 150,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5 184,00 12 666,00 0,00 Prestations de sorvices 0,00 0,00 0,00 0,00 Prestations de sorvices 0,00 0,00 0,00 0,00	396 886,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Contrast de prestations de services 0.00	13 704,00	00'0	00'0 00'0	00'0	00'0	00'0
Entretien et réparations 0,00 0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Divers 0,00 0,00 10 620,00 0,00 Transports blents, transports blents transports blents transports blents transports blents, transport	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0
Transports blens, transports collectifis 0,00 7 000,00 10 000,00 0,00 Frais postaux et frais télécommunication 0,00 2 460,00 4 195,00 0,00 Impôts, taxes, versements (autre orga.) 0,00 248,00 11 770,00 0,00 Rémunderations du personnel 0,00 106 589,00 123 845,00 0,00 Autres charges securités sociales et prévoyance 0,00 4464,00 8 150,00 0,00 Autres charges sociales de personnel 0,00 5 184,00 12 666,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5 184,00 0,00 0,00 Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Frais postaux et frais télécommunication 0,00 2 460,00 4 195,00 0,00 Impôts, taxes, versements (autre orga.) 0,00 9 137,00 11 770,00 0,00 Rémunérations du personnel 0,00 248 348,00 302 754,00 0,00 Autres charges sécurité sociale et prévoyance 0,00 4 464,00 8 150,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5 184,00 12 666,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5 184,00 0,00 0,00 Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	7 00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Impôls, taxes, versements (authe orga.) 0.00 9.137,00 1.1770,00 0.00 Rémundrations du personnel 0,00 248.348,00 302.754,00 0.00 Charges sécurité sociales et prévoyance 0,00 4.464,00 123.845,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5.184,00 12.686,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 5.184,00 0,00 0,00 Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	2 460,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
Rémunderations du personneil 0,00 248 348,00 302 754,00 0,00 Charges sécurité sociale et prévoyance 0,00 106 589,00 123 845,00 0,00 Autres charges sociales 0,00 4 464,00 8 150,00 0,00 Autres charges de personneil 0,00 5 184,00 12 686,00 0,00 Precentres 0,00 0,00 0,00 0,00 Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	9 137,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Charges securitible sociales and the securities sociales sociales sociales sociales sociales sociales sociales sociales sociales and the securities sociales soc	248 348,00	0,00	0000	00'0	00'0	00'0
Autres charges sociales 0.00 4.464.00 8.150,00 0.00 Autres charges de personnel 0,00 5.184.00 12.666,00 0.00 RECETTES 0,00 0,00 0,00 Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	106 589,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres charges de personnel 0.00 5.184,00 12.686,00 0.00 RECETTES 0.00 0.00 0.00 0.00 Prestations de services 0.00 0.00 0.00 0.00	4 464,00	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	5 184,00	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0
Prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0
	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747 Participations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.932
IV ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Professional Electric								Formatio	25 Formation professionnelle						
Procession of the procession			251	252	253	254	255			256			,,,	257	258
Particular Par	Article /		Insertion	Formation	Formation	Formation	Rémunération		CNFPT - Form	nation des actifs o	cenbés		CFNPT et C	CFNPT et CDG - missions	Autres
Particular Par	сошрф	Libellé	sociale et	professionnalisante	certifiante	des actifs	des stagialres						spéc	spécifiques	
Petroninte Pet	nature (1)		professionnelle	personnes	des	occupés		2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572	
DEPENSES Commission Commi					personnes			Missions	Dáveloppement	Évolution et	Organisation	Autres	Concours	Missions	
Public Name								statutaires et	sep	fransition	des activités			administratives	
Activate non stockes de metitéres 0,00 0,00 0,00 0,000 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,000 0,00								règlementaires	compétences	professionnelle	senbigogeped				
Adhate non ethockeed de medietres (1,00) (1,		DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Contrasts de presentions de sanciares Contrasts de presentions de sanciares Contrasts de presentions de la fournit Contrasts de presentions de la focumentation Contrasts de presentions de presentions de la focumentation Contrasts de presentions de pr	909	Achats non stockés de matières	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
contrasts de presentions de services 0,000		et foumi													
Enfloations Controlled or services 0,00	611	Contrats de prestations de	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Entretien et réparations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,		services													
Diverse 0.00	615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Transports binns, transports	618	Divers	00.0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0	00'0
Frail posteaux et frais 0,00 0,	624	Transports biens, transports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Fraile postetux et freis		collectifs													
High-communication High-communication High-communication High-communication High-communication High-communication High-communications du personnel G,000 G,0	929	Frals postaux et fraís	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Impôts, taxes, versements (autre and color of		télécommunication													
Rémunérations du personnel 0,000 0	633	Impôts, faxes, versements (autre	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Rémunérations du personnel 0,000 0		orga.)													
Charges sédurité sodale et 0,00 <th< td=""><td>641</td><td>Rémunérations du personnel</td><td>00,0</td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td></th<>	641	Rémunérations du personnel	00,0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
prévoyance prévoyance 0,000	645	Charges sécurité sociale et	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres charges socieles 6 oc. 00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.		prévoyance													
Autres charges de personneit 0,000 0	647	Autres charges sociales	00'0		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES 0,00	648	Autres charges de personnel	00'0		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Presiations de services 0,000		RECETTES	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	708	Prestations de services	0D*0		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Participations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	747	Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00.00	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.932
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

	28 Apprentissage	27 Formation		Autres sei	28 Autres services périscolaires et annexes	annexes		29 Sécurité	
		sanitaire et sociale	281	282	283	284	288		TOTAL DU
			Hébergement et	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de	Autre service		CHAPITRE
			restauration			découverte	annexe de		
			scolaires				l'enseignement		
	00'0	00'0	541 296,00	00'0	00'0	00'0	09'0	00'0	1 448
									382,00
Achats non stockés de matières et foumi	00'0	00'0	193 700,00	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	231 604,00
	00'0	00'0	6 456,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	6 456,00
	00'0	00'0	5 939,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	5 939,00
	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10 620,00
	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	17 000,00
Frais postaux et frais télécommunication	00'0	00'0	595,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	7 250,00
Impôls, baxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	8 003,00	00'0	00'0	00,00	00'0	0,00	28 910,00
	00'0	00'0	227 089,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	778 191,00
Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	91 726,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	322 160,00
	00'0	00'0	3 468,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	16 082,00
	00'0	00.0	4 320,00	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	22 170,00
	00'0	00'0	198 000,00	00.0	00'0	0,00	129 483,00	00'0	327 483,00
	00'0	00'0	198 000,00	00'0	00'0	0,00	79 483,00	00'0	277 483,00
	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	00.0	50 000 00	000	50 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.933
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

₹ 8 =		30				31					
8 =	Article /	Services communs				Culture	ure				
È	compte		311	312	313	314	315	316	317	318	
	nature (1)		Activités artist, actions et	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacies	Archéologia préventive	
	DEPENSES	00'0	manif.cutt.	00'0	0.00	0.00	3 400.00	0.00	0.00	0000	
604	Ach		00.00	00'0	00'0	00'0	00'D	00'0	0.00	00'0	
	services										
909		00'0	2 260,00	00'0	00'0	00'0	1 400,00	00'0	0000	00'0	
_											
611		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	
613	13 Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
615	15 Entretten et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
618	18 Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 900,00	00'0	00'0	00'0	
623	Pub., publications, relations	00'0	14 380,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	senblidue										
624	24 Transports biens, transports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	collectifs										
625	25 Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
626	26 Frais postaux et frais	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	0,00	00'0	00'0	00'0	
	télécommunication										
627	27 Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
633	33 Impôts, taxes, versements	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	(autre orga.)										
641	41 Rémunérations du personne!	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
20	645 Charges sécurité sociale et	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	prévoyance										
26	647 Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
2	648 Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0	
×	706 Prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
1/2	747 Participations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	
7.	752 Revenus des immeubles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00'00	00'0	

COMMUNE DE TRANS EN PROVENCE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2025

Article /	30 Services communs				3 Cult	31 Culture			
compte Libelié nature (1)		311 Activités artist.,actions et	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
756 Libéralités reçues	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	DETAILLEE A2.933
IV – ANNEXES	- SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE
	A - PRESENTATION CROISEE - SECTI

FONCTION 3 -- Culture, vie sociale, Jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

					Sports	32 Sports (autres que scolaires)	ires)			
		324	322	323	324	325	326		327	
Article / compte	451 and 1	Salles de sport,	Stades	Piscines	Centres de	Autres	Manifestations	6,	Soutien aux sportifs	
nature (1)	2012	gymnases			formation	équipements sportifs ou	sportives	3271 Souther and	3272	3273
						loisirs		sportifs de haut	clubs amateurs	soutiens aux
	DEPENSES	59 806,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0000	00'0
604	Achets d'éludes, prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de mallères et fourni	24 950,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
611	Contrats de prestations de services	7 200,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613	Locations	350,00	0,00	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	0,00	00'0
615	Entretten et réparations	25 306,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
623	Pub., publications, relations publiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
624	Transports blens, transports collectifs	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
625	Déplacements et missions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
627	Services bancaires et assimilés	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
641	Rémunérations du personnel	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
647	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
648	Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0.00	00'0
	RECETTES	7 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
706	Prestations de services	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
747	Participations	00'0	00'0	00'0	00.0	00.00	00'0	00'0	00.00	00'0
752	Revenus des immeubles	7 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000
756	Libéralités reçues	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.933
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Off Depth of the Particles of the Indication of I				33		34		39	
Contract of the particular o			Jeunese	se (action socio-éduc.) el	loisirs	Vie sociale e	t citoyenne	Sécurité	
Continue of partial disturbusions of services Colonines of Autres activité pour l'égatifé entry les partials d'indusé publiques et partials d'indusé disturbusions de services 1016 976,00 0.0	Article / compte hature	Libelié	331	332	338	341	348		TOTAL DU
Admits of ductions, prestations do services 1016 976.00 0.00 73 449.00 0.00 Admits of ductions, prestations do services 33 400,00 0.00 24 800.00 0.00 Contrast of prestations do services 0.00 0.00 0.00 0.00 Localization of prestations and services 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Localization of riving and prestations and services 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Pub., publications, relations publiques 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Pub., publications, relations publiques 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Prob., publications, relations publiques 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Prob., publications, relations publiques 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Prob., publications of miscore to miscore the problem of the problem of miscore the presentation of problem of miscore the problem of misco	ε		Centres de loisirs	Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Egalité entre les femmes et les	Autres		CHAPITRE
Activitic delutione, prestations de services Activita de prestations de services Activita de prestations de services Contraits de prestations de services Contraits de prestations de services Lucations Entretilen at réparations Contraits de prestations de services Find poda contraits de prestations de services Pub., publications, relations publiques Prob., publications, relations publiques Contraits de prestations de services Prob., publications, relations publiques Contraits de prestations de services Prob., publications, relations publiques Contraits de prestations de services Contraits de prestations de services Contraits de prestations de services Autres charges sociales et privoyance Charges ede, curilé sociale et privoyance Autres charges sociales Autres datages de presconde Charges escurité sociale et privoyance Charges de presconde Autres datages de presconde Autres datages de presconde Charges de presconde Charges escricies Autres datages de presconde Autres datages de presconde Charges escricies Autres datages de presconde Charges de presconde Autres datages de presconde Charges escricies Autres datages de presconde Autres datages de presconde Charges escricies Autres datages de presconde Autres da		DEPENSES	1 016 976,00	00'0	76 449,00		0000	00'0	1 173 274 00
Activatis de presidificirs de genúcies et fourii de contrais de presidificirs de genúcies (missions de services de formatis de presidificirs de genúcies (missions de services de formatis de presidificirs de genúcies (missions contrais de presidificirs de genúcies (missions contrais de presidificirs de genúcies (missions contrais de presidificirs de genúcies publiques (missions contrais de presidir de contrais de presidir de contrais de presidir de contrais de president en missions (missions de prevojence de paracelle excelle et prévojence de paracelle et paracelle et prévojence de	604	Achats d'études, prestations de services	33 400,00	00'0	24 800,00	00'0	00'0	000	58 200.00
Contrast de prestations de services 0,00 0,00 0,00 0,00	909	Achats non stockés de matières et foumi	190 750,00	00'0	2 400,00	00'0	000	00'0	221 770,00
Locations Q.00 Q.00 Q.00 Q.00 Entretien of righter of rights 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Divers P.0. publications, relations publiques 7.450.00 0.00 0.00 0.00 Pub, publications, relations publiques 1500.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Transports blens, branched blens, bra	611	Contrats de prestations de services	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	7 200,00
Entretien et réparations Divers Divers Divers Pub., publications, rélations publiques Pub., publications, rélations publiques Pub., publications, rélations publiques Transports collectifs Transports collectifs Transports biens, transports bie	613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	350,00
Pub., publications, relations publiques 7 450.00 0.00 200,00 0.00 Pub., publications, relations publiques 300.00 0.00 2 700,00 0.00 Transports biens, transports collectifs 15 000,00 0.00 1 500,00 0.00 Pebplacements et missions 300,00 0.00 0.00 0.00 0.00 Frails postaux et frails telécommunication 17 241,00 0.00 0.00 0.00 Services abnoraires et assimilés 17 241,00 0.00 0.00 0.00 Impôts, taxes, versements (autre orga.) 17 241,00 0.00 0.00 0.00 Rémunifications du parsonnel 205 238,00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociale et prévoyance 115 74,00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociale et prévoyance 175 800,00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociale et prévoyance 175 800,00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociale et prévoyance 175 800,00 0.00 0.00 0.00 Partici	615	Entretien et réparations	00.0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	25 306,00
Pub.: publications, relations publiques 300,00 0,00 2 700,00 0,00 Transports blens, transports collectifs 15 000,00 1,500,00 0,00 0,00 0,00 Perils postarve at frails telefoomnutunication 990,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Services barcatives at frails telefoomnutunication 17 941,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Rémunérations et frails telefoomnutunication 17 941,00 0,00 10,22,00 0,00 0,00 Rémunérations du personnel 215 829,00 0,00 112 367,00 0,00 0,00 Autres charges sociales 115 74,00 0,00 12 367,00 0,00 0,00 Autres charges sociales 17 496,00 0,00 23 060,00 0,00 0,00 Participations Autres charges sociales 17 496,00 0,00 23 060,00 0,00 Participations Participations 7 0 00,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Revenues Revenues 0 0,00 0 0,00 0 0,00 0,00	618	Divers	7 450,00	00,00	200,00	00'0	00'0	00'0	00'059 6
Transports biene, bankports collectifies 15 000,00 1500,00 0,00 1500,00 0,00	623	Pub., publications, relations publiques	300.00	00'0	2 700,00	00'0	00'0	00'0	17 380,00
Frait postaux et frais schlickerments et missions 300,00 0,00 0,00 0,00 Frait postaux et frais telécommunication 990,00 0,00 86,00 0,00 Services bancairos et assimilés 700,00 700,00 60,00 0,00 0,00 Impôts, laxes, versaments (autre orga.) 17 841,00 0,00 700,00 0,00 0,00 Rémunérations du personnel 205 234,00 0,00 12 867,00 0,00 0,00 Autres charges sociales 11 574,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sociales 11 574,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sociales 17 496,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges de personnel 17 496,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations de services 70 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Revenus des services 70 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations 0,00 0,00	624	Transports biens, transports collectifs	15 000,00	00'0	1 500,00	00'0	00'0	00'0	16 500,00
Frais postatux et frais teléfecament intendent 990,000 0,000 86,000 0,000 Services bancaites et assimilés 700,00 0,00 60,00 0,00 Impôls, taxes, versements (eutre orga.) 17 941,00 0,00 1 032,00 0,00 Rémunérations du personnel 205 280,00 0,00 12 387,00 0,00 Charges sécurité sociale et prévoyance 205 280,00 0,00 0,00 Autres charges sodales 11 574,00 0,00 0,00 Autres charges sodales 17 496,00 0,00 0,00 Prestations de services 17 496,00 0,00 0,00 Prestations de services 70 000,00 0,00 0,00 Revenus des immeubles 0,00 0,00 0,00 Revenus des immeubles 0,00 0,00 0,00	625	Déplacements et missions	300,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	300,00
Services bancaires et assimilés 700,00 0,00 6,00 0,00 Impôls, taxes, versements (sutre orga.) 17 841,00 0,00 1032,00 0,00 Rémunérations du personnel 205 236,00 0,00 12 367,00 0,00 Charges sécurité sociale et prévoyance 205 236,00 0,00 12 367,00 0,00 Autres charges sociale et prévoyance 11 574,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sociale et prévoyance 11 574,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sociale et prévoyance 17 540,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sociale et prévoyance 17 540,00 0,00 0,00 0,00 Prestation se services 248 236,00 0,00 0,00 0,00 Participations 23 000,00 0,00 0,00 0,00 Revenus des innihables 0,00 0,00 0,00 0,00 Libéralités recues 0,00 0,00 0,00 0,00	626	Frais postaux et frais tèlécommunication	00'066	00'0	86,00	00'0	00'0	00'0	3 076,00
Impdits, taxes, versaments (autre orga.) 17 841,00 0.00 1032,00 0.00 Rémunérations du personnel 205 236,00 0.00 12 367,00 0.00 Charges sécurité sociale et prévoyance 205 236,00 0.00 12 367,00 0.00 Autres charges sociales 11 574,00 0.00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociales 14 574,00 0.00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociales 14 574,00 0.00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociales 14 574,00 0.00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociales 17 5000,00 0.00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociales 17 5000,00 0.00 0.00 0.00 0.00 Autres charges sociales 17 5000,00 0.00 Autres charges sociales 17 5000,00 0.00 0.00 Autres charges sociales 17 5000,00 Autres	627	Services bancaires et assimilés	700,00	00'0	90'09	0,00	00'0	00'0	750,00
Rémunérations du personnel 515 829,00 0,00 30 450,00 0,00 Charges sédurité sociale et prévoyance 205 236,00 0,00 12 367,00 0,00 Autres charges sociales 11 574,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sociales 17 5900,00 0,00 864,00 0,00 0,00 Prestations de services 175 000,00 0,00 23 000,00 0,00 0,00 Participations de services 70 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Revenus des inmeubles 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	633	impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 941,00	00'0	1 032,00	00'0	00'0	00'0	18 973,00
Charges securité sociale et prévoyance 205.236,00 0.00 12.367,00 0.00 <t< td=""><td>641</td><td>Rémunérations du personnel</td><td>515 829,00</td><td>00'0</td><td>30 450,00</td><td>00'0</td><td>00,00</td><td>00'0</td><td>546 279,00</td></t<>	641	Rémunérations du personnel	515 829,00	00'0	30 450,00	00'0	00,00	00'0	546 279,00
Autres charges sociales 11574,00 0.00 0.00 0,00 <t< td=""><td>645</td><td>Charges sécurité sociale et prévoyance</td><td>205 236,00</td><td>00.0</td><td>12 367,00</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>217 603,00</td></t<>	645	Charges sécurité sociale et prévoyance	205 236,00	00.0	12 367,00	00'0	00'0	00'0	217 603,00
Autres charges de personnel 17 496,00 0,00 864,00 0,00 RECETTES 248 236,00 0,00 23 000,00 0,00 Prestations de services 175 000,00 0,00 23 000,00 0,00 Participations Participations 0,00 0,00 0,00 Revenus des immeubles 0,00 0,00 0,00 Libéralités recues 0,00 0,00 0,00	647	Autres charges sociales	11 574,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	11 574,00
RECETTES 248 236,00 0,00 23 000,00 0,00 Prestations de services 175 000,00 0,00 23 000,00 0,00 Participations 70 000,00 0,00 0,00 0,00 Revenus des immeubles 0,00 0,00 0,00 Libéralités recues 0,00 0,00 0,00	648	Autres charges de personnel	17 496,00	00.0	864,00	00.00	00'0	00'0	18 360,00
Presidetions de services 175 000,00 0,00 23 000,00 0,00 Participations 70 000,00 0,00 0,00 0,00 Revenus des immeubles 0,00 0,00 0,00 Libéralités recues 0,00 0,00 0,00		RECETTES	248 236,00	00'0	23 000,00	00'0	00.0	0.00	278 236.00
Participations 70 000,00 0,00 0,00 0,00 Revenus des immeubles 0,00 0,00 0,00 0,00 Libéralités recues 3,336,00 0,00 0,00 0,00	706	Prestations de services	175 000,00	00'0	23 000,00	0,00	00'0	00'0	198 000,00
Revenus des immeubles 0,00 0,00 0,00 0,00 Libéralités recues 3,346,00 0,00 0,00	747	Participations	70 000,00	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	70 000,00
Liberalities recues	752	Revenus des immeubles	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0	7 000,00
00'0 00'0 00'00'0 00'00'0 00'00'0 00'00'	758	Libéralités reçues	3 236,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 236,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Δ	A2.934
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

		00'0	00'0
	418 Autres actions	0	ō
	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	0000 0000 0000 0000	00'0
149	413 Sécurité allmentaire		00'0
41 Santé	412 Prévention et éducation pour la santé		00'D
	411 PMI et planification familiale		00'0
	410 Services communs		00'0
	Libelté	DEPENSES	RECETTES
	Article / compte nature (1)		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2
IV ANNEXES

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

				4	42			
				Action	Action sociale			
	420 Sarvices communs		421 Famille et enfance	1 enfance			422 Petite enfance	
		4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
		Actions en faveur	Aides a la familio	Aides sociales à	Adolescence	Crèches et	Multi accueil	Autres actions pour
7		de la maternité		l'enfance		garderies		la petite enfance
	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
Ť								
	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.0
١								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

	TOTAL DU				00'0 00'0	00'0 00'0
	428 Autres interventions	sociales				
	425 Personnes	handicapées			0,00	00'0
ociate	424 Personnes en	difficulté			DEPENSES 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	00'0
42 Action sociale		4238	Autres actions pour	les personnes âgées		00'0
	423 Personnes âgées	4232	Autres actions de	prévention	00'0	00'0
		4231	Forfalt autonomie		00'0	00'0
	Libellé				00'0 00'0 00'0 00'0	RECETTES
	Article / compte nature (1)					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2
IV - ANNEXES

FONCTION 4-3 - APA

Article / compte	Libelié	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf, en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	Depenses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres,

2	A2.934-4
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 - RSA / Régularisation de RMI

Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au litre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	2
	A2.935

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat

		50 Services communs			Aména	51 Aménadement et services urbains	on in section in the		
Article / compte nature (1)	Libellé		518 Services communs	511 Espaces verts urbaine	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement
	DEPENSES	00'0	00'0	210 391,00	61 000,00	00'0	00'0	00'0	302 980,00
909	Achats non stockés de malières et fourni	00'0	00'0	16 000,00	61 000,00	00'0	00'0	00'0	300,000
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	33 196,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
618	Divers	00'0	00'0	4 450,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	3 005,00	00'0	00'0	00'0	00'0	2 850,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	110 136,00	000	00'0	00'0	0,00	86 307,D0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	36 476,00	00'0	00'0	00'0	0,00	34 123,00
647	Aufres charges sociales	00'0	00'0	3 024,00	00'0	00'0	00'0	0,00	1 788,00
648	Autres charges de personne!	00'0	00'0	4 104,00	000	00'0	00'0	00'0	2 592,00
657	Charges intervent" cpt prop Subvent"	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	160 000,00
	RECETTES	00'0	00'0	80'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A	LEE A2.935
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAIL

FONCTION 5 - Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et	54 Espace rural et			55 Habitat (Logement)			
compte nature (1)	Libeité		villes moyennes	autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur Iocatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
618	Divers	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	D0'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
144	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00.0	000	00.0	00.0	00.0	00'0	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
647	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0	
648	Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	0.00	00.0	00'0	00'0	00'0	
657	Charges intervent* cpt prop Subvent*	00'0	00.00	00'0	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 -- Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /		56 Actions en faveur du	57 Techno, de l'information	58 Autres actions	Bactions	59 Sécurité	
compte nature (1)	Lbollé	Iltoral	еt de la сотт.	581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	574 351,00
909	Achats non stockés de matières et foumi	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	77 300,00
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	33 196,00
618	Divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	4 450,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 855,00
641	Rémunérations du personnel	00'0	00°D	00'0	00'0	00'0	196 443,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	70 599,00
647	Autres charges sociales	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	4 812,00
648	Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	6 696,00
657	Charges intervent" cpt prop Subvent"	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	160 000,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2 936
IV – ANNEXES	A DEFENDATION CENTER - SECTION DE FONCTIONNÉMENT - DEFENTATION CELEBRE

FONCTION 6 - Action économique

		09	61	62			63		
		Services communs	Interventions	Structure d'animetion			Actions sectorielles		
Article			économiques	et de dév. éco.		631		632	633
compre	BIRGIT		transversales		Agricu	Agriculture, pêche et agro-alimentaire	intaire	Industrie, commerce	Développement
nature (1)					6311	6312	6318	et artisanat	tourislique
					Laboratofre	Marchés alimentaires	Autres		
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	90'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	09'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2 936
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLE

FONCTION 6 - Action économique (suite)

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	EE A2.937
IV – ANNEXES	\ - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLE
	A - PRESENTATION

FONCTION 7 - Environnement

		70	7.1			72	2		
		Services communs	Actions			Actions déchets el propreté urbaine	I propreté urbaine		
Article /			transversales	720		721		722	2
of the state of	99			Services communs	Collect	Collects at traitement des déchets	chets	Propreté urbaine	urbaine
nature (1)	BIRGIN			collecte et propreté	7211	7212	7213	7221	7222
					Actions prévention	Collecte des	Tri, valorisation,	Actions prévention	Action propreté
					et sensibilisation	déchets	traitement déchets	et sensibilisation	urbaine et
									nettolement
	DEPENSES	3 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	3 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	8 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
703	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
731	Fiscalité locale	00'000 9	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
758	Produits divers de gestion courante	2 000'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

N	A2.937
IV - ANNEXES	A PRESENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 -- Environnement (suite 1)

				t			74
Article /			Actions	Actions en matière de gestion des eaux	eaux		Politique de l'air
compte nature (1)	Lbellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluvlales	735 Lutte contre les Inondations	
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
703	Redevences utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
758	Produits divers de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV ANNE

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

				75			76	11	78	
Antiple I nomete				Politique de l'énergle			Préserv. patrim.	Environnement	Autres actions	
Article / coulpte	Libellé	751	752	753	754	758	naturef,risques	Infrastructures		CUABITOE
(r) almini		Réseaux de	Energie	Energie éolienne	Energie	Autres actions	techno.	transports		
		chaleur et de froid	photovoltaïque		hydraufique					
	DEPENSES	00'0	00'0	09'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 000,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 000,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	3 500,00	00'0	00'0	00'0	11 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	00'0	00'0	00'0	00'0	3 500,00	00'0	00'0	00'0	3 500,00
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'000 9
758	Produits divers de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	- PRESENTATION DETAILLEE A2.938
IV – ANNEXES	A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - Transports

compte nature (1)			50				82			
nature (1)		Services communs	Transports			Trans	Transports publics de voyageurs	Benrs		
3	Libellé		scolaires	820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
606 Achats	Achals non stockés de malières et fourni	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
613 Locations	SI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00
615 Entretie	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
633 (mpôts,	Impõts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00,00
641 Rémuné	Rémunérations du personnel	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0
645 Charges	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	000	00'0	00'0	00'0	0.00	00'0	00'0	00'0
647 Autres of	Autres charges sociafes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
648 Autres o	Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	06'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	90'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	_
>	938
	¥.
	ш
	삘
	불
	IN DETAIL
	0
	ō
	RESENTATION
	E
	ESE
	R
	E FONCTIONNEMENT
	M
S	Z
Ä	2
NEXE:	일
Ź	Ö
A	Ä
>	Ž
-	2
	<u>က</u>
	S
	Щ
	S
	180
	Z
	I
	Z
	S
	E E
	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION
	A - PRESENTATION
1	

FONCTION 8 - Transports (suite 1)

Achats non stockée de mailères of presentions of controlle soulier solution stockée de mailères et fourminus Fret rouller (p.00) Fret ferrovialire (p.00) Fret ferrovialire (p.00) Fret ferrovialire (p.00) Fret franchille (p.00) Fret marillime (p.00) Fret marillime (p.00) Fret marillime (p.00) Prot fluvial (p	Article /	:			ī	83 Transports de marchandises			
Achats non stockés de mailères et fournil 0,00 </th <th>compte nature (1)</th> <th>LIBelle</th> <th>830 Services communs</th> <th>831 Fret rouller</th> <th>832 Fret ferroviaire</th> <th>833 Fret fluvial</th> <th>834 Fret maritime</th> <th>835 Fret aérien</th> <th>838 Autres transports</th>	compte nature (1)	LIBelle	830 Services communs	831 Fret rouller	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
Achates non stockés de malières et fournil 0,00<		DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	09'0
Locations 0.00	909	Achats non stockés de mallères et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000
Entretien et réparations 0,00 0,00 0,00 0,00 Impôls, taxes, versements (autre orga.) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Rémunérations du personnel 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sociales 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Impolie, laxes, varsements (autre orga.) 0.00 <td>615</td> <td>Entretien et réparations</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td>	615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Rémundérations du personneil 0,000 <th< td=""><td>633</td><td>Impôls, taxes, versements (autre orga.)</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td></th<>	633	Impôls, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Charges securité sodale et prévoyance 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges sodales 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges de personnel 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	641	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	DO'0
Autres charges sociales 0,00 0,	645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres charges de personnel 0,00 0,00 0,00 0,00 RECETTES 0,00 0,00 0,00 0,00	647	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	00'0
00'6 00'0 00'0 90'0	648	Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
		RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

N	A2.938
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 - Transports (suite 2)

Article /						84 Voirie	# P				
compte nature (1)	Libelié	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Vlabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirte	848 Parkings	849 Sécurité routière	
	DEPENSES	00'0	00'0	00'0	00'0	410 840,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	64 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
613	Locations	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
615	Entretien et réparations	00'0	00'0	00'0	00'0	5 300,00	00'0	0.00	00'0	00'0	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	00'0	7 716,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
2	Rémunérations du personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	230 711,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	92 029,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
647	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	3 900,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
848	Autres charges de personnel	00'0	000	00'0	00'0	5 184,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

2	A2.938
IV – ANNEXES	A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 - Transports (suite 3)

				38			86	87	88	
				INTRIBUTES			CHISORS	CICCIBIOUS	animane	
Article / compte	Libellé	851	852	853	854	855	multimodales	douces		TOTAL DU
nature (1)		Gares, autres	Gares et autres	Haftes, autres	Ports, autres	Aéroports et autres				CHAPITRE
		infrastructures routières	Infrastructures ferrov.	infrastructures fltwiates	infrastructures	Infrastructures				
	DEPENSES	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	410 840,00
909	Achats non stockés de matières et fourni	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	64 000,00
613	Locations	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00
615	Entretien et réparations	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	5 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	00'0	00'0	00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0	7 716,00
641	Rémunérations du personnet	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	0.00	230 711,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	92 029,00
647	Autres charges sociales	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 900,00
648	Autres charges de personnel	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 184,00
	RECETTES	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

TTE - REPARTITION DAR NATIBE DE DETTE		
	ETAT DE LA	R1 2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	t dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			1					Taux	Taux initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'interêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariei	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
								-						
164 Emprunts auprès des Établissements financiers (Total)					7 150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 150 000,00									
00600500509845	Etablissement CREDIT AGRICOLE	31/01/2011		30/04/2011	1 350 000,00	ш		3,180	3,084		1-	X Echéance		A-1
00601602095	Etablissement CREDIT AGRICOLE	15/02/2018		21/05/2018	3 500 000,00	ш		1,380	1,380		F	υ		A-1
1521	Societé GENERALE	09/12/2016		20/03/2017	1 200 000,00	IL.		1,350	1,350		⊢	O		A-1
MON502699EUR/0502957/001	Etablissement LA BANQUE POSTALE	24/03/2015		01/08/2015	1 100 000,00	IL.		1,810	1,825		-	υ		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emorunts assortis d'une cotton					000							- Marine San		
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
							T					0	THE STATE OF THE S	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					90'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1671 Avancas consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comples spécieux du Trésor (total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									

					Emprunts e	t dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			400					Taux Initial	nttal		Dánia		Possibliké	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chaf de fîle	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérât (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuarie1	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorle d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0							- Company		
														T
163 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total) (9)					00'0		The second					1		
1682 Bons à moven terme					00'0		100000							
négociables (total)														
						-	1000				10000			
1687 Autres dettes (total)					00'0	1								
Total générai					7 150 000,00	9								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, Indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intrêtit : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prisfixé (dest-à-dire un taux variable qui n'est pas seuiement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (of. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les evances remboursables consenties au fitre de l'article 25 de la toi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

2	B1.2
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature Couverture Couvert										
Nature contrat) Couverture ? ONN Montant couvert contrat) (11) 6,00 prunts obligataires (Total) 0,00 opco945 0,00 02095 0,00 2899EUR/0502957/001 0,00 mprunts en devises (total) 0,00 02095 0,00 2899EUR/0502957/001 0,00 mprunts en devises (total) 0,00 ur ligne de trésorente (total) (10) 0,00 pôte et cautionnements regue 0,00 opte et cautionnements regue 0,00 opte et cautionnements regue 0,00			ພັ	nprunts e	Emprunts et dettes au 01/01/N	-				
Nature contrat) Couverture ? OIN Montant couvert contrat) (11) 6,00 prunts auprèsdes sements financiers(Total) 0,00 reprunts auprèsdes sements financiers(Total) 0,00 00509845 0,00 02095 0,00 02095 0,00 mprunts en euros (total) 0,00 02095 0,00 mprunts en devises (total) 0,00 ur ligne de trésorente (total) (10) 0,00 pête et cautionnements regue 0,00 one particulières (Total) 0,00					Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
oprunts abligataires (Total) 0,00 perunts augresdes 0,00 sements financiors(Total) 0,00 00509845 0,00 02095 0,00 02095 0,00 02095 0,00 02095 0,00 02095 0,00 02096 0,00 02097 0,00 02097 0,00 02097 0,00 02097 0,00 02097 0,00 02097 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00 02098 0,00	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	de de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
opprints auprèades 0,00 mprunts en euros (total) 0,00 00509845 0,00 02095 0,00 2899EUR/0502957/001 0,00 mprunts en devises (total) 0,00 ur ligne de trésorarle (total) 0,00 pôte et cautionnements regue 0,00 opte et cautionnements regue 0,00 opte et cautionnements regue 0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
0,00 00509845 00509845 00509845 00509845 005098 005098 005098 00509 005098 00509 005		4 181 902,75					363 948,99	70 309,32	00'0	8 241,55
00509645 02095 02095 02095 02095 02095 02096 02699EUR/0502957/0011 0700 0700 0700 0710 0700 0710 0700 0710 0700 0710 0700 0710		4 181 902,75					363 948,99	70 309,32	00'0	8 241,55
02095 0,00 72695EUR/0502957/001 0,00 mprunts en devises (total) 0,00 Emprunts assort/s d'une option de urigne de trésorerle (total) (10) 0,00 pêts et cautionnements regue 0,00 one particulières (Total) 0,00	A-1	739 819,29	10,33	ш		3,084	55 615,67	22 867,41	00'0	3 686,72
2899EUR/0502957/001 0,00 mprunts en devises (total) 0,00 Emprunts assortis d'une option de ur ligne de trésorerie (total) (10) 0,00 pôts et cautionnements reçus 0,00 pprunts et defites assortis de one particulières (Total) 6,00	A-1	2 318 750,00	12,42	ш		1,380	175 000,00	31 093,13	00'0	3 287,08
Care	A-1	720 000,00	11,25	ш		1,350	00'000 09	9 546,19	00'0	272,25
mprunts en devises (fotal) Emprunts assorts d'une option de ur ligne de trésorerte (total) (10) pôtes et cautionnements regus iprunts et dettes assortis de one particulières (Total)	A-1	403 333,46	4,67	u.		1,825	73 333,32	6 802,59	00'0	995,50
Emprunts assortis d'une option de ur ligne de trésorerie (total) (10) pôts et cautionnements reçus prunts et dettes assortis de one particulières (Total)		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
pôts et cautionnements reçus prunts et dettes assortis de one particulières (Total)		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0					00'0	00'0	00'0	000
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux 0,00 (total)		00'0					00'0	00'0	00'0	000
1675 Dettes pour METP et PPP (total) 0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locatalres-acquéreurs 0,00 (total)		00'0					00'0	00'0	00'0	00:0
1678 Autres emprunts et dettes (total) 0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total) 0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0

					ņ	nprunts et d	Emprunts et dettes au 01/01/N	7				
							Taux d'Intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de laux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'Intérêt (16)	intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		0,00		-			00'0	0,00	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
Total gánéral		00'0		4 181 902,75					363 948,99	70 309,32	00'0	8 241,55

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerle, Il faut falre ressortir le remboursement du capital de la dette prèvue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) SI l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (d. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'inidrêt après opérations de couverture : F. fixe ; V. variable simple ; C. complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régias à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

### State of the color of the c			V - ANNEXES				2
Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Montant en euros Nombre de produits % de l'encours Nombre de produits % de l'encours % de	ANNEXES PATRIMONI		TTE - TYPOLOGIE	DE LA REPARTITION	ON DE L'ENCOURS		B1.4
Indices sous-jacents (1) Indices inflation française (2) Indices cone euro ou can decart entre cas indices and produits (3) Indices cone euro ou cas indices cone euro and cas indices cone euro au decart entre cas indices cone euro au decart entre cas indices cone euro au decart entre cas indices cone cas indices con cone cas indices cone cas indices cas cas cas cas cas cas cas cas cas ca		B1.4 - TYPOL	OGIE DE LA REPAR	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
Nombre de produits 4 0 0 % de l'encours 100,00 0,00 0,00 Montant en euros 0 0 0 produits 0,00 0,00 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros	Indices sous-		(2) Indices inflation française ou zone euro qu écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écerts d'Indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
% de l'encours 100,00 0,00 0,00 Montant en euros produits produits 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros produits 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0 Montant en euros 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0 0			0	0	0	0	
Monitant en euros 4 181 902,75 0,00 0 0 Produíts 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 0,00 W de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 Worduits en euros 0,00 0,00 0,00 0,00 W de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00			00'0	00'0	00'0	0,00	
Nombre de produits 0 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montent en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 % de l'encours 0,00 0,00 0,00				00'0	00'0	00'0	
% de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0,00 0,00			0	0	O	a	
Montant en euros 0,00 0 0 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 % de fencours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 % de l'ancours 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0,00 0 Nombre de produits 0,00 0 0 % de fencours 0,00 0,00 0 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 % de l'encours 0,00 0,00 0,00			00'0	0,00	00'0	00'0	
Montbare de produits 0 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00	Montant e			00'0	00'0	00'0	
% del Fencours 0,00 0,00 6,00 Montant en euros 0 0 0 % del Fencours 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 % del Fencours % del Fencours 0,00 0,00			O	D	0	0	
Montant en euros 0,00 0 0 Nombre de produits 0 0 0 % de l'ancours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0 0 0 % de fencours 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0,00 0 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 % de l'encours % de l'encours 0,00 0,00			00'0	00'0	00'0	00'0	
Nombre de produits 0 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0 0 0 % de l'encours 0,00 0 0 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 % de l'encours % de l'encours 0,00 0,00	Montant e	0		00'0	00'0	00'0	
% de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0 Produtits 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 % de l'encours % de l'encours 0,00 0,00			٥	0	0	o	
Montlant en euros 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0 0 % de Fencours 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits 0,00 0,00 0,00 % de Fencours % de Fencours 0,00 0,00			00'0	0,00	00'0	00'0	
Nombre de produits 0 0 0 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 Nombre de produits % de l'encours % de l'encours	Montante			00'0	00'0	00'0	
% de l'encours 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 Nombre de produits % de l'encours			0	0	o	0	
Montant en auros 0,00 0,00 Nombre de produits % de l'encours			00'0	0,00	00'0	00'0	
	Montant e	0		00'0	00'0	00'0	
		re de uits					0
		ncours					00'0
Mohlant en euros	Montant e	so enros					00.0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

2	B7.3
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

í I				tn	ω	d)	an.
Annuité garantle au cours de l'exercice	En capital	0,00	00'0	4 475,25	2 401,76	2 073,49	4 475,25
Annuité garan l'exe	En intérêta (8)	00'0	0,00	5 653,58	4 471,72	1 181,86	5 653,58
Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt						
Catégorie d'emprunt	6					A-1	
Taux à la date de vote du budget (6)	Miveau de taux				3,450	1,750	
k à la date de v du budget (6)	Index (4)						
Taux	Taux (3)				L.	Œ	
- - -	Taux actua- riel (5)				3,450	1,750	
Taux initial	Index (4)						
P	Таих (3)				ш	α	
Périodi- cité des rem-	sements (2)				4	٩	
Durée rési-	duelle				29,33	25,00	
Capital restant	N/10/10 na na	9,00	00'0	197 149 61	129 614,94	67 534,67	197 149,61
Montant Initial		90'0	00'6	243 770,15	162 685,97	81 084,18	243 770,15
Organisme prâteur ou	chef de file				CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN.	
Objet de	emprum garano				Acq.immo p/realisation 15 logts-Garantie d'emprunt Commune	Acq.immo phéalisation 15 togs-Garantie d'emprunt Commune	
Année de mobilisation et profii d'amortissement de l'emprunt (1)	Profil				X Echéance constante	X Echéance constante	
Ani mobilisal d'amorti	Année				2006	2018	
Désignation du		Totel des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements socieux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	SA d'HLM LOGIS FAMILIAL VAROIS	SA d'HLM LOGIS FAMILIAL VAROIS	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Indiquer C pour amoritasement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la pérodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'Intérêt : F : fixe; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

- (5) Taux hanuel, tous frais compris.

 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

 (7) Calégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

 (8) Il e'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 * Intérêts régiés à l'échéance » (intérêts décaissés).

		V – ANNEXES			2
	ANNEXES PATRIMONIALES	NIALES - SUBVENTIONS VERSEES	S VERSEES		88
	SUBVENTIONS		VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	INV	VESTISSEMENT (total)			00'0
	FO	FONCTIONNEMENT (total)			284 680,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Etablissement CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TRANS-EN-PROVENCE	Etablissement de droit public	149 300,00
Subver	Subvention complémentaire	Subvention complémentaire	Etablissement CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TRANS-EN-PROVENCE	Etablissement de droit public	5 480,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association EQUI VIVRE	Association	1 500,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	2 000,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association LEI NISTOUNS DE TRANS	Association	700,000
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association LES RED BAROUDEUSES	Association	200,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association LES LUCIOLES DE TRANS	Association	00'006
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	MISTIGRIS SANS TOITS Morel Andree	Association	1 300,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE	Association	200,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association SOCIETE DE CHASSE LA TRANSIANNE	Association	1 500,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association TENNIS DE TABLE TRANSIAN	Association	2 000,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association TRANS TENNIS CLUB	Association	2 400,00
SUBVE	SUBVENTION	SUBVENTION	Association UNC	Association	00'008
SUBVI	SUBVENTION	SUBVENTION	Association HYPE DANCE SCHOOL	Association	200'00
SUBVI	SUBVENTION	SUBVENTION	LA COMPAGNIE DES CHRYSALIDES LOUIS MARYLINE	Association	400,00
SUBVI	SUBVENTION	SUBVENTION	JUDO CLUB TRANS EN PROVENCE	Association	500,00
SUBVI	SUBVENTION	SUBVENTION	Association SCRABLE DU DRAGON	Association	200,00
SUBV	SUBVENTION	SUBVENTION	Association TRANS ANIMATION SENIORS	Association	1 500,00
SUBVI	SUBVENTION	SUBVENTION	Association Comité des Fêtes	Association	52 000,00

2 600,00 1 000,00 3 000,00 1 800,00 3 000,00 30 000,00 1 000,00 17 000,00 Montant de la subvention Nature juridique de Porganisme Association STADE TRANSIAN Association ASSOC ANCIENS COMBATTANT Association CLUB BOULISTE TRANSIAN Association LES ARCHERS DES SIX LANCES Nom de l'organisme Association CRECHE LES P'TITS LOUPS ET RENARDEAUX Association AUSEINDELAREMISSION Association JEUNES AGRICULTEURS DU VAR Association ESCOLO DEI MOULIN ALASE M. ANTOINE Association CANNE **TRANSIANNE** Objet (3) SUBVENTION Subventions (2) SUBVENTION Article (1) 65748 65748 65748 65748 65748 65748 65748 65748 65748 65748

800,00

500,000

(1) Indiquer l'article d'Imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

		IV – ANNEXES	(ES				2
	ANNEXES PA	ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT	ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	101/N		i	83
		B9 – ETA	ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	01/01/N			
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMPI EN ETPT (4)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	000	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur départemental - SDIS		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur départemental adjoint - SDIS		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		00'0	00'0	0000	00'0	00,0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		29,00	00'0	29,00	23,00	00'0	23,00
Directeur général des services	A	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
adjoint administratif	O	2,00	00'0	00'2	5,00	00'0	2,00
adjoint administratif principal de 1ère	O	11,00	00'0	11,00	11,00	00'0	11,00
adjoint administratif principal de 2ème	O	5,00	00'0	5,00	3,00	00'0	3,00
gasse	∢	1,00	00'0	1,00	1,00	00.00	1.00
attaché principal	∢	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
collaborateur de cabinet	4	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
rédacteur	В	1,00	00'0	1'00	1,00	00'0	1,00
rédacteur principal 1ère classe	80	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		52,00	1,00	23,00	38,00	00'0	38,00
adjoint technique	O	19,00	1,00	20,00	17,00	00'0	17,00
adjoint technique principal 1ère classe	O	8,00	00'0	8,00	4,00	00'0	4,00
adjoint technique principal 2ème classe	O	00'6	00'0	00.6	4,00	00,00	4,00
agent de maitrise	O	00'9	00'0	6,00	4,00	00'0	4'00
agent de maitrise principal	O	2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	00'2
ingénieur principal	∢	1,00	00'0	1,00	1,00	00,0	1,00
technicien	œ	1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
technicien principal de 2ème classe	മ	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
technicien principal de 2ème classe	0	00'0	00'0	00'0	00'0	0000	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	00'0	8,00	4,00	00'0	4,00
agt spéc des écoles maternelles principale de 2ème classe	O	4,00	00'0	4,00	00'0	00'0	00'0

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	ı,	EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMP EN ETPT (4)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL.	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
agt.spéc des écoles matemelles principale de 1ère classe	O	4,00	00'0	4,00	4,00	00'0	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (8)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	0,00
éducateur des activités physiques et sportives principalde 2ème	8	1,00	00'0	1,00	00,00	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		18,00	2,00	20,00	13,00	00'0	13,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
adjoint d'animation	O	12,00	2,00	14,00	7,00	00'0	00'2
adjoint d'animation principal de 1ère classe	ပ	2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
adjoint d'animation principal de 2ème classe	O	2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
animateur	В	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE POLICE (j)		00'9	00'0	00'9	6,00	00'0	00'9
brigadier	O	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
brigadier chef principal	ပ	3,00	0000	3,00	3,00	00'0	3,00
chef de service de police municipale	m	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
gardien brigadier	ပ	2,00	00'0	2.00	2.00	0.00	2.00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (K)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		114,00	3,00	117,00	84,00	00'0	84,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Calégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quoitié de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quoitié de travail et par leur quoitié de travail et par leur quoité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Example : un agent à lemps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute fannée correspond à 1 ETPT : un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT : un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mols, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

68
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

			- INCOME			
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	COP	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		-
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
APPRENTIS 2		OTR		00'0	A	4
CONTRACTUELS 25		OTR		00'0	А	4
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique. URB : Urbanisme (dont aménagement urbain). URB: Unbanisme (dont amén S. Sodal. MS: Médico-social. MR: Médico-social. MR: Médico-social. SP: Sportif. CUTT: Cutinuel. ANIM: Anhmation. POLL: Police. POMP: Sapeurs-pompiers. X: Emolos non etles.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contraf (code général de la fonction publique - CGFP):
322-23-27. Accroissement l'amporate d'activité pour une durée maximale friée par les parties dans la limite de six ans
322-23-27. Accroissement salament le moture durée maximale friée par les parties dans la limite de six ans
322-24. Contrat de projet pour une durée minimale d'un en et une durée maximale friée par les parties de six ans
322-47. Semplacement d'un fonctionnaire au marine des fonctions correspondantes.
323-47. Abrance termoraire d'un emploi.
323-47. Abrance termoraire d'un emploi.
323-47. Communes de mains de cadra d'emplois de Constitue des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire le emplois de la fusion de conformation de cadra d'emplois de la fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de la fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de conformation de la fusion de cadra d'inside de fusion de communes (- 2 Dio habitants, conformation de la fusion de cadra de propriet de la fusion de cadra de la fusion de cadra de la fusion de cadra d'inside maximation de la fusion de cadra de la fusion de cadra de la fusion de cadra d'inside maximation de la fusion de cadra de la fusion de cadra d'inside maximation de la fusion de cadra de cadra de cadra de cadra de cadra d'inside maximation de la fusion de cadra de cad

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contraits particuliers devront être labellisée « A / autres » et teront l'objet d'une précision (ex : « contraits aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non bitulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainst que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-5, 332-10 e 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(B) Si un contral fixe comme reférence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-495 672,00	0,00	0,00	-495 672,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	160 993,00	0,00	0,00	160 993,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-334 679,00	0,00	0,00	-334 679,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouveiles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	495 672,00	0,00	0,00	495 672,00
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-334 679,00	0,00	0,00	-334 679,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	160 993,00	0,00	0,00	160 993,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	378 444,00	0,00	0,00	378 444,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	900 237,00	-5 250,00	-5 250,00	894 987,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	521 793,00	-5 250,00	-5 250,00	516 543,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultets, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ISES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES = A + B	1 378 444,00	0,00	0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	363 950,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	363 950,00	00,0	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	00,0	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	14 494,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	14 494,00	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	RESSOURCES PROF Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a +	(BP + B5 + DM)		
b	es (NESSONICES FROM NES) - a +	V 900 237,00	-5 250,00	VI -5 250,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	370 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	140 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	230 000,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	00,0	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressource (4)	ces propres internes de l'année (b)	530 237,00	-5 250,00	-5 250,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00
2804183 2805	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	34 230,00	-523,00	-523,00
281568	Licences, logiciels, droits similaires	14 567,00	-222,00	-222,00
2815738	Autre matériel, outillage incendie Autre matériel et outillage de voirie	17 178,00 36 450,00	-262,00	-262,00
281578	Autre matériel technique	66,00	1 410,00	1 410,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	31 942,00	-1,00 90,00	-1,00 90,00
281828	Autres matériels de transport	14 202,00	-217,00	-217,00
281838	Autre matériel informatique	66 428,00	1 145,00	1 145,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 678,00	3 412,00	3 412,00
28185	Matériel de téléphonie	499,00	-8.00	-8,00
28188	Autres immo. corporelles	176,00	-3,00	-3,00
29	Dépréciations des immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
19	Dépréciation des comptes de tiers			
·	Doprociation des comples de tiers			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	302 821,00	-10 071,00	-10 071,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Per conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES :

Pour:
Contre:
Abstentions:

Date de convocation :

Présenté par Le (1), A Trans-en-Provence, le 23/09/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session Ordinaire A Trans-en-Provence, le 23/09/2025 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AMOROSO Anne-Marie deuxième adjointe	
ANTOINE Françoise conseillère municipale déleguée	
ANTON Sophie conseillère municipale	
AURIAC Georges septième adjoint	
BONHOMME Jean-Yves conseiller municipal délégué	
BREMOND Brice conseiller municipal	
CAYMARIS Alain maire	
COSTA François conseiller municipal	
DELOLY Aline conseillère municipale	
DUVAL Jean-Michel cinquième adjoint	
ESTEVE Marc conseiller municipal	
FERRIER Hélène quatrième adjointe	
FORMICA Sophie conseillère municipale	
FOURISCOT Jean conseiller municipal	
GARNIER Thomas conseiller municipal	
GODANO Jacques troisième adjoint	
GUYOT Jean-Paul conseiller municipal	
LEVEQUE Eva conseillère municipale déléguée	
LIMASSET Jean-Paul conseiller municipal	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Certifié exécutoire par Le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Trans-en-Provence, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-DCM1B230925CCAS-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice: 29 Conseillers présents: 21 Conseillers représentés: 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire,

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Point n°1b - 2025/054: Versement d'une subvention complémentaire au CCAS au titre de l'année 2025.

Rapporteur: Mme H. Ferrier

Dans le cadre de la dotation aux amortissements du CCAS, cette opération d'ordre budgétaire entrainant une dépense à la section de fonctionnement et une recette à la section d'investissement, à savoir la somme de 5 480 €.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-DCM1B230925CCAS-DE

Il convient donc, afin de permettre son bon fonctionnement, de verser au CCAS une subvention complémentaire de $5\,480\,\mathrm{C}$ au titre de l'exercice 2025.

Cette somme sera prévue au budget de la commune par décision modificative n°2 du 23 septembre 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire,

Alain CAYMARIS

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-DCM2A230925POST-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Point nº2a - 2025/055: Création de postes.

Rapporteur : M. le Maire

Il appartient au conseil municipal de modifier le tableau des emplois.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2025 Reçu en préfecture le 02/10/2025 Publiè le 02/10/2025 ID : 083-218301414-20250923-DCM2A230925POST-DE

VU le Code Général de la Fonction Publique;

Le conseil municipal est invité à bien vouloir autoriser, à procéder aux créations suivantes :

À compter du 1er décembre 2025 :

• Brigadier-Chef principal: 1 poste, à temps complet;

• Technicien: 1 poste, à temps complet;

Rédacteur principal de 2^{ème} classe : 1 poste, à temps complet ;

• Animateur principal de 1ère classe: 1 poste, à temps complet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire.

Alain CAYMARIS



ID: 083-218301414-20250923-DCM3A230925FIPD-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice: 29 Conseillers présents: 21 Conseillers représentés: 7 Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Point n°3a - 2025/056: FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) 2025: Programme S « Sécurisation des établissements scolaires »: Acquisition de 35 balises (Plan particulier de mise en sûreté - PPMS) pour l'école élémentaire Jean Moulin

Rapporteur: M. J.Y. Bonhomme

Dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires, il est nécessaire de faire l'acquisition de 35 balises PPMS pour l'école élémentaire Jean Moulin.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



Dans le cadre des dépenses réalisées sur l'exercice 2025, il est proposé à l'Assemblée de déposer une demande de subvention à l'Etat concernant l'aménagement suivant :

<u>Dossier</u>: FIPD 2025: Programme S « Sécurisation des établissements scolaires » : Acquisition de 35 balises PPMS pour l'école élémentaire Jean Moulin

Montant de l'opération : 6 300.00 € HT

Autofinancement 20 %: 1 260.00 € HT

FIPD 80 %: 5 040.00 € HT

Au vu de ce qui précède, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 80% auprès du FIPD pour l'année 2025 concernant l'opération visée ci-dessus,
- S'engager à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de la subvention sollicitée auprès du FIPD et celui réellement attribué,
- autoriser les dépenses nécessaires et les inscrire au budget.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire

Alain CAYMARIS



ID: 083-218301414-20250923-DCM3BSUBCROIX-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<u>Point n°3b – 2025/057</u>: Demande de subvention au conseil départemental du Var : Réfection des enrobés au Chemin de la Croix.

Rapporteur: M. G. Auriac

Dans le cadre du programme de travaux sur les chemins communaux engagé par la municipalité, il est proposé la réfection des enrobés d'une partie du chemin de la Croix.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 083-218301414-20250923-DCM3BSUBCROIX-DE

Cette partie de chemin nécessite la réfection de sa voirie qui est fortement accidentée.

Ainsi, il est proposé à l'Assemblée de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental du Var concernant l'aménagement suivant :

> <u>Dossier</u>: Réfection des enrobés au chemin de la Croix

Montant de l'opération : 74 600 € HT

Autofinancement 20 %: 14 920 € HT

Conseil Départemental 80 % : 59 680 € HT

Au vu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 80% auprès du Conseil Départemental concernant l'opération visée ci-dessus.
- S'engager à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental et celui réellement attribué.
- Autoriser les dépenses nécessaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance.

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire,

Alain CAYMARIS



ID: 083-218301414-20250923-DCM3CSUBVSOULET-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var – Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice: 29 Conseillers présents: 21 Conseillers représentés: 7 Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS:

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<u>Point n°3c – 2025/058</u>: Demande de subvention au conseil départemental du Var : Réfection des enrobés Impasse du Souletto.

Rapporteur: M. G. Auriac

Dans le cadre du programme de travaux sur les chemins communaux engagé par la municipalité, il est proposé la réfection des enrobés de l'Impasse Souletto.

La réfection de la voirie de cette impasse est nécessaire car fortement accidentée.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 083-218301414-20250923-DCM3CSUBVSOULET-DE

Ainsi, il est proposé à l'Assemblée de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental du Var concernant l'aménagement suivant :

> <u>Dossier</u>: Réfection des enrobés Impasse du Souletto

Montant de l'opération : 27 674 € HT

Autofinancement 20 %: 5 536 € HT

Conseil Départemental 80 % : 22 138 € HT

Au vu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 80% auprès du Conseil Départemental concernant l'opération visée ci-dessus.

 S'engager à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental et celui réellement attribué.

autoriserles dépenses nécessaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire,

Alain FAVMADIC

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-DCM3DSUBVPEYBER-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<u>Point n°3d – 2025/059</u>: Demande de subvention au conseil départemental du Var : Réfection d'une partie du Chemin du Peybert de l'intersection avec le chemin du Ribas vers le numéro 937

Rapporteur: M. G. Auriac

Dans le cadre du programme de travaux sur les chemins communaux engagé par la municipalité, il est proposé la réfection d'une partie du chemin du Peybert de l'intersection avec le Chemin du Ribas vers le numéro 937.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 083-218301414-20250923-DCM3DSUBVPEYBER-DE

La réfection de la voirie de cette partie est nécessaire car fortement accidentée.

Ainsi, il est proposé à l'Assemblée de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental du Var concernant l'aménagement suivant :

Dossier: Réfection d'une partie du Chemin du Peybert de l'intersection avec le chemin du Ribas vers le numéro 937

Montant de l'opération : 88 826 € HT

Autofinancement 20 %: 17 767 € HT

Conseil Départemental 80 % : 71 059 € HT

Au vu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 80% auprès du Conseil Départemental concernant l'opération visée ci-dessus.

- S'engagerà prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental et celui réellement attribué.

Autoriser les dépenses nécessaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance.

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire.

Alain CAYMARIS

ID: 083-218301414-20250923-DCM3ESUBVRTEMOT-DE





COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<u>Point n°3e- 2025/060</u>: Demande de subvention au conseil départemental du Var : Réfection d'une partie du Chemin du Peybert de l'intersection avec le chemin Draguignan à La Motte vers l'école militaire

Rapporteur: M. G. Auriac

Dans le cadre du programme de travaux sur les chemins communaux engagé par la municipalité, il est proposé la réfection d'une partie du chemin du Peybert de l'intersection avec le Chemin Draguignan à la Motte vers l'école militaire.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 083-218301414-20250923-DCM3ESUBVRTEMOT-DE

La réfection de la voirie de cette partie est nécessaire car fortement accidentée.

Ainsi, il est proposé à l'Assemblée de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental du Var concernant l'aménagement suivant :

Dossier: Réfection d'une partie du Chemin du Peybert de l'intersection avec le chemin Draguignan La Motte vers l'école militaire

Montant de l'opération : 84 095 € HT

Autofinancement 20 %: 16 819 € HT

Conseil Départemental 80 % : 67 276 € HT

Au vu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 80% auprès du Conseil Départemental concernant l'opération visée ci-dessus.

- S'engager à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de la subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental et celui réellement attribué.

- autoriser les dépenses nécessaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance.

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire.

Alain AYMARIS



ID: 083-218301414-20250923-DCM3FVENTELOTS-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice: 29 Conseillers présents: 21 Conseillers représentés: 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS:

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Point nº3f - 2025/061: Vente de 2 lots de la parcelle communale AD nº 95 du Chemin des Jas.

Rapporteur: M. le Maire

M. GRAMMATOPOULOS Alexandre avait fait une demande de servitude de tréfond, sur la parcelle cadastrée AD n° 95. Cette servitude avait été autorisée par décision du conseil municipal en date du 01/06/2021. Il a besoin maintenant d'une partie de la parcelle cadastrée AD n° 95 pour cette servitude.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 083-218301414-20250923-DCM3FVENTELOTS-DE

M. MAKABROU Olivier, domicilié chemin des Jas, n'a pas la possibilité de construire un garage sur sa parcelle. Aussi, il a demandé de pouvoir acquérir une partie de la parcelle cadastrée AD n° 95 afin de pouvoir construire ce garage.

Le service des Domaines a été sollicité en juillet 2024 et la valeur vénale de la parcelle cadastrée AD n°95 a été estimée à 6 000 € HT.

M. CLARET, géomètre expert, a été sollicité par la Commune afin d'effectuer la division de la parcelle communale. Il en résulte :

- terrain A: 51 m² Partie concernant M. GRAMMATOPOULOS Alexandre
- terrain B: 51 m² Partie concernant M. MAKABROU Olivier
- terrain C: 139 m² restant à la Commune.

La Commune a proposé de céder la partie de M. GRAMMATOPOULOS Alexandre (terrain A) au prix de 49 €/m² soit pour 51 m²: 2 500 € TTC, et celle de M. MAKABROU Olivier (terrain B) au prix de 49 €/m² soit pour 51 m²: 2 500€ TTC.

Par courrier en date du 09/08/2025, M. GRAMMATOPOULOS Alexandre a donné son accord pour ce prix d'acquisition.

Par courrier en date du 11/08/2025, M. MAKABROU Olivier a donné son accord pour ce prix d'acquisition.

En conséquence de ce qui précède, le conseil municipal est invité à :

- approuver ces 2 actes de vente,
- dire que les actes et frais de procédures seront à la charge de M. GRAMMATOPOULOS Alexandre et de M. MAKABROU Olivier,
- dire que l'acte de régularisation pourra être passé en la forme administrative ou notariée
- autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ces actes de vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire.

Alain CAMMARI

ID: 083-218301414-20250923-DCM3GCOUPEFORRE-DE

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025





COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS:

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Point n°3g - 2025/062: Coupe en forêt communale 2026

Rapporteur: M. J. Godano

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts du 1er août 2025, concernant la coupe prévue en 2026 en forêt communale relevant du régime forestier.



ID: 083-218301414-20250923-DCM3GCOUPEFORRE-DE

Considérant que le projet d'assiette de la coupe, proposé par l'Office National des Forêts respecte point par point le schéma d'aménagement forestier 2013/2032, approuvé par le conseil municipal du 13 juin 2013 et par le Préfet de Région le 05 septembre 2013,

Considérant que le mode de commercialisation du bois présenté par l'Office National des Forêts est conforme aux intérêts de la commune,

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'état d'assiette de la coupe de l'année 2026 présenté ci-après,

- demander à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation de la coupe de l'état d'assiette présentée ci-après,

- valider ci-dessous la destination de la coupe et son mode de commercialisation proposé par l'Office National des Forêts,

6-m	Taillis	10,19	67	oui
Parcelle	Type de coupe	Surface en ha	Volume présumé en m³/ha	Coupe prévue par le document d'aménagement

Destination		Mode de commercialisation						
Parcelle		Mode de vente		Mode de mise à disposition de l'acheteur				
	Vente Délivrance	Appel D'offre	Contrat Gré à gré	Sur pied	Façonné	En bloc	A la mesure	
6-m	Х		Х		Х		Х	

- donner pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente,

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à assister aux martelages de la coupe prévue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

If the

Monsieur Le Maire,

Ann CAYMARIS

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-DCM3HFICEYSSARE-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS:

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

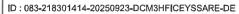
<u>Point n°3h – 2025/063</u>: Fonds d'investissement cantonal (FIC): Réfection des enrobés du n° 256 Chemin des Eyssares vers le Puits Aérien.

Rapporteur: M. le Maire

Dans le cadre du programme de travaux des chemins communaux engagé par la municipalité, le chemin des Eyssares s'inscrit dans cette dynamique.

Reçu en préfecture le 02/10/2025





La partie du chemin, allant du n° 256 Chemin des Eyssares au Puits aérien, nécessite une réfection de la voirie qui est fortement accidentée. Ces travaux permettront également de mettre en valeur l'accès au patrimoine Transian, à savoir le Puits Aérien.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal de déposer une demande de subvention au FIC (Conseil départemental du Var) concernant l'aménagement suivant :

Dossier : FIC : Réfection des enrobés du n° 256 Chemin des Eyssares au Puits Aérien

Montant de l'opération : 50 485 € HT

Autofinancement (25.23%): 12 737 € HT

FIC 2025 (Conseil Départemental): 37 748 € HT

Au vu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 37 748 € HT auprès du Fonds d'investissement cantonal (FIC) du conseil départemental du Var concernant l'opération visée cidessus,
- s'engager à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de la subvention sollicitée auprès du Fonds d'investissement cantonal (FIC) du conseil départemental du Var et celui réellement attribué,
- autoriser les dépenses qui seront inscrites au budget.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance.

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire,

Main CAYMARIS

ID: 083-218301414-20250923-DCM4ACIACONVENT-DE





DEDE

COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<u>Point n°4a – 2025/064</u>: Conférence intercommunale du logement : approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)

Rapporteur: Mme A.M. Amoroso

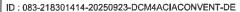
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Dracénie Provence Verdon agglomération,

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové (ALUR),

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'Egalité et à la Citoyenneté,

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN),

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS),

Vu l'article L441-2-8 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif à l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs,

Vu l'arrêté de Monsieur le préfet du Var en date du 30 novembre 2022 constituant la Conférence Intercommunale du Logement de la communauté d'agglomération de Dracénie Provence Verdon agglomération et déterminant la liste des membres la composant,

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Dracénie Provence Verdon agglomération approuvé par délibération C_2019_122 du 11 juillet 2019,

Vu la délibération C_2022_169 du conseil communautaire du 28 septembre 2022, approuvant la création et l'installation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL),

Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) s'est engagée dans la réforme des attributions des logements sociaux dont l'objectif est de rendre plus transparente et plus partenariale la gestion des attributions, et surtout, favoriser l'accès au logement des demandeurs prioritaires et des plus modestes.

Conformément à l'article L.441-1-5 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), la CIL définit et adopte les orientations en matière d'attributions, formalisées dans un document-cadre.

Leur mise en œuvre fait ensuite l'objet d'une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) signée pour une durée de 6 ans, entre l'Etat, DPVa, les organismes bailleurs et les réservataires de logements sociaux.

DPVa a fait le choix de réunir en un seul document le document-cadre et la CIA.

La CIA constitue la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques définies par la CIL.

Elle fixe:

- les objectifs de mixité et d'équilibre entre les territoires pour les attributions de logements sociaux à l'échelle intercommunale, avec prise en compte des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et les engagements de chacun pour atteindre ces objectifs;
- les modalités de coopération entre les bailleurs et les titulaires de droits de réservation. Par ailleurs, la CIL est également chargée d'élaborer le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs (PPGDID), prévu par l'article 97 de la loi ALUR, pour une durée de 6 ans.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 083-218301414-20250923-DCM4ACIACONVENT-DE

Ce plan répond à l'ambition de :

- simplifier les démarches des demandeurs,
- · améliorer l'information dispensée aux demandeurs,
- apporter plus de transparence et d'équité dans le processus d'instruction à travers la mise en place d'un système de cotation des demandes de logement social.

Les objectifs d'attributions et les engagements opérationnels ont été décidés collégialement au cours de ces réunions d'ateliers avec les services de l'État, les communes, les bailleurs et les associations œuvrant en faveur des personnes défavorisées.

- le 7 février 2023 concernant les publics prioritaires,
- le 16 mars 2023 concernant la cotation de la demande,
- le 6 avril 2023 concernant la pondération des points de la cotation de la demande,
- le 3 octobre 2023 concernant les orientations de la CIA,
- le 5 décembre concernant le Plan Partenarial de la Gestion de la Demande et de l'Information du Demandeur (PPGD ID, annexe de la présente),
- le 20 décembre 2024 concernant la validation définitive des documents CIA et PPGD ID. Soumise au Comité Responsable du Plan Départemental d'Aide au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) à compter du 8 janvier 2025, la CIA de DPVa a recueilli un avis favorable.

Enfin, au cours de la séance plénière de la CIL en date du 7 février 2025, l'ensemble des membres a adopté par vote unanime les actions inscrites dans la Convention Intercommunale d'Attribution et celles inscrites dans le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs, pour la période 2025-2031.

En conséquence et au vu de ce qui précède, le conseil municipal, à l'exception de M. Michel Wurtz qui vote contre, décide :

- d'approuver la Convention Intercommunale d'Attribution pour la période 2025-2031,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention Intercommunale d'Attribution pour la période 2025-2031 et tout document afférent.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance.

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire.

Alain CAYMARIS

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publiè le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C 2025 054-DE







Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Les signataires de la CIA

Les partenaires ci-dessous s'engagent à mettre en œuvre les orientations du document cadre de la Conférence Intercommunale du Logement à travers les engagements et objectifs inscrits à cette présente convention.

La convention intercommunale d'attribution est conclue entre :

La communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa), représentée par son Président, Richard STRAMBIO

L'Etat, représenté par le Préfet du Var, Philippe MAHE

Les communes membres de DPVa, représentées chacune par leur maire

Le Conseil Départemental du Var, représenté par son Président, Jean-Louis MASSON

Les bailleurs sociaux disposant de patrimoine sur le territoire de DPVa :

L'association régionale HLM PACA Corse, représenté par son président VAR HABITAT, représenté par son président Logis familial Varois, représenté par son président La SAEIM représentée par son président La SAGEM, représentée par son président CDC Habitat, représenté par son président Grand Delta Habitat, représenté par son président Unicil Groupe Action Logement, représenté par son président PROLETAZUR, représenté par son président ERILIA, représenté par son président SF Sud, représenté par son président SFHE Arcade, représenté par son président Habitat et humanisme, représenté par son président

Et Action Logement Services, représenté par son directeur régional.

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Table des matières

Les signataires de la CIA2
Préambule4
Le cadre règlementaire4
L'objet de la convention5
Territoire et durée d'application de la convention5
Partie 1 : Du diagnostic aux orientations stratégiques de la CIL7
Synthèse du diagnostic7
Les trois orientations du document-cadre11
Partie 2 : Les engagements quantitatifs d'attribution concourant au rééquilibrage territorial12
L'accueil des ménages du 1 ^{er} quartile hors QPV12
L'accueil des ménages des 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} quartiles en QPV14
Les engagements en faveur des ménages DALO et prioritaires15
Les engagements en faveur des ménages reconnus prioritaires localement17
Partie 3 : Les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés19
Action 1 : Connaitre et suivre l'évolution du parc social, ses occupants et les demandeurs à travers la création d'un Observatoire19
Action 2 : Renforcer les partenariats entre les acteurs du logement et la communication à destination des ménages21
Action 3 : Développer de nouveaux outils pour favoriser les parcours résidentiels des locataires du parc social23
Action 4 : Expérimenter une commission d'équilibre des nouveaux programmes pour favoriser la mixité sociale25
Action 5 : Elaborer une Charte des bonnes pratiques des bailleurs sociaux27
Action 6 : Installer une commission de coordination et d'examen des cas complexes28
Partie 4 : Les modalités de mise en œuvre et de suivi de la Convention Intercommunale d'Attribution
Le rôle et les instances de la Conférence Intercommunale du Logement30
Le suivi et l'évaluation de la CIA31
Les engagements des signataires32
Signatures

Recu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Préambule

Le cadre règlementaire

Une réforme de la politique du logement social a été engagée dès 2014 au moyen de plusieurs lois, qui portent notamment sur la gestion de la demande et des attributions :

- > La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Ville) qui a introduit la nécessité d'une action multi partenariale pour le peuplement des quartiers de la politique de la ville ;
- La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (dite loi « Alur ») qui a introduit plus de transparence dans la gestion de la demande et l'attribution des logements sociaux et amorcé une réforme des attributions. Elle a ainsi rendu obligatoire, pour les intercommunalités dotées d'un Programme Local de l'Habitat, la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) chargée de définir des orientations partagées en matière d'attributions des logements sociaux ;
- La loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté (dite loi Egalité et Citoyenneté) qui réforme les attributions en articulant la nécessité d'accueillir davantage de ménages prioritaires au sein du parc social avec les enjeux d'équilibres territoriaux. Elle instaure la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA);
- > La loi du 23 novembre 2018 pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN) qui rend obligatoire la cotation de la demande et la gestion en flux des contingents;
- > La loi 3DS du 21 février 2022 qui comporte notamment de mesures visant à renforcer la mixité sociale et un objectif d'attribution des logements sociaux en faveur des «travailleurs essentiels».

Loi ALUR mars 2014

Art 97 CCH Conférence intercommunale du logement et Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'information des Demandeurs

Loi ELAN novembre 2018

Art 111 - Cotation de la demande obligatoire

Art 114 - Gestion des attributions en flux

Loi Egalité et Citoyenneté

Objectifs d'attribution dans et hors QPV

Loi 3DS février 2022

Art 78 - Objectifs d'attribution "travailleurs essentiels"

janvier 2017 Art L441-1

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Un cadre simplifié de pilotage des attributions et de la gestion de la demande :

 La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) élabore les orientations en matière d'attributions, formalisées dans un document-cadre; les orientations sont soumises à l'approbation du Préfet et du Président de l'intercommunalité. Elle associe également les partenaires et acteurs locaux (ensemble des communes, le Département, bailleurs sociaux, associations, etc.). Un règlement intérieur précise la composition de cette instance et ses modalités de fonctionnement;

 Ces orientations sont déclinées dans une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA), document contractuel et opérationnel qui porte sur les engagements des principaux acteurs en matière d'attributions de logements sociaux et d'accompagnement social des ménages. Elaborée pour une durée de 6 ans, elle fait l'objet de modalités annuelles de suivi, telles qu'un bilan réalisé par les bailleurs sociaux sur les logements proposés et attribués, un bilan concernant les ménages DALO par l'Etat, etc.

DPVa a fait le choix de regrouper en un seul document le document-cadre et la CIA. La présente convention est le fruit d'un travail partenarial engagé par la communauté d'agglomération avec l'ensemble des membres de la Conférence Intercommunale du Logement.

L'objet de la convention

La Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) constitue la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques définies par la CIL.

Elle précise:

- les objectifs de mixité et d'équilibre entre les territoires pour les attributions de logements sociaux à l'échelle intercommunale, avec prise en compte des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et les engagements de chacun pour atteindre ces objectifs;
- les modalités de coopération entre les bailleurs et les titulaires de droits de réservation.

Cet outil engage chaque partenaire signataire dans la mise en œuvre des actions et modalités opérationnelles déclinées dans le présent document, visant l'atteinte des objectifs fixés par la CIL.

Cette convention s'appuie sur un diagnostic objectivant les déséquilibres sociaux du territoire, réalisé par le bureau d'études FGN Conseil et par l'AUDAT, qui a alimenté les réflexions de l'ensemble des membres de la CIL.

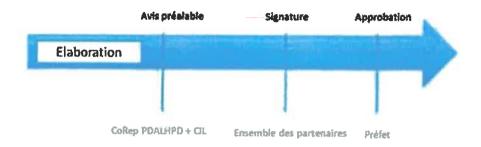
Les engagements opérationnels et les objectifs d'attributions ont été décidés collégialement au sein d'ateliers qui se sont tenus au cours de l'année 2023.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025 Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Territoire et durée d'application de la convention

Après son élaboration, la CIA est soumise à l'avis de la CIL et du Comité responsable du Plan Départemental d'Aide au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Le document doit ensuite être signé pas l'ensemble des partenaires et approuvé par le Préfet.



La convention s'applique à compter de sa signature sur l'ensemble du territoire de DPVa et de ses 23 communes membres, pour une durée de 6 années. Elle prévoit un examen de l'atteinte des objectifs qu'elle se fixe chaque année.

Le suivi de la mise en œuvre de la CIA relève de la CIL :

- Un bilan annuel des objectifs sera présenté à la CIL;
- Une évaluation sera réalisée à mi-parcours (1^{er} semestre 2028);
- Le service Habitat de DPVa conduira une évaluation de la CIA et de sa mise en œuvre à l'échéance des 6 années, en association avec l'Etat, la CIL et tous les partenaires;
- DPVa organisera et pilotera le suivi de l'évolution de l'occupation et de la répartition du parc social afin de mesurer l'atteinte des objectifs de rééquilibrage et de mixité sociale.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025 Publiè le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Partie 1 : Du diagnostic aux orientations stratégiques de la CIL

Synthèse du diagnostic

Un parc social de plus de 6 400 logements

- En 2023, selon le RPLS et la DDTM du Var, l'agglomération disposent de 6 405 logements sociaux, dont 96% dans les huit communes soumises à l'article 55 de la loi SRU (Les Arcs, Draguignan, Flayosc, Lorgues, Le Muy, Salernes, Trans-en-Provence et Vidauban).
- Plus de 90% du parc social est composé d'appartements. Une part importante de T3 (39%) et de T4 + (37%).
- Un parc concentré au sein de deux communes : Draguignan et Vidauban (67% du parc à elles 2).
- 3 bailleurs détiennent 75% du parc : Var Habitat, Le Logis Familial Varois et la SAIEM de construction de Draguignan.
- Plus d'un tiers du parc social a été construit après 2010 (36%).
- Un parc social principalement construit par les opérateurs (77%).
- Peu de logements fortement consommateurs d'énergies (3% en étiquette E, F ou G).
- Les logements considérés à bas loyers constituent 72% du parc social :
 59% financés en « PLUS avant 1977 » et 12% en PLAI.
- Un loyer médian de 5,9 €/m² qui varie selon les communes, les typologies et les époques de construction.
- Des taux de rotation raisonnables (9,4%), mais une vacance des logements plutôt faible (1,8%), signe d'une tension sur le marché.
- Un territoire qui comporte trois QPV en 2024 : le centre-ville du Muy, le centre-ville de Draguignan ainsi que le quartier des Collettes.

Une accélération des mises en service de logements sociaux

- Une multiplication des mises en service ces dernières années (2016-2022) : x 2 par rapport à la période 2009-2015.
- Une offre nouvelle qui reste principalement localisée à Draguignan (24%) et Vidauban (21%).
- Un poids important de la production de logements sociaux en VEFA (44% des mises en services).
- Une offre nouvelle majoritairement composée de logements de type T2 (37%) et T3 (38%).
- 68% de PLUS, 31% de PLAI et 1% de PLS parmi les nouvelles mises en service, en lien avec les objectifs du PLH et les nouvelles obligations règlementaires.
- Les loyers des logements récents sont les plus élevés du parc. Pour un T3 construit après 2010, il faudra débourser en moyenne 125 €/mois de plus que pour un T3 construit entre 1960 et 1970.



Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Une occupation du parc social plutôt familiale (enquête sur l'Occupation du Parc Social 2020)

- En lien avec les caractéristiques du parc social principalement composé de T3 et T4, l'occupation du parc social est plutôt familiale. Les familles monoparentales sont surreprésentées (27,1% des ménages du parc social contre 10,5% de l'ensemble des ménages de l'intercommunalité).
- 32,3% des ménages vivent seuls, soit une part moins importante qu'à l'échelle du Var (37,2%).
- Le parc social connait un vieillissement de ses occupants (33,9% des titulaires de bail ont plus de 60 ans), mais celui-ci est moins prononcé qu'au niveau départemental (38,2%).
- Des ménages à la situation économique plus fragile que dans les autres territoires Varois : 43,9% des ménages ont des revenus très faibles (< 40% des plafonds PLUS) Var : 41,5%. Phénomène encore plus vrai pour les emménagés récents, 45,4% ont des revenus très faibles, en particulier à Salernes où ce taux atteint 83.3%.</p>

Les dispositifs d'hébergement et de logement adapté (DDETS 83)

Fin 2023, Dracénie Provence Verdon agglomération dispose de 101 places en résidences sociales, 27 places en maisons relais et 16 places en ALT. Ces dernières sont localisées à Montferrat et Draguignan et sont composées de six chambres, d'un T4 et de quatre T1.



Autres points à retenir :

- En 2023, 43 ménages ont été reconnus « prioritaire-urgent » DALO à loger dans l'agglomération. 45 requérants « prioritaires-urgent » ont été relogés dans DPVa sur la même année. Une durée du relogement moins élevée, 677 jours en moyenne, que dans le Var, 995 jours.
- En 2021, 244 aides au Fonds Solidarité Logement Accès (FSL accès) ont été sollicitées au sein de Dracénie Provence Verdon agglomération. 92% ont donné lieu à un accord. 34 demandes au Fonds Solidarité Logement Maintien (FSL Maintien), pour bénéficier d'une aide afin de se maintenir dans un logement, ont également été instruites sur le territoire. 94% ont été acceptées (Département 83 2022).
- En 2023, près de 2 800 allocataires CAF de l'agglomération sont benéficiaires d'une aide au logement au sein du parc public. 5% d'entre eux consacrent plus de 40% de leurs revenus à leur logement (charges comprises). Dans le parc privé, ce taux est nettement plus élevé et atteint 18% (5 220 allocataires) (CAF 2024).
- En 2023, la CAF a été sollicitée à 220 reprises par des allocataires « logement » pour des impayés de loyer dans l'intercommunalité : 40% de ceux-ci sont locataires du parc public et 59% du parc privé (CAF 2024).
- En 2023, le SIAO a enregistré 685 demandes provenant de l'agglomération, soit 528 personnes concernées. 43% de ces dernières sont des personnes seules (SIAO 2023).
- Le 115 a, quant à lui, réceptionné 3 015 demandes, soit 571 personnes concernées. Les personnes seules sont les plus représentées (52%). Après la Métropole et Estérel Côte d'Azur agglomération, le recours au 115 dans DPVa est le plus important du département. 40% des sollicitations n'ont pu aboutir à la date de l'enquête, le plus souvent faute de places disponibles (SIAO 2023).

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

3 283 demandeurs de logements sociaux à fin 2023 (SNE 2024)

2 440 demandes hors mutation (74%)

- 49% des demandeurs souhaitent se voir attribuer un logement à Draguignan et environ 28% au Muy, aux Arcs et à Vidauban.
- des demandeurs sont logés 61% actuellement dans le parc locatif privé, 23% chez des tiers. 11% sont dans une autre situation très précaire (sans abri, foyer, etc.).
- Ces demandes sont essentiellement motivées par des raisons économiques (27%), suivies d'un logement actuel trop petit (17%) ou pour cause de divorce ou de séparation
- Presque 1 demandeur sur 2 est une familles personne seule (47%).Les des monoparentales représentent 27% demandeurs.
- Des demandeurs âgés de 44 ans en movenne (Var: 45 ans).
- Une demande avant tout centrée sur de petits logements (52% souhaitent un T1 ou T2) et des T3 (29%).
- Un revenu mensuel moyen de 1 480 €. 69% ont des revenus compatibles avec les plafonds du PLAI.

843 demandes de mutation (26%)

- Près de 60% des demandeurs d'une mutation souhaitent un logement social situé à Draguignan.
- Ce besoin de mutation est le plus souvent motivé par un logement actuel trop petit (27%), suivi d'une situation de handicap (17%) et d'un logement trop cher (12%).
- Une part importante de demandes de couples avec enfant(s) (33%), suivis par des familles monoparentales (31%).
- Près de 42% des demandes concernent des T4 ou plus.
- Les demandeurs sont âgés de 48 ans en moyenne et les plus de 60 ans représentent près d'un quart d'entre eux.
- Un revenu mensuel moyen de 1 997 €. 77% ont des revenus compatibles avec les plafonds d'un logement PLAI.



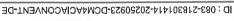
706 logements sociaux attribués en 2023 (SNE 2024)

Une pression de la demande de logements sociaux plutôt modérée en 2023...

- 583 attributions hors mutation (83%) et 123 attributions dans le cadre d'une mutation (17%).
- Des attributions concrétisées plus rapidement (17 mois) que dans l'ensemble du Var (23 mois).
- Une pression de la demande modérée compte tenu des mises en service des dernières années :
 - 4,2 demandes hors mutation pour 1 attribution (Var: 7,5). Un ratio qui atteint 10,1 à Lorgues.
 - 6,9 demandes pour une attribution réalisée dans le cadre d'une mutation (Var : 12,3). Un ratio qui atteint 8,7 à Vidauban.

... mais qui reste importante pour certains profils et typologie de logements

- Une difficulté à satisfaire les personnes seules (35% des attributions pour 47% des demandeurs, soit 5,6 demandes hors mutation pour une attribution).
- Une tension de la demande plus forte chez les plus de 45 ans (4,9 demandes hors mutation pour une attribution) et chez les moins de 20 ans (17 demandes pour 2 attributions).
- Un accès plus difficile pour les retraités (22,6 demandes hors mutation pour une attribution).
- 68% des attributions ont bénéficié à des ménages dont les ressources relèvent du PLAI: 4,2 demandes hors mutation pour une attribution. Une tension plus importante pour les ménages dont les ressources relèvent du PLS (4,8).
- Des points de blocages concernant les demandes motivées par des raisons de handicap (5,1 demandes hors mutation pour une attribution), de décohabitation (5) ou encore de logement trop cher (4.9).
- Une pression sur les petites typologies : 54,7 demandes hors mutation pour un T1 attribué, en lien avec la structure du parc.



Publiè le

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Sur la base du diagnostic, ainsi que d'ateliers tenus au cours de l'année 2023, de grands constats et enjeux se dégagent, auxquels répondent les trois orientations de l'agglomération.

Constats	Enjeux
Un parc social concentré sur deux communes, en déficit de petits logements (T1 en particulier)	Poursuivre le développement du parc, typologie et localisation, ainsi que des projets mobilité (parc privé, accession sociale, bourse d'échanges, etc.)
Des taux de rotation raisonnables au sein du parc social mais une vacance faible, signe d'une tension sur le marché	Améliorer les réponses apportées aux demandes de mutation et repérer les situations de sous et sur occupation pour maintenir un bon taux de rotation au sein de parc
Une tension locative sur le parc modérée consécutive à de nombreuses mises en service : 4,2 demandes de logement social, hors mutation, pour une attribution	Comprendre et apprécier la situation des demandeurs, notamment leurs motifs ; identifier les freins qu'ils peuvent rencontrer
Une majorité de demandes provenant de personnes seules et de familles monoparentales	Poursuivre l'accueil de personnes seules, notamment les moins de 30 ans, tout en veillant à loger des familles, monoparentales et autres, pouvant avoir besoin de grands logements
Une part conséquente de demandeurs à revenus précaires (éligibles à un logement financé en PLAI)	Apporter une réponse aux plus précaires au travers des financements des logements sociaux, tout en ne négligeant pas les demandeurs dépassant les plafonds les plus bas
25% à minima des attributions hors QPV doivent bénéficier à des ménages appartenant au 1 ^{er} quartile des demandeurs	Poursuivre l'atteinte de cet objectif : 12% des attributions réalisées, suivies de baux signés, en 2023/2024 sur le territoire
50% à minima des attributions en QPV doivent bénéficier à des ménages appartenant au 2°, 3° et 4° quartiles des demandeurs	Maintenir le dépassement de cet objectif : 74% des attributions réalisées, suivies de baux signés, en 2023 sur le territoire
25% des attributions sur les contingents de chaque réservataire doivent bénéficier à des ménages reconnus DALO et à défaut à des ménages reconnus prioritaires	Veiller aux conditions de logement des publics spécifiques et précaires tout en évitant la spécialisation de certains parcs/résidences
Un parc social qui connait une forte tension en ce qui concerne la demande des retraités	Développer des réponses au vieillissement, en particulier, des occupants souhaitant déménager au sein du parc. Améliorer l'accès au parc social aux personnes en perte d'autonomie
Un nouveau contexte législatif	Passage à la gestion en flux le 23 novembre 2023 et établissement de la cotation de la demande au 31 décembre 2023
Une connaissance partielle et peu partagée de du parc et de son occupation sociale	Partager la connaissance, suivre et évaluer l'occupation sociale et les attributions, mais également le parc et les demandes
Des outils et des instances encore disparates pour répondre aux enjeux de la réforme	Se doter d'une Charte pour harmoniser les pratiques des bailleurs sociaux et créer une Commission de coordination

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C 2025 054-DE

Les trois orientations de DPVa, document-cadre de la politique intercommunale des attributions

Orientation 1 – Mieux prendre en compte les publics les plus fragiles dans les attributions, tout en œuvrant à la mixité sociale et à la réponse aux besoins essentiels du territoire

- → Objectif 1 : 25% a minima des attributions réalisées hors QPV, suivies de baux signés, doivent bénéficier aux ménages les plus modestes, c'est-à-dire appartenant au 1er quartile de revenus des demandeurs
- → Objectif 2 : 50% a minima des attributions réalisées en QPV, doivent bénéficier aux ménages appartenant aux 2ème, 3ème et 4ème quartiles de revenus des demandeurs
- → Objectif 3 : 25% a minima des attributions annuelles de logements de chaque réservataire et de chaque bailleur doivent être faites à des ménages reconnus DALO et à défaut à des personnes prioritaires au titre de l'article L441-1 du code de la construction et de l'habitation (CCH).
- → Objectif 4 : Prioriser l'accès au parc social aux ménages reconnus prioritaires localement

Orientation 2 - Favoriser les parcours résidentiels et viser un meilleur équilibre de peuplement

- → Objectif 1 : Mettre en place un observatoire de l'habitat pour mieux connaître l'occupation du parc social, identifier les besoins et favoriser la mixité sociale
- → Objectif 2 : Œuvrer à une fluidification de la mobilité au sein du parc social
- → Objectif 3 : Améliorer l'accès au parc social aux personnes en perte d'autonomie
- → Objectif 4: Informer et accompagner les ménages dans leur parcours résidentiel et notamment en facilitant la sortie du parc social et les parcours résidentiels ascendants

Orientation 3 - Fluidifier les attributions et faciliter la coopération entre les acteurs du logement social

- → Objectif 1: Clarifier les critères d'attribution pour rendre le processus d'obtention d'un logement social plus transparent
- → Objectif 2 : Se doter d'une Charte pour harmoniser les pratiques des bailleurs sociaux
- → Objectif 3 : Créer une commission de coordination et d'examen des cas complexes

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025 Publié le 11/04/2025 ID : 083-248300493-20250407-C 2025 054-DE

Partie 2 : Les engagements quantitatifs d'attribution concourant au rééquilibrage territorial et répondant aux objectifs réglementaires

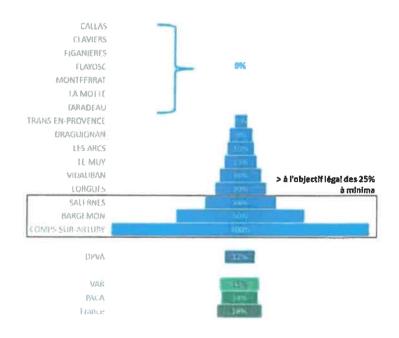
L'accueil des ménages du 1er quartile hors QPV

La loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose de consacrer au minimum 25% d'attributions, suivies de baux signés, hors Quartiers Prioritaires en politique de la Ville (QPV) à des ménages relevant du 1er quartile.

En 2023, le seuil du 1er quartile de ressources pour DPVa est fixé à 8 017€ par an et par unité de consommation (UC c'est-à-dire selon la taille et la structure par âge du ménage). Ainsi, le quart des demandeurs le plus pauvre déclare des ressources n'excédant pas 668€ par mois pour une personne seule.

Sur l'année 2023, 11,84% des logements sociaux hors QPV ont été attribués à des ménages du 1er quartile, contre 15,48% à l'échelle du Var.

Taux d'attribution de logements sociaux, hors QPV, à des ménages du 1er quartile en 2023 Source : SNE. Information indisponible sur la Roque-Esclapon.



0

En octobre 2024, ce taux a légèrement progressé et atteint 12,23% dans l'agglomération.



Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Chaque bailleur social présent sur le territoire s'engage à respecter l'objectif de 25% d'attributions annuelles, suivies de baux signés, hors QPV, en faveur des ménages relevant du 1er quartile. Les membres de la Conférence Intercommunale du Logement ont fait le choix de ne pas décliner cet objectif. Ainsi, l'objectif fixé est le même pour chaque bailleur social et pour chaque commune.

Lors de la désignation des candidats, les réservataires doivent veiller au respect des engagements fixés pour chaque bailleur et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la CIA.

Ces données étant déclaratives et donc parfois mal renseignées, un travail d'accompagnement des demandeurs dans le renseignement de leurs ressources doit être entrepris avant le passage en CALEOL (Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements).

Les guichets enregistreurs et les bailleurs sociaux s'engagent à mettre à jour les ressources des ménages lorsqu'ils traitent une demande locative sociale s'ils se rendent compte que les montants diffèrent.

Par ailleurs, le système de cotation de la demande aidera à mieux mettre en avant ces publics.

L'objectif d'attributions aux ménages du 1er quartile a vocation à être réévalué et affiné au fur et à mesure de la mise en œuvre de la CIA, et notamment au terme de la première période triennale en fonction des enjeux de rééquilibrage de l'occupation sociale repérés à travers l'observation du parc social (action 1). Il s'agira notamment de pouvoir identifier les dynamiques de fragilisation sociale de certains secteurs, voire de certaines résidences, sur la base de l'analyse des données d'Occupation du Parc Social (OPS), pouvant justifier de prêter une vigilance particulière aux attributions au bénéfice des ménages du 1^{er} quartile.

Les membres des CALEOL doivent ainsi être attentifs à ce que les attributions pour les demandeurs du 1^{er} quartile ne soient pas réalisées dans des secteurs ou des résidences présentant des signes de fragilité.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-248300493-20250407-C 2025 054-DE

L'accueil des ménages des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} quartiles en QPV

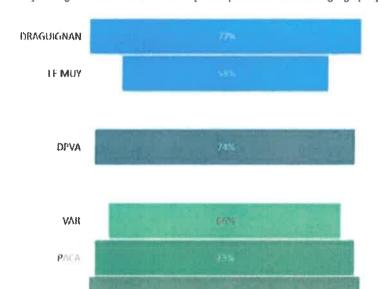
La loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose de consacrer au minimum 50% d'attributions, en Quartiers Prioritaires en politique de la Ville (QPV) à des ménages relevant des quartiles 2, 3 et 4.

DPVa compte actuellement trois quartiers prioritaires en politique de la ville (QPV). Il s'agit des quartiers du centre-ville (4 320 habitants) et des Collettes (2 450 habitants) à Draguignan ainsi que le quartier du centre-ancien au Muy (1 600 habitants).

En plus de ces trois QPV, quatre quartiers anciennement prioritaires en politique de la ville ont été placés en « veille active » : Les Floralies-St Hermentaire à Draguignan et Les Bellugues, St Andrieur et le Peyrouas au Muy.

Selon le RPLS, 20% du parc social de DPVa se situe en QPV. En 2023, 73,53% des attributions dans ces quartiers ont bénéficié à des ménages des 2^e, 3^e et 4^e quartiles. Ce taux est donc supérieur au taux minimum de 50% fixé par la loi Egalité et Citoyenneté.

Taux d'attribution de logements sociaux, en QPV, à des ménages du 2°, 3° et 4° quartiles en 2023 Source : SNE.



Un objectif légal de 50% à minima atteint quelles que soient les échelles géographiques

L'engagement d'un minimum de 50% d'attributions en QPV aux ménages des 2ème, 3ème et 4ème quartiles s'applique à l'échelle des trois QPV du territoire et pour chaque bailleur.

france.

Par ailleurs, lors de la désignation des candidats, les réservataires devront veiller au respect des engagements fixés pour chaque bailleur et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la CIA. La CALEOL pourra faire référence aux objectifs qualitatifs et quantitatifs définis par la CIA pour motiver ses décisions auprès des demandeurs de logements sociaux.

Les engagements en faveur des ménages DALO et prioritaires

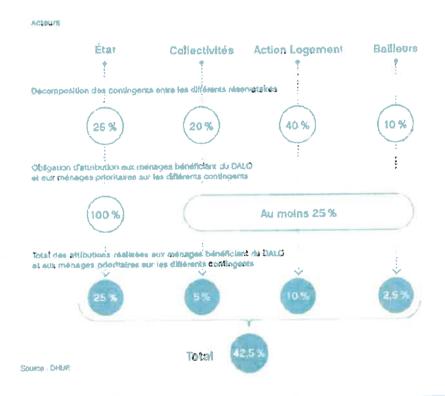
La loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose de consacrer au minimum 25% des attributions annuelles de logements de chaque réservataire et de chaque bailleur à des ménages reconnus DALO et à défaut à des personnes prioritaires au titre de l'article L.441-1 du CCH.

Les publics prioritaires sont définis au titre de l'article L.441-1 du CCH et par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées du Var 2024-2030, adopté par arrêté du 31 mai 2024.

L'Etat dispose d'un droit de réservation sur 30% des logements sociaux mis en service. Ce contingent préfectoral se ventile en 25% minimum de logements sociaux dédiés aux demandeurs reconnus prioritaires au titre du droit au logement opposable (DALO) ou à défaut aux ménages prioritaires au titre du L.441-1 du CCH, et 5% aux fonctionnaires de l'Etat. 70% des logements restants sont répartis entre les différents réservataires (communes, Département, Action Logement, bailleurs, etc.). 25% à minima de chacun de leur parc doivent faire l'objet d'attribution en faveur de ce public prioritaire.

En tenant compte du contingent préfectoral prioritaire (100% des attributions aux ménages DALO et prioritaires), 42,5% du total des attributions du territoire doivent être réalisées à destination de ces publics (voir schéma ci-dessous).

Exemples de répartition des contingents et des obligations afférentes d'attributions aux ménages bénéficiant du DALO et aux demandeurs prioritaires au titre de l'article L.441-1 du CCH :



Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Sur le territoire de DPVa, le bilan des attributions en 2022 s'élevait à 3119 demandes actives en stock pour 750 attributions (23 attributions DALO et 727 non DALO).

Tandis qu'en fin d'année 2023, l'EPCI comptait 3283 demandes actives pour 706 attributions (45 attributions DALO et 661 attributions non DALO).

Il convient de rappeler que les services de l'Etat labellisent les publics prioritaires au sein de leur logiciel SYPLO. Le maintien d'un travail renforcé entre les services des communes et la Sous-Préfecture de Draguignan permet également de faciliter l'identification des ménages prioritaires.

Toutes les communes qui le souhaitent peuvent avoir accès à SYPLO en s'adressant à la DDETS via l'adresse suivante ddets-logement-social@var.gouv.fr.

DPVa s'engage également à mettre en œuvre la cotation de la demande, rendue obligatoires par la loi Elan, qui doit permettre de favoriser l'accès au parc social des publics prioritaires.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025 🧪

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

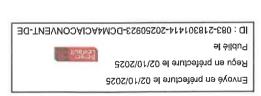
Les engagements en faveur des ménages reconnus prioritaires localement

Aux termes de plusieurs groupes de travail dédiés rassemblant l'ensemble des partenaires de la CIL en 2023, certains ménages ont été identifiés comme prioritaires localement.

A titre liminaire, il convient de préciser que les ménages relevant de la <u>catégorie</u> « reconnus prioritaires localement » devront être éligibles au logement social, c'est à dire être de nationalité française ou satisfaire aux conditions de permanence et de séjour sur le territoire national pour les étrangers, et respecter les plafonds de ressources en vigueur.

Ces ménages sont les suivants :

- Les personnes victimes de catastrophe naturelle, le territoire étant soumis à plusieurs risques naturels forts et récurrents, en particulier d'inondations/tempêtes entrainant des destructions de logements;
- Les parents isolés élevant seuls leur(s) enfant(s);
- Les ménages dont la composition a évolué, habitant un logement social désormais trop grand ou trop petit (demande de mutation pour un logement plus adapté à la nouvelle configuration du ménage)
- Les personnes habitant ou travaillant dans la commune où elles demandent un logement social, de manière à limiter les déplacements domicile/travail et à permettre aux populations ancrées sur la commune (avec des liens professionnels, et/ou familiaux ou sociaux) de s'y maintenir:
- les personnes exerçant un métier « essentiel du quotidien », métiers :
 - de « Premières lignes » : professions hospitalières et médicales, aides à domicile, métiers intégrés aux commerces alimentaires, agents de police, pompiers volontaires, livreurs et coursiers, éboueurs, agents de propreté;
 - ✓ « Relais des premières lignes » : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage), professions de La Poste ;
 - de « Services publics du quotidien » : métiers de l'éducation (enseignants des premier et second degrés, surveillants et aides-éducateurs scolaires), agents municipaux, et professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs).
- Les jeunes de moins de 30 ans en apprentissage ou en activité;
- Les personnes connaissant une perte de revenus à la retraite, et en difficulté financière dans un logement devenu trop grand ou trop cher ;
- Les ménages aux revenus inclus dans les 3° et 4° quartiles des demandeurs, acceptant un logement en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV);
- Les personnes dont la demande de logement est ancienne ;



Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Les personnes arrivées en deuxième ou troisième position au moins à deux CALEOL précédentes (Poulidor);

- Les personnes salariées d'une petite entreprise non adhérente à Action Logement Services, et qui ne bénéficient donc pas des dispositifs d'accès au logement de cette dernière ;
- Les travailleurs pauvres : salariés et indépendants ayant des revenus très faibles ;
- Les personnes en situation de divorce ou séparation recevant périodiquement leur(s) enfant(s)

Les signataires de la présente convention s'engagent à ce que ces ménages soient d'avantages pris en compte dans le processus d'attribution de logements sociaux.

Toutefois, il n'est pas possible aujourd'hui de mesurer le nombre de demandeurs relevant de la catégorie « reconnus prioritaires localement » dans le Système National d'Enregistrement de la demande ni le nombre d'attributions les concernant.

En l'absence de ces données, les membres de la CIL ont décidé de ne pas fixer d'objectif chiffré d'attributions leur étant réservées Néanmoins, dans les prochaines années, les signataires s'attacheront à assurer un suivi des demandes et des attributions qui leur sont faites.

Des critères spécifiques seront prévus dans le système de cotation de la demande au sein du SNE afin d'attribuer des points supplémentaires à ces ménages.

Il convient en outre de préciser que les ménages relevant d'une priorité locale ne sont pas inclus dans l'objectif de 25% de relogement de publics prioritaires légaux.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Partie 3 : Les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

Action 1

Connaitre et suivre l'évolution du parc social, ses occupants et les demandeurs à travers la création d'un Observatoire

Orientation 1 : Mieux prendre en compte les publics les plus fragiles dans les attributions, tout en œuvrant à la mixité sociale et à la réponse aux besoins essentiels du territoire

Orientation 2 : Favoriser les parcours résidentiels et viser un meilleur équilibre de peuplement

Orientation 3 : Fluidifier les attributions et faciliter la coopération entre les acteurs du logement social

Objectifs

- Suivre l'évolution du parc social et ses caractéristiques, en connaître ses occupants et les demandeurs pour prévenir de potentiels signes de fragilité des quartiers et des résidences ;
- Evaluer si les objectifs d'attributions fixés dans la CIA sont réalisés et adaptés ;
- Aiguiller les membres des CALEOL dans leurs décisions.

Modalités de mise en œuvre

Mis en place d'un Observatoire à travers plusieurs volets, qui s'échelonneront dans le temps et en fonction des données mises à disposition :

Volet observation du parc social :

• Caractéristiques des résidences au travers des bailleurs et du RPLS (typologie, superficie, présence d'ascenseur, etc.), des loyers (afin d'identifier les logements accessibles aux ménages du 1_{er} quartile de ressources), des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite afin de les repérer, etc.

Volet observation de l'occupation sociale :

- Collecter les données d'occupation du parc social auprès des bailleurs sociaux à l'échelle de la résidence ;
- Mettre en place un groupe de travail pour élaborer et partager la classification des résidences (résidences à capacité d'accueil, résidences fragiles (l'article 84 de la loi 3DS prévoit qu'une liste fixant les résidences à enjeu prioritaire de mixité sociale soit établie pour chaque bailleur, en fonction des conditions d'occupation de ces résidences et selon des critères définis par décret en Conseil d'État, dans l'attente de la parution de ce décret, une définition locale des résidences fragiles sera réalisée).

Des indicateurs tels que le taux et les motifs de refus ou encore le taux d'impayés pourraient être également intégrés et faire l'objet d'un suivi ;

- Dresser une liste de résidences à enjeux de mixité sociale pour chaque bailleur en fonction de l'occupation ;
- Utiliser cette classification comme un outil d'aide à la décision au moment des propositions par les réservataires puis lors des CALEOL.

Ces deux premiers volets pourraient être réalisés sous forme de fiches résidences regroupant des éléments sur les caractéristiques des logements et l'occupation sociale.

Volet suivi des objectifs quantitatifs de la CIA : attributions aux ménages du 1er quartile hors QPV, aux ménages des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} quartiles en QPV et aux ménages prioritaires.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Pilote et partenaires

Pilote:

Le service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération

Partenaires:

- Les bailleurs sociaux au travers de l'état des lieux de leurs parcs et de l'occupation de ceux-ci;
- Les réservataires en fournissant un bilan de leurs attributions et des refus de proposition par exemple;
- Les associations telles que HandiToit pour le repérage des logements adaptés ou adaptables aux personnes en situation de handicap;
- L'Etat en transmettant des données sur le profil des ménages demandeurs et attributaires, en particulier des ménages DALO et autres prioritaires ;

Indicateurs de suivi

- Groupe de travail pour la constitution de l'Observatoire et en particulier des indicateurs sous-jacents à la notion de « résidence fragile » (2 ou 3 ateliers au cours de la 1^{ère} année)
- Présentation d'un bilan annuel en CIL à la fin du 1er trimestre de chaque année

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Action 2

Renforcer les partenariats entre les acteurs du logement et la communication à destination des ménages

Orientation 1 : Mieux prendre en compte les publics les plus fragiles dans les attributions, tout en œuvrant à la mixité sociale et à la réponse aux besoins essentiels du territoire

Orientation 2 : Favoriser les parcours résidentiels et viser un meilleur équilibre de peuplement

Orientation 3 : Fluidifier les attributions et faciliter la coopération entre les acteurs du logement social

Objectifs

- Amplifier et coordonner les actions de communication déjà en place
- Cibler de nouveaux publics, notamment les actifs pour diversifier l'occupation du parc social
- Mieux repérer et communiquer auprès des ménages prioritaires ou nécessitants un accompagnement social
- Renforcer le partenariat avec et entre les acteurs (services Logement des communes, CCAS, services de solidarités territoriales, structures d'hébergement, intervenants sociaux, etc.) et faciliter les échanges d'information.

Modalités de mise en œuvre

Définir des modalités d'informations communes auprès des demandeurs sur les conditions d'accès au parc social et aux différentes résidences sociales en location ou en accession qui doivent être précisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID) :

- Valoriser la prise de contact auprès des guichets d'accueil plutôt que l'inscription au Portail grand public;
- Harmoniser l'information délivrée dans les guichets d'accueil (plaquettes d'information, FAQ, check list des informations à fournir, grille de cotation de la demande accessible à tous les ménages pour comprendre les priorités d'attribution du territoire, vidéo et flyers DREAL/Action Logement, etc.);
- Recenser les résidences de logements sociaux sur une page Internet du site de l'intercommunalité
- Mettre en place un fichier recensant les ménages intéressés par l'accession à la propriété
- Proposer une communication spécifique à destination des locataires du parc social (hall d'immeuble, newsletter, courrier, etc.

Mettre en place une communication ciblée auprès de certains ménages éligibles, notamment les actifs et les jeunes :

- Renforcer le partenariat avec Action Logement ;
- Multiplier les actions de communication auprès des entreprises du territoire;
- Recenser les programmes PLS/PLI (prêt locatif social/prêt locatif intermédiaire), PSLA (prêt social location accession) et BRS (bail réel solidaire) sur le site internet de l'intercommunalité

Mettre en place un réseau d'acteurs :

- Communiquer sur les différents types d'accompagnement social existants et leurs conditions de mobilisation, afin de mieux mobiliser les dispositifs existants (AVDL (accompagnement vers et dans le logement), ASLL (accompagnement social lié au logement) notamment);
- Organiser des sessions d'information et de présentation des conditions de labellisation auprès des lieux d'accueil et des acteurs de terrain et former les acteurs à l'outil SYPLO ;
- Plus globalement, échanger sur les pratiques de chacun et les difficultés potentiellement rencontrées

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Pilote et partenaires

• Le service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération

Partenaires:

- Les lieux d'enregistrement et d'accueil des demandeurs ;
- Les communes ;
- Les bailleurs sociaux ;
- Action logement;
- Le Département du Var ;
- Les services de l'Etat;
- Les associations

Indicateurs de suivi

- Documents réalisés pour les guichets d'accueil ;
- Nombre de réunions d'information auprès des entreprises du territoire ;
- Nombre de programmes recensés sur la page Internet de l'intercommunalité ;
- Nombre de sessions d'information organisées auprès des lieux d'accueil et des acteurs de terrain (une fois par an a minima)

Recu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Action 3

Développer de nouveaux outils pour favoriser les parcours résidentiels des locataires du parc social

Orientation 1 : Mieux prendre en compte les publics les plus fragiles dans les attributions, tout en œuvrant à la mixité sociale et à la réponse aux besoins essentiels du territoire

Orientation 2 : Favoriser les parcours résidentiels et viser un meilleur équilibre de peuplement

Orientation 3 : Fluidifier les attributions et faciliter la coopération entre les acteurs du logement social

Objectifs

- S'assurer que les ménages occupent un logement adapté à leur situation;
- Examiner la situation de ménages pouvant appeler à une mutation ;
- Proposer un parcours résidentiel aux occupants du parc social;
- Améliorer la réponse aux demandes de mutations afin de favoriser la mobilité dans le parc social;
- Traiter les mutations complexes ou bloquées.

Modalités de mise en œuvre

Dans le cadre des CALEOL, et spécifiquement la partie « examen de l'occupation des logements », les bailleurs sociaux doivent examiner tous les 3 ans la situation des locataires dont la situation a évolué et ne correspond plus au logement occupé : sur occupation et sous occupation, augmentation ou baisse de revenus, vieillissement, perte d'autonomie, etc.

- → Identification des situations prioritaires de mutation et mise en œuvre d'une politique d'incitation à la mutation : mettre en place et/ou valoriser des aides au déménagement.
- → Communication sur les mesures d'accompagnement social et les associations présentes sur le territoire;
- Recensement de l'offre appropriée aux personnes âgées et UFR afin de faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande d'un logement adapté;
- → Mieux faire connaître les logements sociaux en PLS/PLI aux ménages éligibles ;
- → Communiquer, Informer et accompagner les ménages stables et éligibles vers l'accession sociale à la propriété (BRS, PSLA) ;
- → Inciter les ménages ayant une hausse de revenus à se tourner vers le parc privé.

Réfléchir sur la possibilité de mettre en place une **bourse** d'échange au logement social selon les retours d'expériences d'EPCI de profil similaire au territoire. Il s'agit le plus souvent d'une plateforme Internet de mise en relation des locataires du parc social souhaitant changer de logement, les bailleurs sociaux intervenant seulement en fin de processus pour vérifier et valider les projets, qui sont ensuite soumis aux commissions d'attribution.

Accompagner le passage à la gestion en flux. Le passage de la gestion en stock à la gestion en flux apporte une meilleure réponse aux demandes de mutation. Les logements mobilisés chaque année par les bailleurs sociaux pour favoriser la mobilité résidentielle sont soustraits du flux : mutations internes, relogement NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain) et relogements nécessaires à la lutte contre l'habitat indigne notamment.

Présenter les mutations bloquées en commission de coordination (examen des cas complexes - Action 6)

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C 2025 054-DE

Pilote et partenaires

Pilote:

• Le service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération

Partenaires:

- Les lieux d'enregistrement et d'accueil des demandeurs ;
- Les communes ;
- Les bailleurs sociaux ;
- Action logement;
- Le Département du Var ;
- Les services de l'Etat;
- Les associations

Indicateurs de suivi

- Présentation annuelle en CIL:
 - Bilan des CALEOL:
 - Part des mutations dans les demandes satisfaites ;
 - Taux de rotation du parc social;
 - Nombre d'annonces publiées et nombre d'échanges réalisés dans l'éventualité d'une bourse d'échange.

Recu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Action 4

Expérimenter une commission d'équilibre des nouveaux programmes pour favoriser la mixité sociale

Orientation 1: Mieux prendre en compte les publics les plus fragiles dans les attributions, tout en œuvrant à la mixité sociale et à la réponse aux besoins essentiels du territoire

Orientation 2 : Favoriser les parcours résidentiels et viser un meilleur équilibre de peuplement

Orientation 3 : Fluidifier les attributions et faciliter la coopération entre les acteurs du logement social

Objectifs

- Organiser un échange et une coordination inter-réservataires en amont de la livraison des programmes neufs pour garantir une occupation sociale équilibrée (mixité sociale, générationnelle, etc.);
- Capter certains profils de ménages, par exemple ménages potentiellement éligibles aux PLS, ou favoriser l'accès au parc social aux ménages en situation de handicap ou au 1er quartile ;
- Gagner du temps en CALEOL et éviter de laisser un logement vacant.

Modalités de mise en œuvre

Expérimenter la tenue de commissions d'équilibre des nouveaux programmes sur les opérations neuves de 30 logements ou plus dans un premier temps.

Ces commissions interviendront avant la CALEOL et permettront aux réservataires de flécher par exemple des ménages en demande de mutation, des ménages UFR (usager en fauteuil roulant), de travailler avec les entreprises situées à proximité, en fonction des besoins repérés.

A l'issu de celles-ci, chaque partenaire aura été entendu et disposera d'une vision précise du peuplement de la future résidence (grâce à la production d'analyses statistiques du peuplement envisagé).

La CALEOL pourra ainsi apprécier si des arbitrages sont à envisager.

Les membres veilleront à respecter les objectifs fixés par la loi Egalité et Citoyenneté (ménages du 1 er quartile, publics prioritaires notamment).

Ces commissions réuniront le ou les bailleurs concernés, l'intercommunalité, les services de la commune où s'implante le programme neuf, les réservataires et les associations membres de la CIL.

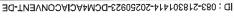
Pilote et partenaires

Pilote:

Les bailleurs sociaux;

Partenaires:

- Le service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération
- La commune du nouveau programme;
- Les réservataires (communes, Action logement, Département du Var, Sous-préfecture) ;
- Les associations





Reçu en préfecture le 02/10/2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Indicateurs de suivi

- Nombre de réunions réalisées
- Nombre de programmes neufs ayant fait l'objet d'une expérimentation de ce type
- Evaluation de la mixité de ces programmes (nombre de DALO/1 er quartile/publics prioritaires/handicap/ caractéristiques socio-économique des occupants)
- Réaliser un bilan collectif de cette expérimentation à horizon des 3 ans de la CIA afin d'en tirer des premiers enseignements et d'opérer si besoin des ajustements sur ce mode de faire.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C 2025 054-DE

Action 5

Elaborer une Charte des bonnes pratiques des bailleurs sociaux

Orientation 1 Mieux prendre en compte les publics les plus fragiles dans les attributions, tout en œuvrant à la mixité sociale

Orientation 2 : l'avoriser les parcours résidentiels et viser un meilleur équilibre de peuplement

Orientation 3 : Fluidifier les attributions et faciliter la coopération entre les acteurs du logement social

Objectifs

- Harmoniser les pratiques entre les bailleurs sociaux présents sur le territoire ;
- Améliorer l'accès au logement et les parcours résidentiels, notamment pour les ménages les plus précaires ;
- Renforcer les partenariats entre l'intercommunalité, les communes et les bailleurs sociaux ;
- Renforcer la lisibilité du processus d'accès au logement social.

Modalités de mise en œuvre

Réaliser un diagnostic des pratiques existantes chez les bailleurs du territoire pour identifier les pratiques communes et les pistes d'évolutions souhaitables (calcul du taux d'effort et du reste à vivre, désignation des candidats pour la CAL, organisation des CAL, envoi des courriers, visites des logements, etc.).

Instaurer un groupe de travail inter-bailleur afin d'élaborer une charte des bonnes pratiques, celle-ci comportera:

- une harmonisation des critères de solvabilité (taux d'effort, reste à vivre) afin de favoriser l'accès au parc social aux ménages les plus modestes et de garantir l'égalité de traitement des demandes ;
- une définition des règles communes concernant les refus de logements (identifier et classifier les motifs
- les mesures en faveur de l'information des demandeurs.

Ce groupe de travail pourra travailler sur d'autres sujets identifiés au fil du temps selon les besoins (bilan de gestion en flux, etc.).

Nota : les acteurs du territoire pourront participer à un groupe départemental afin d'harmoniser les pratiques au niveau du Var tout en tenant bien compte des demandes spécifiques de chaque EPCI.

Pilote et partenaires

Pilote:

Le service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération

Partenaires:

- Les bailleurs sociaux;
- Les réservataires (communes, Action logement, Département du Var, Sous-préfecture);

Indicateurs de suivi

Signature de la Charte des bonnes pratiques des bailleurs sociaux

Publiè le

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Action 6

Installer une commission de coordination et d'examen des cas complexes

Orientation 1 : Mieux prendre en compte les publics les plus fragiles dans les attributions, tout en œuvrant à la mixité sociale et à la réponse aux besoins essentiels du territoire

Orientation 2 : Favoriser les parcours résidentiels et viser un meilleur équilibre de peuplement

Orientation 3 : Fluidifier les attributions et faciliter la coopération entre les acteurs du logement social

Objectifs

- Suivre les objectifs d'attributions quantitatifs et qualitatifs de la CIA
- Etudier des demandes/situations pour lesquelles une mobilisation des bailleurs et des réservataires est nécessaire
- Mieux identifier les ménages nécessitant un accompagnement spécifique

Modalités de mise en œuvre

La commission de coordination est présidée par le Président de l'intercommunalité ou le Vice-Président délégué à l'Habitat. Celle-ci est composée d'un représentant de l'Etat, des maires des communes et leurs CCAS, des représentants des bailleurs sociaux présents sur le territoire, du Département, des titulaires de droits de réservation et des représentants des associations membres de la CIL.

Ses missions sont les suivantes :

- Suivre les objectifs d'attributions quantitatifs et qualitatifs de la CIA et les partager avec les différents partenaires à l'échelle de l'intercommunalité ;
- Favoriser les échanges sur la mise en œuvre de la politique d'attribution : freins rencontrés et améliorations constatées en matière de fluidité des attributions, fonctionnement des CALEOL, traitement des refus des demandeurs, etc.;
- Examiner les cas complexes, les situations bloquées, de ménages rencontrant des difficultés sociales et économiques ou des publics nécessitant un examen particulier de leur dossier.

Exemples de critères définissant les publics nécessitant un examen particulier et les cas bloqués :

- Ancienneté de la demande de logement social de plus de 5 ans sans refus ;
- ressortissants de 3 CALEOL sans attribution ;
- situations de FSL (fonds de solidarité pour le logement) récurrentes;
- besoin spécifique de logement/de mutation (sur-occupation en nombre de pièces, sous occupation, logement adapté, problème de voisinage avec dépôt de plainte); etc.

La commission de coordination aura ainsi la charge de réaliser un diagnostic social partagé des situations des demandeurs de logements sociaux et d'identifier des logements disponibles et adaptés à la situation des ménages qui seront prochainement attribués en CALEOL. Il s'agit également de pouvoir valider le besoin d'accompagnement social des ménages et d'identifier les dispositifs pouvant être mobilisés.

Le but de cette commission est ainsi d'apporter à la CALEOL l'ensemble des informations nécessaires à la décision d'attribution et de favoriser la mobilisation de dispositifs d'accompagnement social pour les ménages. L'idée est de cibler les ménages qui sont en difficulté mais qui ne sont ni reconnus DALO, ni labellisés.

La commission de coordination devra se doter d'un règlement intérieur qui précisera :

- sa composition
- les critères de saisine de la commission (demandeur de longue durée, Poulidor, mutation nécessitant l'intervention de l'inter bailleur par exemple)

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

- le processus de saisine du dispositif et de consultation des partenaires
- le rythme de réunions de la commission et le dimensionnement de son activité
- le circuit de proposition d'accompagnement social adapté.

Pilote et partenaires

Pilote:

Le service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération

Partenaires:

- Les communes et leurs CCAS;
- Les bailleurs sociaux;
- Action Logement;
- Le Département du Var ;
- Les services de l'Etat;
- Les associations notamment le SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation).

Indicateurs de suivi

- Nombre annuel de réunions de la commission de coordination (a minima deux fois par an juin et décembre)
- Nombre annuel de dossiers présentés et validés comme « ménages DPVa » relogés.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Partie 4 : Les modalités de mise en œuvre et de suivi de la Convention Intercommunale d'Attribution

Le rôle et les instances de la Conférence Intercommunale du Logement

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) est l'instance de pilotage de l'ensemble des documents d'orientations relatifs à l'attribution des logements sociaux.

La CIL:

- Elabore le document d'orientations stratégiques sur les attributions à l'échelle de DPVa (document-cadre et CIA fusionnés);
- Emet un avis et est associée à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA);
- Emet un avis et est associée à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID).

La Conférence Intercommunale du Logement de DPVa a été installée le 27 janvier 2023 et est coprésidée par le Préfet du Var et le Président de Dracénie Provence Verdon agglomération.

Son règlement intérieur prévoit que la CIL se réunisse en séance plénière au moins une fois par an. Elle constitue l'instance au sein de laquelle les orientations en matière d'attribution sont validées et les bilans annuels présentés.

En dehors de la séance plénière, le fonctionnement de la CIL repose sur

- Des groupes de travail thématiques, réunis à l'initiative de la séance plénière de la CIL. En 2023,
 5 ateliers ont eu lieu afin d'élaborer la CIA et la grille de cotation
- Un comité technique se réunissant en amont des CIL, chargé de partager et d'échanger sur les travaux issus des groupes de travail. Le premier sera organisé en fin d'année 2024.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Le suivi et l'évaluation de la CIA

Le suivi des objectifs

Le suivi de la CIA relève de la Conférence Intercommunale du Logement. Le bilan annuel présenté en séance plénière de la CIL portera sur les objectifs d'attributions définis par la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 :

- Atteinte des objectifs de relogement des ménages du 1er quartile hors QPV : global et par bailleur :
- Atteinte des objectifs de propositions de logement en QPV aux ménages des 2e, 3e et 4e quartiles : global et par bailleur;
- Relogement des publics prioritaires légaux : global, par bailleurs et réservataires;
- Actions des bailleurs et partenaires pour l'équilibre territorial.

Le suivi des objectifs de la CIA sera fait à partir du Système National d'Enregistrement de la demande (SNE) sur lequel s'appuie la mise en place du dispositif de gestion partagée de la demande. Concernant le suivi des objectifs d'attributions aux publics prioritaires, les bailleurs et les réservataires sont invités à transmettre leurs données au service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération.

Les signataires souhaitent accorder une attention particulière au suivi des demandes de mutation et des refus de logements sociaux.

Une évaluation sera réalisée à mi-parcours, soit au bout de 3 ans et à l'échéance de la CIA, soit 6 ans. Le service Habitat de Dracénie Provence Verdon agglomération conduit une évaluation de la CIA et de sa mise en œuvre, en association avec l'État, la Conférence Intercommunale du Logement et tous les partenaires.

DPVa organisera et pilotera le suivi de l'évolution de l'occupation et de la répartition du parc social afin de mesurer l'atteinte des objectifs de rééquilibrage et de mixité sociale.

La mise en place d'un Observatoire du parc social (action 1)

Les signataires de la CIA souhaitent approfondir l'observation du parc social, de son occupation et de la demande en logement social afin de pouvoir évaluer les impacts des actions menées dans le cadre de la CIA et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur – PPGDID, mais également repérer les dynamiques de fragilisation de certains secteurs géographiques ou résidences.

L'observation du parc social doit pouvoir conduire à réorienter et affiner, le cas échéant, les objectifs fixés dans le cadre de la CIA, au terme de la première période triennale de la CIA par exemple. En effet, s'il est observé une fragilisation du parc social de certains bailleurs sociaux ou de certains secteurs géographiques, il pourra être envisagé de fixer des objectifs différenciés par bailleur social ou par secteur.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C 2025 054-DE

Au-delà de la seule approche quantitative, il apparaît nécessaire d'obtenir un retour régulier et qualitatif des bailleurs sociaux sur les dynamiques de fragilisation (ou au contraire de stabilisation) de certains secteurs géographiques ou résidences.

Les engagements des signataires

Dracénie Provence Verdon agglomération s'engage à :

- Piloter et animer la politique intercommunale du logement du territoire;
- Réaliser les bilans annuels et le suivi de la présente convention et en assurer la communication;
- Assurer la collecte et l'exploitation des données de suivi de l'offre, de l'occupation du parc social, de la demande et des attributions à différentes échelles (commune, quartiers, résidences);
- Mettre en place et animer les instances : commission de coordination (a minima deux fois par an), Observatoire du parc social, etc.;
- Mettre en œuvre la gestion en flux et la cotation de la demande, rendues obligatoires par la loi Elan, permettant de favoriser l'accès au parc social des publics prioritaires.

L'Etat s'engage à :

- Tenir compte des objectifs fixés par la présente convention pour l'attribution des logements;
- Être attentif à ce que les attributions pour les demandeurs du 1er quartile soient, le moins possible, réalisées dans des secteurs ou des résidences présentant des signes de fragilité;
- Transmettre à DPVa les informations nécessaires au suivi des attributions et à la connaissance du parc social (SNE, DALO, labellisés);
- Participer aux différentes instances de pilotage, comités techniques, ateliers de travail, etc., concourant à la mise en œuvre opérationnelle de la présente convention.

Le Département s'engage à :

- Tenir compte des objectifs fixés par la présente convention pour l'attribution des logements;
- Mobiliser ses dispositifs et moyens d'action sociale au bénéfice des publics de la convention;
- Être attentif à ce que les attributions pour les demandeurs du 1er quartile soient, le moins possible, réalisées dans des secteurs ou des résidences présentant des signes de fragilité;
- Participer aux différentes instances de pilotage, comités techniques, ateliers de travail, etc., concourant à la mise en œuvre opérationnelle de la présente convention.

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Les communes s'engagent à :

- Tenir compte des objectifs fixés par la présente convention pour l'attribution des logements;
- Être attentif à ce que les attributions pour les demandeurs du 1er quartile soient, le moins possible, réalisées dans des secteurs ou des résidences présentant des signes de fragilité;
- Procéder systématiquement à des demandes de labellisation pour les demandeurs correspondant aux critères en amont des CALEOL;
- Mettre à jour les ressources des ménages lorsqu'elles traitent une demande locative sociale;
- Participer aux différentes instances de pilotage, comités techniques, ateliers de travail, etc., concourant à la mise en œuvre opérationnelle de la présente convention.

Les bailleurs sociaux s'engagent à :

- Tenir compte des objectifs fixés par la présente convention pour l'attribution des logements ;
- Être attentif à ce que les attributions pour les demandeurs du 1er quartile soient, le moins possible, réalisées dans des secteurs ou des résidences présentant des signes de fragilité;
- Procéder systématiquement à des demandes de labellisation pour les demandeurs correspondant aux critères en amont des CALEOL;
- Solliciter systématiquement un diagnostic AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement)
 en cas de candidat détecté comme étant fragile en amont de la CALEOL;
- Mettre à jour les ressources des ménages lorsqu'ils traitent une demande locative sociale;
- Réaliser et animer l'expérimentation de la commission d'équilibre des nouveaux programmes ;
- Fournir les données régulières de suivi des objectifs quantitatifs, notamment à une échelle infra communautaire sur certains secteurs ;
- Participer aux différentes instances de pilotage, comités techniques, ateliers de travail, etc., concourant à la mise en œuvre opérationnelle de la présente convention.

Action Logement s'engage à :

- Tenir compte des objectifs fixés par la présente convention pour l'attribution des logements;
- Mobiliser, en tant que de besoin, des moyens et des aides au titre de la solvabilisation et de la sécurisation des salariés (aides Loca Pass, Visale);
- Participer aux différentes instances de pilotage, comités techniques, ateliers de travail, etc., concourant à la mise en œuvre opérationnelle de la présente convention.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Signatures

Les représentants de chaque collège composant la Conférence Intercommunale du Logement, dûment autorisés, ont signé avec l'Etat et Dracénie Provence Verdon Agglomération la présente convention.

Fait à

Le

Le Président de Dracénie Provence Verdon agglomération	Le Préfet du Var	Le Président du Conseil Départemental du Var

Les communes membres de la CIL

Monsieur le Maire d'Ampus,	Monsieur le Maire de Bargème,	Madame le Maire de Bargemon,
Monsieur le Maire de Callas,	Monsieur le Maire de Châteaudouble,	Monsieur le Maire de Claviers,
Monsieur le Maire de Comps- sur-Artuby,	Monsieur le Maire de Draguignan,	Monsieur le Maire de Figanières,
Madame le Maire de Flayosc,	Monsieur le Maire de La Bastide,	Madame le Maire de La Motte,
Madame le Maire de La Roque-Esclapon,	Madame le Maire du Muy,	Madame le Maire des Arcs-sur- Argens,

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 083-248300493-20250407-C_2025_054-DE

Monsieur le Maire de Lorgues,	Monsieur le Maire de Montferrat,	Monsieur le Maire de Saint- Antonin-du-Var,
Madame le Maire de Salernes,	Monsieur le Maire de Sillans- la-Cascade	Monsieur le Maire de Taradeau,
Monsieur le Maire de Trans- en-Provence,	Monsieur le Maire de Vidauban,	

Les bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans la communauté d'agglomération

AR HLM PACA	Action Logement	OPH VAR HABITAT
LOGIS FAMILIAL VAROIS – 1001 Vies	La SAIEM	La SAGEM
GRAND DELTA HABITAT	UNICIL Groupe Action Logement	PROLETAZUR
3F SUD	Habitat et Humanisme	SA ERILIA
SFHE Arcade	CDC Habitat	

ID: 083-518301414-5052035-DCW4PCIPCONAENT-DE

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 083-218301414-20250923-DCM5A230925AOT-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice: 29 Conseillers présents: 21 Conseillers représentés: 7 Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS:

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<u>Point n°5a – 2025/065</u>: Autorisation d'occupation temporaire (AOT) des salles municipales à titre gratuit aux associations.

Rapporteur: M. N. Missud

Vu l'article L.2125-1-2 du CG3P, entré en vigueur le 17 avril 2024 venant instaurer une nouvelle dérogation au principe de non-gratuité en permettant la délivrance d'autorisation temporaires d'occupation gratuites aux associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



Il appartient au seul conseil municipal de fixer la gratuité de l'occupation de locaux communaux par ses associations, en procédant à un examen au cas par cas du but de l'association, de l'éventuel caractère d'intérêt général de son activité, de la manifestation envisagée, ou de l'opportunité d'accorder la gratuité à une demande ponctuelle en examinant l'événement associatif pour lequel est sollicité l'occupation temporaire du domaine public.

Vu la délibération en date du 3 décembre 2024 par laquelle le conseil municipal de Trans-en-Provence a adopté une modification au règlement intérieur des salles municipales, selon laquelle toute demande d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) à titre gratuit pour un événement ponctuel, par les associations doit faire l'objet d'une délibération spécifique par le conseil municipal.

Considérant la demande ci-dessous :

- CCI du Var, mercredi 1 octobre 2025, Salon Horizon Climatique à la salle polyvalente.
- Comité de Jumelage, dimanche 5 octobre 2025, Assemblée générale à la salle Beraud.
- Comité du Var de tennis, Mme SEGONDY les lundis 3-10-17-24 novembre 2025, 1-8-15 décembre 2025, 5-12-19-26 janvier 2026, 2 février 2026 au Rez-de-Chaussée de la Maison des Associations de 18h à 21h.

Au vu de ce qui précède et après avis de la commission Vie associative, il est demandé à l'assemblée de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à répondre favorablement aux demandes des associations d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) des salles municipales, à titre gratuit, des dates mentionnées ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures, Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire,

Alain CAYMARIS



ID: 083-218301414-20250923-DCM6ACLSPDCREAT-DE



COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Département du Var - Arrondissement de Draguignan

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 21 Conseillers représentés : 7

Conseiller absent: 1

Quorum: 15

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trans-en-Provence

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 septembre à 18 heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de TRANS-EN-PROVENCE, dûment convoqués le 17 septembre 2025, se sont réunis à la salle culturelle et polyvalente de Trans-en-Provence, sous la présidence de Monsieur Alain CAYMARIS, Maire.

PRÉSENTS: M. CAYMARIS Alain, M. MISSUD Nicolas, Mme AMOROSO Anne-Marie, M. GODANO Jacques, Mme FERRIER Hélène, M. DUVAL Jean-Michel, Mme LONGO Anne-Laure, M. AURIAC Georges, Mme ANTOINE Françoise, M. GUYOT Jean-Paul, Mme RIGAUD Anne-Marie, Mme MORALES Stéphanie, Mme LEVEQUE Eva, M. BONHOMME Jean-Yves, Mme FORMICA Sophie, M. COSTA François, Mme ZENTELIN Guillemette, M. FOURISCOT Jean, Mme REGLEY Catherine, M. WURTZ Michel, M. Marc ESTEVE.

ABSENTS REPRÉSENTÉS:

M. SCRIMALI David par M. GODANO Jacques

M. BREMOND Brice par Mme FERRIER Hélène

Mme DELOLY Aline par Mme AMOROSO Anne-Marie

M. NIEDDA Nicolas par M. BONHOMME Jean-Yves

M. GARNIER Thomas par M. le Maire

Mme RENNAULT Alicia par M. AURIAC Georges

M. LIMASSET Jean-Paul par M. MISSUD Nicolas

ABSENTE:

Mme ANTON Sophie

Madame Françoise ANTOINE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Point n°6a - 2025/066: Création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la

Délinquance (CLSPD)

Rapporteur: M. le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la sécurité Intérieure notamment ses articles L.132-4, L132-5 et D132-7 et suivants,

Vu la loi 2007-197 du 05 Mars 2007 sur la prévention de la délinquance

Envoyé en préfecture le 02/10/2025 Reçu en préfecture le 02/10/2025 Publié le 02/10/2025

ID: 083-218301414-20250923-DCM6ACLSPDCREAT-DE

Vu la loi 2021-646 du 25 mai 2021 sur une sécurité globale préservant les libertés,

Vu le décret n° 2002-999 du 17 juillet 2002 relatif aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance,

Considérant que la loi 2021-646 du 25 mai 2021 sur une sécurité globale préservant les libertés a modifié le nombre d'habitants au-delà duquel les communes sont dans l'obligation de mettre en place un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), ces dispositifs devront être créés dans les communes de plus de 5000 habitants.

Considérant que le CLSPD constitue le cadre de concertation privilégié sur les priorités de lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune,

Considérant qu'il favorise l'échange d'information entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et qu'il peut définir les objectifs communs pour la préservation de la tranquillité publique,

Considérant qu'il a pour vocation d'être un lieu actif de partenariat, d'écoute et d'informations réciproques, de constat et de diagnostics, de programmation d'actions concrètes, collectives et ciblées, et de suivi d'évaluations,

Le CLSPD est présidé par le Maire de la commune à laquelle il est rattaché. Sa composition est fixé par arrêté municipal suite à sa création.

Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur. Quatre thématiques de travail sont proposées :

- Renforcement vigilance contre cambriolages,
- Lutte contre rassemblements nocturnes-incivilité en centre -ville,
- Lutte contre les addictions au volant -sécurité routière,
- Prévention nuisances dégradations parties communes immeubles collectifs.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création du CLSPD de Trans-en-Provence,
- approuver les thématiques de travail proposées ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter cette délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Françoise ANTOINE

Monsieur Le Maire,

Alain CAYMARIS